



Bulletin Officiel

N° 4936 Jeudi 10 Septembre 2015

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CME

OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - 2-4

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE OFFICEPLAST 5

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

TELNET HOLDING – AGO - AGE - 6

COMMUNIQUE DE PRESSE

NEW BODY LINE 7

MODERN LEASING 7

AVIS CU CME

DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE

D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTIEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE TELNET

HOLDING 8

AVIS DE SOCIETES

PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TELNET HOLDING 9-10

INFORMATIONS POST AGO

AL KHOUTAF 11-16

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

« CIL 2015-2 » 17-20

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE « Emprunt subordonné HL 2015-1 » 21-27

COURBE DES TAUX

28

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

29-30

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015

- MODERN LEASING
- NEW BODY LINE
- LAND'OR
- BIAT

COMMUNIQUE DU CMF

REPUBLIQUE TUNISIENNE

جمهورية التونسية



CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER

هيئة السوق المالية

FINANCIAL MARKET COUNCIL

قرار هيئة السوق المالية عدد 38 المؤرخ في 20 أوت 2015
في إلزام بالقيام بعرض عمومي للسحب بهدف اقتناء أسهم في رأس مال شركة
"سيفاكس أرلاينز"

إن رئيس هيئة السوق المالية،

بعد الإطلاع على القانون عدد 117 لسنة 1994 المؤرخ في 14 نوفمبر 1994 المتعلق
بإعادة تنظيم السوق المالية وخاصة الفصول 3 و 21 و 21 مكرر و 23 و 24 و 30 و 52
منه،

وعلى مجلة الشركات التجارية وخاصة الفصلين 275 و 388 منها،

وعلى الترتيب العام ليورصة الأوراق المالية بتونس وخاصة الفصل 175 منه،

وعلى ترتيب هيئة السوق المالية المتعلق بالمساهمة العامة وخاصة الفصول 4 و 5 و 42
و 44 مكرر و 86 منه،

وعلى تقرير ختم البحث المعد من قبل مصالح هيئة السوق المالية بتاريخ
9 جويلية 2015، والمتعلق بشركة 'سيفاكس أرلاينز' SYPTIAX Airlines، والذي تبين
من خلاله أن الشركة لم تحترم واجبات الاعلام المحمولة عليها إذ قامت خاصة بنشر
معلومات مالية بعنوان سنة 2013 للعموم لا تعكس الوضعية الحقيقية للشركة، حيث أن
القوائم المالية لسنة 2013 المنشورة للعموم كانت غير صادقة ومضللة تضمنت أرقاما
مغلوبة حول رقم المعاملات والأعباء والديونوية والأموال الذاتية، إلى جانب عدم احترام
الشركة لالتزاماتها تجاه المساهمين والواردة صلب نشرة الاصدار والاراج المؤشر عليها
من قبل هيئة السوق المالية في 17 أفريل 2013 تحت عدد 0823-13.

وعلى مکتوب مراقبي حسابات الشركة الوارد على هيئة السوق المالية بتاريخ
31 جويلية 2015 والذي جاء فيه خاصة تدهور الوضعية المالية للشركة ومواجهتها لعدة
مخاطر ذات علاقة بقرنتها على مواصلة نشاطها والوفاء بتعهداتها مما يستوجب حسب
مراقبي الحسابات رفع تقرير إلى لجنة متابعة المؤسسات الاقتصادية.

وحيث أن الشركة لم تقم بنشر قوائمها المالية المختومة في 31 ديسمبر 2014 ولم تعقد جلستها العامة العادية في الأجل القانوني كما أنها لم تنشر مؤشراتها للثلاثية الرابعة لسنة 2014 والثلاثيتين الأولى والثانية لسنة 2015، مما يقوم حجة على عدم وقاء الشركة المعنية بالالتزامات المحمولة عليها قانوناً بموجب القوانين والتراتيب المنظمة لشركات المساهمة العامة وبعدّ مساساً يميذاً الشفافية وبيداً المساواة بين المدخزين في الحصول على المعلومات مع ما لذلك من تأثير سلبي على مصالح المدخزين في رأس مال الشركة،

وحيث نظراً لما آلت إليه التوضعية المالية للشركة والمخاطر المرتبطة باستمرار اية نشاطها وما لكل ذلك من انعكاسات محتملة على الشركة طبقاً لمقتضيات القانون عدد 34 لسنة 1995 المؤرخ في 17 أبريل 1995 المتعلق بإنقلا المؤسسات التي تمر بصعوبات اقتصادية كما تم تنقيحه بالنصوص اللاحقة،

وحيث يتبين من خلال توزيع رأس مال شركة سيفاكس آرلاينز" إلى حد هذا التاريخ أن السيد محمد الفريخة هو الحائز بصفة مباشرة وغير مباشرة على الأغلبية في رأس مال الشركة المذكورة، مما حتم استدعائه لتدارس إمكانية قيامه بعرض عمومي للسحب طبقاً لأحكام الفصل 175 من الترتيب العام ليورصة الأوراق المالية بتونس،

وحيث حضر المعني بالأمر بتاريخ 17 أوت 2015 ووافق على القيام بعرض عمومي للسحب بهدف إقتناء الأسهم التي تم اكتتابها في إطار عملية الترفيع في رأس مال شركة "سيفاكس آرلاينز" وإدراجها بالسوق البديلة لليورصة موضوع نشرة الإصدار والانراج المؤشر عليها من قبل هيئة السوق المالية في 17 أبريل 2013، والتي ليست بحوزته وعددها 2.402.671 سهماً بسعر 3,900 دينار للسهم الواحد، وهو آخر سعر إقتان قبل تعليق تداول الأسهم ابتداء من 18 نوفمبر 2014،

وبعد الاطلاع على المكتوب الصادر عن المعني بالأمر الوارد على هيئة السوق المالية بتاريخ 20 أوت 2015 والمتضمن تجديد التزامه بالقيام بالعرض العمومي للسحب مقابل توفر جملة من الشروط التي عددها لثوفاء بالتزامه المنكور،

وترتيباً على كل ما سبق وحماية لحقوق ومصالح بقية حاملي أوراق المساهمة في رأس مال شركة "سيفاكس آرلاينز"، طبقاً لما تتمتع به هيئة السوق المالية من صلاحيات في هذا المجال،

وبعد تداول مجلس هيئة السوق المالية في خصوص الملف في جلسته بتاريخ 21 جويلية 2015 و موافقته على دعوة المعني بالأمر للقيام بعرض عمومي،

قـرر ما يلي :

الفصل الأول : يلزم السيد محمد القريخة، بوصفه المالك للأغلبية في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز"، بالقيام بعرض عمومي للسحب بهدف اقتناء الأسهم التي تم اكتتابها في إطار عملية الترفيع في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز" عن طريق المساهمة العامة وإدراجها بالسوق البديلة للبورصة موضوع نشرة الإصدار والإدراج المؤشر عليها من قبل هيئة السوق المالية في 17 أفريل 2013 والتي ليست بحوزة المعني بالأمر.

الفصل الثاني : يتم إنجاز العرض العمومي للسحب المشار إليه حسب الشروط التالية:

- سعر العرض: 3,900 دينار للنسهم الواحد

- عدد الأسهم المعنية بالعرض : 2.402.671 سهما

- مدة العرض العمومي للسحب: من 21 سبتمبر 2015 إلى 30 أكتوبر 2015 بدخول الغاية.

الفصل الثالث : في نهاية العرض ومهما كانت نتيجته يقع التصريح بشطب مجموع أوراق المساهمة في رأس مال شركة "سيفاكس أرلاينز" من الإدراج بالسوق البديلة للبورصة.

الفصل الرابع: ينشر هذا القرار بالشرعية الرسمية لهيئة السوق المالية و يبلغ إلى المعني بالأمر.


رئيس هيئة السوق المالية

الإمضاء: صالح الصايل

AVIS DE LA BOURSE

RESULTAT DE L'OFFRE SUR LES ACTIONS DE LA SOCIETE OFFICEPLAST

1- A partir du **vendredi 04 septembre 2015**, les **4 000 000** actions anciennes qui composent le capital social actuel de la société OfficePlast, ainsi que les **2 242 160** actions nouvelles émises dans le cadre de l'augmentation du capital, soit un total de **6 242 160** actions de nominal un dinar chacune sont introduites au **Marché Alternatif** de la Cote de la Bourse, avec un cours de **2,230 dinars** par action.

Le titre OfficePlast sera négocié avec les caractéristiques suivantes:

- Code ISIN : TN0007700016
- Mnémonique : PLAST
- Libellé : OfficePlast
- Groupe de cotation : 51 (continu)

Toutefois, le démarrage des négociations sur la totalité des actions de la société OfficePlast sera annoncé par avis de la Bourse de Tunis dès l'achèvement des formalités juridiques de réalisation de l'augmentation de capital.

2- La répartition par intermédiaire des quantités souscrites dans le cadre de l'**Offre à Prix Ferme** est comme suit :

Intermédiaire	Nombre de souscripteurs Retenus	Quantité totale Demandée et Retenue	Quantité totale Attribué
AFC	5	285 000	9 405
AMEN INVEST	191	69 423	2 232
ATTIJARI INTERMEDIATION	4	19 950	659
AXIS BOURSE	50	1 107 626	36 558
BEST INVEST	29	398 000	13 134
BH INVEST	8	13 085	433
BIAT CAPITAL	28	552 350	18 229
BNA CAPITAUX	325	5 965 660	196 876
COFIB CAP	171	763 040	25 176
CGF	69	421 820	13 911
CGI	102	200 640	6 629
FINACORP	73	1 995 000	65 835
MAC SA	317	3 874 218	127 857
MAXULA BOURSE	397	3 253 048	107 392
MCP	74	43 416	1 425
SBT	1	200	6
SCIF	47	230 450	7 614
STB FINANCE	115	558 670	18 423
TSI	250	561 780	18 528
TUNISIE VALEURS	61	276 877	9 130
UFI	32	65 600	2 168
Total	2 349	20 655 853	681 620

Par ailleurs, MAXULA BOURSE informe que les **1 560 540** actions offertes dans le cadre d'un **Placement Global**, ont été placées en totalité auprès de **10 investisseurs institutionnels**.

AVIS DES SOCIETES

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

Les actionnaires de la société TELNET HOLDING sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire et l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendront le Mercredi 16 Septembre 2015 à 15 Heures et 16 Heures, respectivement, à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « I.A.C.E » sis aux berges du Lac de Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'Assemblée Générale ordinaire :

1. Démission d'administrateurs ;
2. Nomination d'administrateurs ; et
3. Pouvoirs pour formalités.

Pour l'Assemblée Générale Extraordinaire:

1. Mise à jour des statuts de la société ; et
2. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE**NEW BODY LINE**

Siège social : Avenue Ali Balhaouane – 5199 Mahdia – Tunisie.

La Société New Body Line « NBL » informe ses actionnaires, que son Conseil d'Administration réuni le samedi 05 septembre 2015, a passé en revue l'activité de la société relative au premier semestre de l'exercice 2015 et a arrêté les états financiers y afférents.

Il ressort de l'examen de ces états financiers, que l'activité de la société a généré :

- Une progression des produits d'exploitation de **+14%** en passant de **2 894 586 DT** courant le premier semestre **2014** à **3 302 620 DT** courant la même période en **2015**,
- Un résultat net pour le premier semestre **2015** de **660 451 DT** contre **795 112 DT** pour la même période de l'année **2014**. Cette régression est due principalement à la constatation d'une moins value de change potentielle suite à la réévaluation des avoirs importants en euros de la société au cours de change du 30 juin 2015. L'amélioration attendue dudit cours de change dans les mois à venir permettra la reprise de la moins value constatée.

En effet, face au comportement de l'Euro courant le premier semestre **2015**, la NBL a décidé de couvrir ses charges à partir de ses placements monétaires et de conserver toutes ses rentrées en Euro en vue de les convertir à un taux permettant la résorption de la moins value comptabilisée.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2015 - AS - 2948

AVIS DES SOCIETES*

COMMUNIQUE DE PRESSE**MODERN LEASING**

Siège social : Immeuble Assurances SALIM, Centre Urbain Nord, 1082 Cité Mahrajène

Le Conseil d'Administration de la Société Modern Leasing réuni le 1^{er} septembre 2015 constate, après avoir passé en revue l'activité du 1^{er} semestre, que l'évolution des différents indicateurs dénotent d'une amélioration de la situation financière de la société qui devrait se poursuivre au cours de la période suivante.

En effet, la production de la période a évolué de près de 26% pour une évolution sectorielle de 1.42% ce qui a permis à la société d'améliorer sa part de marché qui passe de 6.7% (fin 2014) à 7.68% à fin juin 2015 et de se positionner à la 6^{ème} place.

De son côté, la qualité d'actifs s'est améliorée, le taux des créances classées est passé de 12.15% à fin 2014 à 10.91% à fin juin 2015.

Au niveau des résultats, les produits nets de leasing ont sensiblement évolué (+14.87%) par rapport au 1^{er} semestre 2014, pour une évolution sectorielle⁽¹⁾ de +7.49% ; la bonne maîtrise des charges d'exploitation a également permis d'améliorer le coefficient d'exploitation de la société qui passe de 63.77% fin 2014 à 61.10% en juin 2015.

En conséquence, le résultat d'exploitation s'est établi à 708mD en sensible amélioration par rapport à la même période de 2014 et le résultat net à 730mD pour un résultat semestriel 2014 de 145mD.

⁽¹⁾ données boursières

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2015 - AS - 2949

AVIS DU CMF

DISPENSE DE SOUMISSION A L'OBLIGATION DE DEPOT D'UNE OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT OU A UNE PROCEDURE DE MANTEN DE COURS SUR LES ACTIONS DE TELNET HOLDING

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la société Telnet Holding et du public que :

- le Consortium Tuniso Koweïtien de Développement -CTKD- a porté sa participation dans le capital de la société Telnet Holding à 27,67% et ce, suite à l'acquisition en date du 12 août 2015, d'une part de 22,32% des droits de vote de ladite société, revenant à Mr Mohamed Frikha (principal fondateur de Telnet Holding),
- à l'issue de cette opération, Mr Mohamed Frikha détient désormais de concert avec les autres fondateurs de la société (Messieurs Brahim Khouaja, Fayçal Gargouri, Moncef Marrakchi et Lotfi Zghal) une part de 22,95% du capital de la société Telnet Holding;
- un pacte d'actionnaires a été conclu entre Mr Mohamed Frikha et le CTKD en date du 8 juillet 2015;
- une demande de la part de Mr Mohamed Frikha et du CTKD, qui venant à détenir de concert 50,62% dans le capital de la société Telnet Holding dépassant ainsi la part légale de 40% des droits de vote, sollicitent une dispense de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société Telnet Holding sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé et ce, conformément aux dispositions de l'article 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

Le CMF,

-Vu les dispositions des articles 7 et 51 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Vu la demande de dispense susmentionnée ;

- Considérant que le pacte d'actionnaires susvisé conclu entre Mr Mohamed Frikha et le CTKD :
- définit les conditions de leur collaboration, notamment en matière de leur participation commune au capital de la société Telnet Holding, de sa gestion et de leurs relations futures en son sein;
 - considère le CTKD comme partenaire financier, et le pacte conclu comme action de concert entre les parties au sens des dispositions de l'article 10 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier;

-Et considérant que l'opération d'acquisition par le CTKD d'une part du capital de la société Telnet Holding revenant à Mr Mohamed Frikha, n'a pas d'incidence sur le contrôle de la société, dans la mesure où le pacte d'actionnaires conclu avec le partenaire financier permet à Mr Mohamed Frikha de maintenir le contrôle de la société aussi bien sur le plan économique que financier;

Par décision, n° 39 datée du 21 août 2015, a décidé de dispenser les fondateurs de la société Telnet Holding et le CTKD, détenant de concert 50,62% du capital de ladite société à l'obligation de procéder à une offre d'achat portant sur le reste des actions qu'ils ne détiennent pas dans le capital de la société, sous forme d'une offre publique d'achat ou sous forme de procédure de maintien de cours à prix fixé, sachant que tout dépassement ultérieur par les parties contractantes, d'une manière individuelle, du seuil de 40% des droits de vote de la société en question, entraînerait leur soumission aux dispositions des articles 6, 7 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier.

AVIS DES SOCIETES

**PUBLICATION D'INFORMATIONS SUR LES PACTES CONCLUS ENTRE LES
ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE TELNET HOLDING**

1. LES PARTIES AU PACTE

▮ Pour les personnes physiques :

- Nom et prénom : **Mohamed FRIKHA**
- Adresse : **Telnet Technocentre, Rue du Lac Lemman, Les Berges du Lac 1053 Tunis.**
- Numéro de la carte d'identité nationale ou de toute autre pièce d'identité si la partie concernée est de nationalité étrangère : **CIN n° 01273527**

▮ Pour les personnes morales :

- Dénomination sociale : le Consortium Tuniso-Koweïtien de Développement, le **CTKD**
- Forme juridique : **SA**
- Adresse du siège social : **Les Berges du Lac II, Zone 5, Lotissement Al Nakhil, Cite les Pins Lot n° 3/5/3 HSC, 1053 Tunis**
- Numéro d'immatriculation au registre de commerce ou l'équivalent dans le pays d'origine pour les personnes morales de droit étranger : **B158941996**

2. MENTION DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET DU PACTE

- Dénomination sociale : **TELNET HOLDING**
- Nombre d'actions composant le capital et, s'il est différent, nombre de droits de vote existants (à la date de la signature du pacte) : **11 028 000 actions**

**3. LA DATE DE CONCLUSION DU PACTE, LA DUREE DES ENGAGEMENTS ET LE CAS
ECHEANT LA DATE D'EFFET DU PACTE.**

- Pacte conclu et signé le 08 juillet 2015
- Le pacte entrera en vigueur à la date d'exécution à la bourse des valeurs mobilières de Tunis de l'acquisition par le CTKD de 22,32% du capital de la société Telnet Holding, soit le 12 août 2015, et demeurera en vigueur entre les parties tant que l'investisseur détiendra une participation supérieure à 5,35% de la société.

- Suite -

4. LE POURCENTAGE DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE DETENUS PAR CHACUN DES CONTRACTANTS A LA DATE DE SIGNATURE DU PACTE. POUR LES TITRES CONFERANT UN DROIT DE PARTICIPER AU CAPITAL, LE NOMBRE DE TITRES DETENUS PAR CHACUN DES SIGNATAIRES :

Avant la réalisation de l'opération les pourcentages du capital et des droits de vote étaient les suivants :

- Mohamed Frikha : 34,66%
- Le CTKD : 5,35%

A la réalisation de l'opération, le 12 août 2015, les pourcentages du capital et des droits de vote sont les suivants :

- Mohamed Frikha : 12,34%
- Le CTKD : 27,67%

5. LA TENUE DES CONDITIONS PREVUES PAR LE PACTE

Le CTKD a décidé d'augmenter de manière substantielle sa participation dans la société Telnet Holding, de façon à pouvoir consolider son actionnariat, accompagner le développement du groupe Telnet à moyen et long terme et alléger de manière substantielle les engagements financiers de Telnet Holding par rapport à la société Syphax Airlines.

Le pacte prévoit les conditions de collaboration des partenaires dans la gestion de la société, et détaille l'implication du CTKD dans les décisions importantes de gestion, dont notamment l'adoption du business plan et du budget, les projets d'acquisition et de cession, et les opérations avec les parties liées.

Afin de consolider la bonne gouvernance de la société, le pacte prévoit également que le CTKD participe à la nomination d'administrateurs indépendants, à la composition du comité d'audit et au choix du commissaire aux comptes. Le CTKD est également membre du comité de nomination et de rémunération.

Enfin, le pacte prévoit les modalités de sortie du CTKD, et ce après une période minimale de 3 ans.

6. INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Néant

7. SIGNATAIRE(S)

M. Mohamed Frikha

Le Consortium Tuniso Koweïtien de Développement (CTKD)

Directeur Général Adjoint chargé des Affaires Financières et Administratives
M Hamdi Barka

Le 12 août 2015

AVIS DES SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة

الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف
المقر الاجتماعي : طريق تونس كم 13.5 سيدي صالح صفاقس

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 14 جوان 2015 تنشر الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف مايلي :

القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية.

قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص النتيجة المحاسبية.

1 - القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية

القرار الأول : المصادقة على تقرير مجلس الإدارة

تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير مجلس الإدارة للسنة المالية 2014 من جميع النواحي وبدون أي إحتراز.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار الثاني : المصادقة على القوائم المالية

بعد المصادقة على تقرير مجلس الإدارة وبعد تلاوة التقرير العام والتقرير الخاص لمراقب الحسابات ، تصادق الجلسة العامة على قائمة الكفالات والضمانات والتأمينات المقدمة من الشركة وعلى القوائم المالية المتكونة من الموازنة ومن قائمة النتائج ومن جدول التدفقات النقدية ومن الإيضاحات حول القوائم المالية المتعلقة بالسنة المحاسبية 2014 .

كما تصادق الجلسة العامة على الإختيارات والطرق المحاسبية المعتمدة لإعداد هذه القوائم المالية.

وتصادق الجلسة العامة كذلك على ما جاءت به القوائم المالية من عمليات أفرزت إلى حد تاريخ قفل حسابات 2014 خسارة بقيمة 1.692.426,447 دينار.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار الثالث : تخصيص النتائج

تقرر الجلسة العامة تحويل الخسارة المتعلقة بالسنة المحاسبية 2014 وقدرها 1.692.426,447 دينار إلى نتائج مؤجلة.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

- Suite -

القرار الرابع : المصادقة على العمليات والإتفاقيات المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية.

بعد تلاوة التقرير الخاص لمراقب الحسابات والمتعلق بالعمليات والإتفاقيات المنظمة المنصوص عليها بالفصلين 200 و 475 من مجلة الشركات التجارية، تصادق الجلسة على كل الإتفاقيات المنصوص عليها بهذا التقرير وعلى طرق تدوينها بالحسابات السنوية.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار الخامس : إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة والمدير العام :

نتيجة للقرار الأول والثاني ، تعطي الجلسة البراءة التامة النهائية بدون قيد ولا شرط لأعضاء مجلس الإدارة والمدير العام لتصرفهم خلال السنة التي قفلت حساباتها في 31 ديسمبر 2014.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 81.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار السادس : المصادقة على تقرير تصرف المجمع لسنة 2014 :

تصادق الجلسة العامة العادية على تقرير تصرف المجمع لسنة 2014 من جميع النواحي وبدون أي إحتراز.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار السابع : المصادقة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2014 :

بعد المصادقة على تقرير تصرف المجمع وبعد تلاوة التقرير الخاص لمراقب الحسابات المتعلق بالقوائم المالية للمجمع لسنة 2014،

تصادق الجلسة العامة على القوائم المالية للمجمع لسنة 2014.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار الثامن : الإعلام بتولي مناصب إدارة شركات أخرى للمدير العام وأعضاء مجلس الإدارة:

عملا بأحكام الفصل 192 (جديد) من مجلة الشركات التجارية ، يعلم الممثل

القانوني للشركة السادة المساهمين أن أعضاء مجلس الإدارة ورئيس المجلس قاموا

بإعلامه بأنهم لا يشغلون وظائف إدارة بشركات أخرى.

عملا بأحكام الفصل 209 من مجلة الشركات التجارية يعلم مجلس إدارة الشركة السادة المساهمين أن المدير

العام السيد حلمي والي قام بإعلامه بأنه لا يشغل أي وظائف تسيير إدارة شركات أخرى.

وأقرت الجلسة لأعضاء المجلس والمدير العام بهذا الإعلام .

- Suite -

القرار التاسع : ضبط منحة حضور لأعضاء مجلس الإدارة

قررت الجلسة العامة منح مكافأة حضور لأعضاء مجلس الإدارة بمبلغ 26.250 دينار خاما أي ما يعادل 21.000 دينار صافية من الضرائب ، وذلك لتصرفهم طيلة السنة المالية 2014.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 81.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار العاشر : إنتخاب أعضاء مجلس الإدارة :

طبقا لأحكام الفصل 19 من القانون الأساسي، إنتهت عضوية السادة : الطاهر العفاس ، الحبيب التومي، الحبيب خروف، محمد بن عبد الرحمان التركي ، حسن البجار، رياض المهيري ، وإستبرق المعالج وقد بقيت الجلسة مفتوحة إلى حين الإستدعاء إلى جلسة عامة عادية تكميلية يتم خلالها إنتخاب أعضاء مجلس إدارة جدد لمدة ثلاث سنوات على التوالي 2015 - 2016 - 2017 وتنتهي عضويتهم إثر إجتماع الجلسة العامة السنوية للمساهمين التي ستعقد في القوائم المالية لسنة 2017.

صودق على هذا القرار بالإجماع

- جملة الأسهم الممثلة لرأس مال الشركة : 1.800.000 سهما

- الحاضرون و الممثلون : 1.216.387 سهما أي بنسبة 67,57 % من رأس المال

القرار الحادي عشر : التفويض للقيام بالإجراءات

أعطيت جميع التفويضات والنفوذ لحامل نسخة أو نظير من هذا المحضر للقيام بكل إجراءات التسجيل والإيداع والإشهار التي يستوجبها القانون أينما لزم الأمر.

- Suite -

2 - الموازنة بعد تخصيص النتيجة المحاسبية

BILAN			
Exprimé en DT			
Après Affectation du Resultat de l'exercice			
ACTIF	Note	EXERCICE	
		2014	2013
ACTIFS NON COURANTS			
ACTIFS IMMOBILISES			
<i>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</i>	1	563 512,195	559 711,385
<i>Moins : Amortissements</i>		-503 523,442	-458 658,057
VALEUR NETTE		59 988,743	101 053,328
<i>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</i>	2	29 264 913,914	26 247 311,635
<i>Moins : Amortissements</i>		-20 777 000,789	-19 184 728,197
VALEUR NETTE		8 487 913,125	7 062 582,838
<i>* Immobilisations financières</i>	3	3 354 958,504	3 347 382,699
<i>Moins : Provisions</i>		-45 822,255	-39 314,574
VALEUR NETTE		3 309 036,249	3 308 068,325
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		11 856 938,117	10 471 704,495
<i>* Autres Actifs Non Courants</i>	4	10 833,467	10 831,939
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		11 867 771,584	10 481 736,425
ACTIFS COURANTS			
<i>* Stocks</i>	5	4 173 875,994	4 474 843,238
<i>Moins : Provisions</i>		-1 244,425	-2 993,835
VALEUR NETTE		4 172 631,569	4 471 849,401
<i>* Clients et comptes rattachés</i>	6	2 299 904,759	3 233 757,652
<i>Moins : Provisions</i>		-302 495,125	-350 284,831
VALEUR NETTE		1 997 409,634	2 883 493,021
<i>* Autres actifs courants</i>	7	729 455,089	532 082,049
<i>* Placement et autres actifs financiers</i>	8	6 735,478	6 514,992
<i>* Liquidités et équivalents de liquidités</i>	9	204 846,464	337 273,708
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		7 111 078,232	8 231 213,171
TOTAL DES ACTIFS		18 978 849,816	18 712 949,596

- Suite -

BILAN			
Après Affectation du Resultat de l'exercice			
<i>Exprimé en DT</i>			
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Note	EXERCICE	
		2014	2013
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
- CAPITAUX PROPRES			
* Capital	10	9 000 000,000	8 423 415,000
* Réserves		859 147,597	859 147,597
* Primes d'émission d'actions		576 585,000	
* Subventions d'investissement inscrites aux réserves		267 918,924	378 727,224
* Résultats reportés		-1 690 444,671	1 981,776
TOTAL CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		9 013 206,850	9 663 271,597
PASSIFS			
- PASSIFS NON COURANTS			
* Emprunt à plus d'un An	11	1 173 118,410	2 103 714,273
* Dépôt et cautionnement reçus		19 875,000	13 125,000
* Provisions pour risques et charges		222 548,000	169 399,116
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		1 415 541,410	2 286 238,389
- PASSIFS COURANTS			
* Fournisseurs et comptes rattachés	12	2 479 659,802	2 929 482,515
* Autres passifs courants	13	1 306 375,462	1 692 413,181
* Concours bancaires et autres passifs financiers	14	4 784 086,292	2 141 543,914
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		8 550 101,556	6 763 439,610
TOTAL DES PASSIFS		9 965 642,966	9 049 677,999
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		18 978 849,816	18 712 949,596

. قائمة تطور الأموال الذاتية باعتبار قرار تخصيص نتيجة المحاسبية 2014

S.I.T.E.C
AL-KHOUTAF
SFAX

ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

	<u>Capital social</u>	<u>Prime d'émission d'action</u>	<u>Réserves légales</u>	<u>Autres capitaux propres</u>	<u>Résultat reportés</u>	<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2014 avant affectation du résultat	9 000 000,000	576 585,000	859 147,597	267 918,924	1 981,776	-1 692 426,447	9 013 206,850
Affectation du résultat 2014:							
-Reports à nouveau					-1 692 426,447	1 692 426,447	
Solde au 31/12/2014 après affectation du résultat	9 000 000,000	576 585,000	859 147,597	267 918,924	-1 690 444,671	0,000	9 013 206,850

AVIS DES SOCIETES

معلومات ما بعد الجلسة العامة

الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون الخطاف
المقر الاجتماعي : طريق تونس كم 13.5 سيدي صالح صفاقس

إثر إنعقاد الجلسة العامة العادية بتاريخ 4 أوت 2015 تنشر الشركة الصناعية التونسية للظرف والكرطون
الخطاف في مايلي
القرارات المعتمدة من قبل الجلسة العامة العادية:

القرار الأول : تمت المصادقة بالإجماع على مواصلة المجلس القديم لمهامه إلى غاية
عقد جلسة عامة عادية إستثنائية لانتخاب أعضاء جدد لمجلس الإدارة لمدة ثلاث سنوات 2015
- 2016 و 2017 .

القرار الثاني : المصادقة بالإجماع على التفويض لحامل نسخة أو نظير من هذا
المحضر للقيام بإجراءات التسجيل والإيداع والإشهار التي يستوجبها القانون أينما
لزم الأمر.

AVIS DES SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers intermédiaires de l'émetteur, arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

Emprunt Obligataire «CIL 2015-2»

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **15 mai 2015** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (**100.000.000 DT**) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2015, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **10 août 2015** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de quinze (**15**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à Vingt cinq (**25**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,65% et/ou variable à TMM+2% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

Montant :

Le montant nominal du présent emprunt est fixé à 15 000 000 de dinars susceptible d'être porté à un maximum de 25 000 000 de dinars, divisé en 150 000 obligations susceptibles d'être portées à un maximum de 250 000 obligations de nominal 100 dinars chacune.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **8 septembre 2015** et clôturées au plus tard le **30 octobre 2015**.

Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (25.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 250 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **30 octobre 2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **7 décembre 2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

- Suite -

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **8 septembre 2015** aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », intermédiaire en bourse, 16 Avenue Jean Jaurès, 1001 Tunis.

But de l'émission :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » a prévu, pour l'année 2015, des mises en force qui s'élèvent à 210 millions de dinars. Ces nouvelles mises en force seront financées à hauteur de 55 MDT par deux emprunts obligataires (dont 15 millions susceptibles d'être portés à 25 millions de dinars, objet de la présente note d'opération et correspondant à la deuxième tranche), 155 millions de dinars par d'autres emprunts à moyen terme et par l'encaissement des crédits de leasing accordés durant les années passées.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

- **Dénomination de l'emprunt :** « CIL 2015-2 »
- **Nature des titres :** Titres de créances.
- **Forme des titres :** Les obligations du présent emprunt seront nominatives.
- **Catégorie des titres :** Ordinaires.
- **Modalités et délais de délivrance des titres :** Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues, délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté, la C.G.I, Intermédiaire en bourse.

Prix de souscription et d'émission :

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payable intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **30 octobre 2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **30 octobre 2015**, date limite de clôture des souscriptions, et ce même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement :

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêt :

Les obligations du présent emprunt seront offertes à deux taux d'intérêts différents au choix du souscripteur :

- *Taux variable*

Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2% brut calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 200 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois d'octobre de l'année N-1 au mois de septembre de l'année N.

- *Taux fixe:*

Taux annuel brut de 7,65% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- Suite -

Amortissement-remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **30 octobre 2020**.

Prix de remboursement :

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paielement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **30 octobre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **30 octobre 2016**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

- **Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :**

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,65% l'an.

- **Marge actuarielle (souscription à taux variable) :**

La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de juillet 2015 (à titre indicatif) qui est égale à 4,855%, et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,855%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2% et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

- **Durée totale:**

Les obligations « CIL 2015-2 » seront émises sur une durée de **5 ans**.

- **Durée de vie moyenne:**

La durée de vie moyenne est la somme des durées pondérées par les flux de remboursement puis divisée par le nominal, C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

- **Duration de l'emprunt :**

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,730 Années**.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir négative et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Rating en date du **16 février 2015**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BBB-(tun)** à présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **12 août 2015**.

- Suite -

Mode de placement :

L'emprunt obligatoire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations :

Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Générale Spéciale laquelle Assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant. Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligations:

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « CIL 2015/2 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par la Compagnie Générale d'Investissement « CGI », Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres :

Il existe à fin juillet 2015, 9 emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire sur 16 lignes de cotation.

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL », s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, la Compagnie Générale d'Investissement « CGI » de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « CIL 2015-2 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2015/2 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige :

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt obligatoire sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligatoire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédits exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leurs sont liés, la souscription au taux indexé au TMM risquerait de faire supporter l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué de la note d'opération visée par le CMF en date du 24/08/2015 sous le numéro 15-0913, du document de référence « CIL 2015 » enregistré par le CMF en date du 20/07/2015 sous le n°15-006, des états financiers intermédiaires de l'émetteur arrêtés au 30 juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 août 2015 ainsi que des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au troisième trimestre 2015, prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 octobre 2015..

La présente note d'opération et le document de référence «CIL 2015» sont mis à la disposition du public sans frais, auprès de la CIL et de la CGI au 16 avenue Jean Jaurès 1001 Tunis, ainsi que sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au troisième trimestre 2015 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**VISA du Conseil du Marché Financier :**

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015, pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015. Il doit être également accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015 .

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

EMPRUNT OBLIGATAIRE SUBORDONNE**« Emprunt subordonné HL 2015-1 »****DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire de Hannibal Lease réunie le 27/05/2015 a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars (120.000.000 DT) au cours de 2015 et 2016 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le 29/07/2015 a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » et a décidé de fixer le montant, les modalités et les conditions dudit emprunt comme suit :

- | | |
|--|--|
| a. Montant de l'emprunt obligataire subordonné | : 25 000 000 dinars ; |
| b. Nominal de l'obligation | : 100 dinars par Obligation ; |
| c. Forme d'Obligation | : les obligations sont nominatives ; |
| d. Prix d'émission | : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ; |
| e. Taux d'intérêt | : Catégorie A : 7,72% et/ou TMM+2,4% brut par an au choix du souscripteur,
Catégorie B : 7,92% brut par an ; |
| f. Durée | : 5 ans pour la catégorie A et 7 ans (dont 2 années de grâce) pour la catégorie B ; |
| g. Amortissement | : les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit 20 dinars par obligation. Cet amortissement commence à la première année pour la catégorie A et à la 3 ^{ème} année pour la catégorie B. |

Le Conseil d'Administration autorise la Direction Générale de Hannibal Lease d'effectuer toutes les modifications nécessaires dans les conditions et les modalités de l'Emprunt Obligataire Subordonné HL 2015-1 en fonction des conditions du marché si cela s'avère nécessaire.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :**Montant de l'emprunt :**

L'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » est d'un montant de 25 000 000 DT, divisé en 250 000 obligations subordonnées de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

- Suite -

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné seront ouvertes le **15/09/2015** et clôturées sans préavis et au plus tard le **25/11/2015**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission (25 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient 250 000 obligations subordonnées.

En cas de placement d'un montant inférieur à 25 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **25/11/2015**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **02/12/2015** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans les bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt subordonné et les versements seront reçus à partir du **15/09/2015** auprès de MAC SA intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

But de l'émission :

Hannibal Lease, de par son statut d'établissement de crédit est appelé à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'économie. A ce titre, cet emprunt subordonné permettra à la société de renforcer davantage ses fonds propres nets au vu de la réglementation bancaire. En effet, la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n°91-24 du 17 décembre 1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers fait référence aux emprunts subordonnés pour définir les fonds propres complémentaires, composantes des fonds propres nets. Ces emprunts subordonnés ne seront pris en compte annuellement pour le calcul des fonds propres complémentaires qu'à concurrence du capital restant dû et dans les limites fixées par la circulaire susvisée (à savoir 50% du montant des fonds propres nets de base).

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- **Dénomination de l'emprunt** : « Emprunt subordonné HL 2015-01 »
- **Nature des titres** : Titres de créance.
- **Forme des obligations** : nominatives.
- **Catégorie des titres** : Obligations subordonnées qui se caractérisent par leur rang de créance contractuellement défini par la clause de subordination (cf. rang de créance).
- **Législation sous laquelle les titres sont créés** : Les emprunts obligataires subordonnés sont des emprunts obligataires auxquels est rattachée une clause de subordination (cf. rang de créance). De ce fait, ils sont soumis aux règles et textes régissant les obligations, soit : le code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations. Ils sont également prévus par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie aux banques n° 91-24 du 17/12/1991 relative aux règles de gestion et aux normes prudentielles applicables aux banques et aux établissements financiers.
- **Modalité et délais de délivrance des titres** : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation subordonnée, payables à la souscription.

- Suite -

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation subordonnée souscrites dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation subordonnée entre la date de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **25/11/2015** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt subordonné, soit le **25/11/2015** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations subordonnées seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations subordonnées du présent emprunt seront offertes à trois taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- Taux variable : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) + 2,4% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers taux moyens mensuels du marché monétaire tunisien précédant la date de paiement des intérêts majorée de 240 points de base. Les douze mois à considérer vont du mois de **novembre de l'année N-1 au mois d'octobre de l'année N**.

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,72% l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- Taux fixe : Taux annuel brut de 7,92% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Intérêts :

Les intérêts seront payés à terme échu le **25 novembre** de chaque année. La dernière échéance est prévue pour le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations subordonnées émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **25/11/2020** pour la catégorie A et le **25/11/2022** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation subordonnée.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **25 novembre** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts aura lieu le **25/11/2016**.

Le premier remboursement en capital aura lieu le **25/11/2016** pour la catégorie A et le **25/11/2018** pour la catégorie B.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers la TUNISIE CLEARING.

- Suite -

Taux de rendement actuariel et marge actuarielle :

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : Le taux de rendement actuariel d'un emprunt est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,72% l'an pour la catégorie A et 7,92% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de Juillet 2015 (à titre indicatif), qui est égale à 4,8550%; et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 7,2550%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,4%, et ce, pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront émises selon deux catégories :

- ✓ Une catégorie A : sur une durée de 5 ans ;
- ✓ Une catégorie B : sur une durée de 7 ans avec deux années de grâce.

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Cette durée est de 3 ans pour la catégorie A et de 5 ans pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle. La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,728** années pour la catégorie A et **4,264** années pour la catégorie B.

Rang de créance et Maintien de l'emprunt à son rang :

Rang de créance : En cas de liquidation de l'émetteur, les obligations subordonnées de la présente émission seront remboursées à un prix égal au nominal et leur remboursement n'interviendra qu'après désintéressement de tous les créanciers, privilégiés ou chirographaires, mais avant le remboursement des titres participatifs émis par l'émetteur. Le remboursement des présentes obligations subordonnées interviendra au même rang que celui de tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant, le cas échéant (clause de subordination).

Il est à signaler que ce rang dépendrait des emprunts obligataires qui seront émis conformément aux limites prévues au niveau des prévisions annoncées au document de référence enregistré auprès du CMF en date du **31 août 2015** sous le numéro **15/007**. Toute modification susceptible de changer le rang des titulaires d'obligations subordonnées doit être soumise à l'accord de l'Assemblée Spéciale des titulaires des obligations prévues par l'article 333 du Code des Sociétés Commerciales.

Les intérêts constitueront des engagements directs, généraux, inconditionnels et non subordonnés de l'émetteur, venant au même rang que toutes les autres dettes et garanties chirographaires, présentes ou futures de l'émetteur

- Suite -

Maintien de l'emprunt à son rang : l'émetteur s'engage, jusqu'au remboursement effectif de la totalité des obligations subordonnées du présent emprunt, à n'instituer en faveur d'autres créances qu'il pourrait émettre ultérieurement, en dehors de celles prévues au niveau du document de référence susvisé aucune priorité quant à leur rang de remboursement, sans consentir ces mêmes droits aux obligations subordonnées du présent emprunt.

Garantie :

Le présent emprunt obligataire subordonné ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire subordonné, objet de la présente note d'opération, est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes, à tout investisseur potentiel ayant une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées (cf facteurs de risques liés aux obligations subordonnées).

Les souscriptions seront reçues aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse, sis au Green Center, Bloc C, 2ème étage, Rue du Lac Constance, Les Berges du Lac, Tunis.

Notation de la société: Le 30 janvier 2015, l'agence de notation Fitch Ratings a relevé la note nationale à long terme de BB- (tun) à BB (tun) attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : BB (tun) ;
- ✓ Note à court terme : B (tun) ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note B (tun) à la présente émission de la société Hannibal Lease et ce, en date du 11/08/2015.

Organisation de la représentation des porteurs des obligations subordonnées

L'émission d'un emprunt obligataire subordonné est soumise aux règles et textes régissant les obligations. En matière de représentation des obligations subordonnées, l'article 333 du code des sociétés commerciales est applicable : les porteurs des obligations subordonnées sont rassemblés en une assemblée générale spéciale qui désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des porteurs des obligations subordonnées. Les dispositions des articles 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des porteurs des obligations subordonnées et à son représentant. Le représentant de l'assemblée générale des porteurs des obligations subordonnées a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres :

Les intérêts annuels des obligations subordonnées de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations subordonnées revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

Conformément aux dispositions du paragraphe II de l'article 39 du code de l'IRPP et de l'IS, sont déductible de la base imposable les intérêts perçus par le contribuable au cours de l'année au titre des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques, ou de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie ou au titre des emprunts obligataires émis à partir du 1er Janvier 1992 dans la limite d'un montant annuel de mille cinq cent dinars (1 500 dinars) sans que ce montant n'excède mille dinars (1000 dinars) pour les intérêts provenant des comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Epargne Nationale de Tunisie.

- Suite -

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres : Il existe à fin Juillet 2015, sept emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Par ailleurs, il n'existe pas de titres de même catégorie négociés sur des marchés de titres étrangers.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission des obligations souscrites de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt subordonné « Emprunt subordonné HL 2015-01 », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Facteurs de risques spécifiques liés aux obligations subordonnées :

Les obligations subordonnées ont des particularités qui peuvent impliquer certains risques pour les investisseurs potentiels et ce en fonction de leur situation financière particulière, de leurs objectifs d'investissement et en raison de leur caractère de subordination.

- **Nature du titre :**

L'obligation subordonnée est un titre de créance qui se caractérise par son rang de créance contractuel déterminé par la clause de subordination. La clause de subordination se définit par le fait qu'en cas de liquidation de la société émettrice, les obligations subordonnées ne seront remboursées qu'après désintéressement de tous les créanciers privilégiés ou chirographaires mais avant le remboursement des titres participatifs et de capital émis par l'émetteur. Les obligations subordonnées interviendront au remboursement au même rang que tous les autres emprunts obligataires subordonnés déjà émis ou contractés, ou qui pourraient être émis ou contractés ultérieurement par l'émetteur proportionnellement à leur montant restant dû, le cas échéant (**clause de subordination telle que défini dans le paragraphe « Rang de créance »**).

- **Qualité de crédit de l'émetteur**

Les obligations subordonnées constituent des engagements directs, généraux, inconditionnels et non assortis de sûreté de l'émetteur. Le principal des obligations subordonnées constitue une dette subordonnée de l'émetteur. Les intérêts sur les obligations subordonnées constituent une dette chirographaire de l'émetteur. En achetant les obligations subordonnées, l'investisseur potentiel se repose sur la qualité de crédit de l'émetteur et de nulle autre personne.

- **Le marché secondaire :**

Les obligations subordonnées sont cotées sur le marché obligataire de la cote de la bourse mais il se peut qu'il ne soit pas suffisamment liquide. En conséquence, les investisseurs pourraient ne pas être en mesure de vendre leurs obligations subordonnées facilement ou à des prix qui leur procureraient un rendement comparable à des investissements similaires pour lesquels un marché secondaire s'est développé. Les investisseurs potentiels devraient avoir une connaissance et une expérience en matière financière et commerciale suffisante de manière à pouvoir évaluer les avantages et les risques d'investir dans les obligations subordonnées, de même qu'ils devraient avoir accès aux instruments d'analyse appropriés ou avoir suffisamment d'acquis pour pouvoir évaluer ces avantages et ces risques au regard de leur situation financière.

- Suite -

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire :

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liées, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à la société de leasing un risque de taux dans le cas où certains emplois seraient octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-914, du document de référence « Hannibal Lease 2015 » enregistré auprès du CMF en date du 31/08/2015 sous le n°15-007,

des états financiers de l'émetteur arrêtés au 30 Juin 2015 pour tout placement sollicité après le 31 Août 2015 et des indicateurs d'activité de la société relatifs au 3ème trimestre 2015 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Octobre 2015.

La note d'opération et le document de référence « HL 2015 » sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les états financiers arrêtés au 30 Juin 2015 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au 3ème trimestre 2015 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur le site respectivement au plus tard le 31 août 2015 et le 20 octobre 2015.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 10 SEPTEMBRE 2015

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008003022	BTC 52 SEMAINES 29/09/2015		4,831%	
TN000800309	BTA 4 ans " 5% octobre 2015"		4,842%	1 000,040
TN0008003030	BTC 52 SEMAINES 27/10/2015		4,855%	
TN0008003048	BTC 52 SEMAINES 24/11/2015		4,879%	
TN0008003055	BTC 52 SEMAINES 22/12/2015		4,902%	
TN0008003063	BTC 52 SEMAINES 26/01/2016		4,932%	
TN0008003071	BTC 52 SEMAINES 16/02/2016		4,950%	
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"		4,970%	1 001,033
TN0008003089	BTC 52 SEMAINES 15/03/2016		4,973%	
TN0008003097	BTC 52 SEMAINES 12/04/2016		4,997%	
TN0008003113	BTC 52 SEMAINES 14/06/2016		5,050%	
TN0008003121	BTC 52 SEMAINES 12/07/2016		5,074%	
TN0008003147	BTC 52 SEMAINES 06/09/2016	5,121%		
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,191%	946,443
TN0008000325	BTA 4 ans " 5,25% décembre 2016"		5,315%	998,969
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,736%	1 016,941
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"	6,111%		982,366
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		6,221%	980,133
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		6,245%	821,179
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		6,283%	975,645
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,421%	965,044
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,521%	956,737
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"	6,558%		965,095
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		6,582%	1 016,223
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		6,587%	946,379
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"	6,617%		960,056

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL			
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	153,079	156,682	156,697		
2	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	103,089	105,604	105,615		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
3	FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	13,510	13,860	13,862		
4	MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,995	101,587	101,599		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
5	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,392	1,429	1,430		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
6	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	37,429	38,331	38,335		
7	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	50,906	52,014	52,018		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
8	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	164,460	150,482	149,673		
9	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	578,304	552,360	549,433		
10	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	113,984	122,863	122,941		
11	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15/10/08	125,520	131,189	130,839		
12	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	120,253	130,722	130,579		
13	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	112,606	117,861	117,843		
14	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,252	98,386	98,226		
15	FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	134,724	140,528	140,147		
16	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	93,485	92,173	91,254		
17	FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	102,726	100,101	100,075		
18	MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	120,496	120,342		
19	MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	99,994	116,386	116,144		
20	FCP BIAT-CROISSANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	86,054	81,184	81,065		
21	FCP BIAT-PRUDENCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	104,629	104,556	104,541		
22	FCP BIAT-EQUILIBRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	98,010	93,363	93,272		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
23	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 439,180	1 483,417	1 479,447		
24	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 385,305	2 418,999	2 402,345		
25	FCP AMEN PERFORMANCE	AMEN INVEST	01/02/10	112,115	113,777	113,420		
26	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	104,580	108,592	107,148		
27	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	130,887	136,859	135,808		
28	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	133,033	141,770	139,861		
29	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	16,255	15,904	15,645		
30	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 158,963	5 248,815	5 211,188		
31	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 004,703	5 101,290	5 053,712		
32	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,329	2,311	2,292		
33	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,022	2,038	2,028		
34	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,116	1,102	1,081		
35	FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,031	1,041		
36	FCP HAYETT PLENITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,033	1,034		
37	FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	-	1,035	1,034		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 31/12/2014	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de paiement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
38	SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	14/05/15	4,345	108,488	107,250	107,262
39	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	26/05/15	3,811	103,995	102,713	102,724
40	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	13/04/15	4,209	106,020	104,599	104,609
41	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01/11/00	11/05/15	4,276	102,733	101,220	101,232
42	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	11/05/15	4,319	103,916	102,747	102,760
43	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	22/05/15	3,552	106,837	106,124	106,134
44	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	29/05/15	4,282	104,303	103,133	103,146
45	SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	26/05/15	3,984	102,996	101,553	101,563
46	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	29/05/15	3,676	105,095	104,031	104,042
47	GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	29/05/15	3,625	102,119	100,954	100,964
48	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	25/05/15	3,866	104,165	103,060	103,070
49	FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	30/05/15	3,778	104,217	102,388	102,399
50	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	29/05/15	4,044	106,676	105,363	105,375
51	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	27/04/15	4,197	105,639	104,245	104,256
52	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	29/05/15	3,231	103,337	102,460	102,470
53	SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	30/04/15	3,786	102,629	101,464	101,474
54	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	29/05/15	3,863	104,702	103,647	103,658
55	SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	29/05/15	4,251	102,786	101,491	101,504
56	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	28/05/15	3,703	103,707	102,726	102,737
57	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	29/05/15	3,525	104,892	103,887	103,896
58	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	25/05/15	4,224	102,652	101,469	101,481
59	AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	17/04/15	4,214	103,615	102,208	102,219
60	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	29/05/15	3,489	104,957	103,916	103,925
61	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	15/05/15	3,624	102,377	101,364	101,374
<i>FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE</i>								
62	FCP SALAMETT PLUS	AFC	02/01/07	27/04/15	0,371	10,527	10,444	10,446
63	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	29/05/15	3,379	102,823	102,296	102,307
64	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	4,443	104,004	102,565	102,577
65	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	101,935	101,946
66	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	-	-	-	10,030	10,031

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
67	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	3,855	101,462	100,409	100,483
SICAV MIXTES								
68	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	14/05/15	1,147	65,830	61,729	61,687
69	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	2,421	148,724	144,954	145,106
70	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22/03/94	11/05/15	22,766	1 489,820	1 483,817	1 483,182
71	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	26/05/15	2,834	113,033	110,682	110,627
72	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	26/05/15	1,545	112,063	107,891	107,803
73	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	29/05/15	0,600	85,430	88,960	88,711
74	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	25/05/15	0,454	17,176	16,970	16,969
75	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	30/04/15	6,596	272,658	268,903	268,808
76	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	29/05/15	0,706	32,349	29,950	30,016
77	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	29/05/15	32,738	2 419,706	2 317,528	2 311,381
78	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	21/05/15	2,540	78,209	69,338	69,220
79	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	19/05/15	1,822	57,858	53,964	53,950
80	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	15/05/15	0,692	100,944	93,081	93,058
81	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	15/05/15	0,720	110,547	98,529	98,451
82	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	15/05/15	0,655	97,573	83,465	83,391
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
83	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	27/04/15	0,268	11,421	11,233	11,219
84	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	27/04/15	0,230	12,387	12,305	12,291
85	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	27/04/15	0,205	15,946	15,488	15,462
86	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	27/04/15	0,331	14,845	14,840	14,821
87	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	25/05/15	0,350	13,041	12,855	12,860
88	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,093	11,559	11,487	11,462
89	ATTIJARI FCP HARMONIE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,232	10,671	10,466	10,453
90	ATTIJARI FCP SERENITE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	25/05/15	0,318	10,723	10,587	10,590
91	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,338	127,420	134,602	134,482
92	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	21/05/15	2,236	124,932	130,088	129,928
93	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	29/05/15	0,173	11,080	9,356	9,351
94	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	18/05/15	2,657	109,024	96,813	96,547
95	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	29/05/15	0,241	20,475	19,529	19,476
96	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	28/05/15	0,520	76,592	80,749	80,451
97	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	28/05/15	0,133	79,825	84,306	83,942
98	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/15	3,062	98,109	95,204	95,184
99	FCP GENERAL DYNAMIQUE **	CGI	30/09/13	-	-	9,319	En liquidation	En liquidation
100	FCP AL BARAKA **	CGI	30/09/13	-	-	7,293	En liquidation	En liquidation
101	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	-	-	105,862	89,458	89,486
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
102	FCP AMEN PREVOYANCE	AMEN INVEST	01/02/10	05/05/15	2,132	103,033	107,726	108,304
103	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	05/05/15	1,867	99,614	102,362	101,349
104	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	26/05/15	3,275	140,321	137,159	134,488
105	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25/05/09	29/05/15	0,021	10,578	9,526	9,217
106	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	1,346	122,856	113,252	110,366
107	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	29/05/15	2,300	121,140	117,132	116,205
108	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	1,995	104,666	104,530	104,074
109	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	08/05/15	0,417	104,777	102,026	101,050
110	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,885	177,008	186,141	185,199
111	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	3,382	163,377	171,687	171,428
112	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	25/05/15	5,215	144,094	148,198	148,082
113	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28/04/06	27/05/13	63,142	11 701,904	13 256,008	13 173,093
114	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	18,545	18,980	18,651
115	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	134,499	138,503	136,790
116	FCP SAFA	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	-	-	104,934	102,694	99,966
117	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES *	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27/01/10	20/07/11	1,582	85,902	En liquidation	En liquidation
118	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03/03/10	27/05/15	1,446	117,445	113,842	113,013
119	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 818,505	8 514,220	8 440,122
120	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	29/05/15	0,102	9,085	8,680	8,585
121	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	99,599	97,518	97,329
122	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	-	-	-	1012,758	1002,839
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
123	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	-	-	-	103,955	104,069
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
124	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	29/05/15	0,107	8,892	8,688	8,649
125	CEA ISLAMIC FUND	UGFS-NA	09/12/14	-	-	99,181	98,746	97,151

* En liquidation pour expiration de la durée de vie

** FCP en liquidation anticipée

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn

Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché alternatif de la cote de la bourse de la société « OFFICEPLAST », l'ouverture au public de « UGFS BONDS FUND » et le déclassement de « FCP FINA 60 », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 238 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	95, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 849 400
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolle Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.El Wifack Leasing	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000
24.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
25. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Gromballia -	72 255 844
26.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
27. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Zone Industrielle BP. N°7 2013 Ben Arous	71 381 688
28. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
29.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
30. Modern Leasing	11, avenue Keireddine Pacha 1002 Tunis	71 845 530

31. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244
32. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
33.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Té Boulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1080 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	Rue Larbi Zarrouk -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Z.I Charguia II.2035 Tunis Carthage	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhiâf, Zone Industrielle de Saint Gobain, Mégrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 - 1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 rue Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8.SERVICOM	Cité Ishbillia , route de Tunis 3100 Kairouan	77 273 459
9.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
10.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
11.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Avenue du Japon Montplaisir -1073 Tunis-	71 906852
12.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 965 400
5. Arab Banking Corporation -Tunisie- "ABC-Tunisie"	ABC Building Les Berges du Lac -2045 TUNIS-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac-Lac II	71 197 820
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 840 488
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	Avenue Mohamed V, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 785 049
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue 8365 cité Ennassim, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 890 355
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	12, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 355 022

19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20. Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400
21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	95, Avenue de la Liberté -1002 Tunis-	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue 8006, Montplaisir -1002 TUNIS-	71 783 000
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis	71 948 354
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Company »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Economique de Bizerte "PROMEKO"	Place de l'Union du Maghreb Arabe Bizerte	
50. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
51. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax-.	74 624 424
52. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	71 718 332
53. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
54. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
55. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 SOUSSE-	

56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société d'Investissements Hôtelières El Mouradi « SIHM »	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	
58.Société d'Investissements Hôtelières " Jerba Menzel "	Hôtel El Mouradi, Z. Touristique El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
59.Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
60.Société Financière d'Investissement "SOFI SICAF"	Centre Nawrez, rue Lac Lemon, bloc B, App 2-2 2045 Les du Lac-Tunis	71 960 530
61.Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353
62. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
63. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
64.Société Hôtelière El Kantaoui "Palm Marina"	Hôtel El Mouradi BP 48 El Kantaoui 4089 Hammam Sousse	73 246 355
65.Société Hôtelière SAMARA	Rue Abdelhamid EL KADHI -4000 SOUSSE-	73 226 699
66.Société Hôtelière Mouradi Golf	Zone touristique, El Kantaoui, BP 48 -4089 HAMMAM SOUSSE-	73 246 355
67.Sté Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
68.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
69.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
70.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
71.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
72.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
73. Société Immobilière et Touristique de Tunisie "Hôtel Mouradi Africa"	BP 48, Hôtel El Mouradi Port El Kantaoui - Hammam-Sousse-	73 246 355
74.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 2 -3018 SFAX-	74 246 190
75.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 475 267
76.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
77.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 240 337
78. Société La Glace	7, rue du Tourcoing 1000 Tunis	71 347 585
79.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
80. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
81.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
82.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
83.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
84.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
85.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
86.Société Touristique El Mouradi -STM -	Hôtel El Mouradi, BP N°48, Zone Touristique El Kantaoui -4089 Hammam Sousse-	73 246 355
87.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
88.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
89.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
90.Société Tunisienne d'Assurance Takaful -El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
91.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 800 482
92.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalie A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
93.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543

94. Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
95. Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
96. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, Menzel Bourguiba	
97. Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
98. STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	71 718 233
99. Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
100. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
101. Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir	71 950 100
102. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411
103. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Sciences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
104. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
105. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
3	AL AMANAH ETHICAL FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEoudienne D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama-Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI FCP HARMONIE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI FCP SERENITE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
16	ATTIJARI VALEURS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
17	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis

18	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
19	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
20	CEA ISLAMIC FUND	ACTIONS	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
21	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines -Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
22	FCP AL BARAKA (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
23	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
24	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
25	FCP AMEN PERFORMANCE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
26	FCP AMEN PREVOYANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
27	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
30	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
31	FCP BIAT- CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP BIAT- PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
35	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville -1002 Tunis
36	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
37	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
38	FCP GENERAL DYNAMIQUE (1)	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
39	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
40	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
41	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
42	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
44	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
45	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
46	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
47	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
48	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
49	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis

50	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
51	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Immeuble Ines-Boulevard de la Terre Centre Urbain Nord- 1080 Tunis
52	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
55	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
56	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
59	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
60	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
61	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
62	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
63	FCP SAFA	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
64	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
65	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
66	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
67	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
69	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
70	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
71	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
76	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	FINA O SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Angle de la rue du Lac Lochness et de la rue du Lac Windemere - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

79	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès –1001 Tunis
80	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac-1053 Tunis
81	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
85	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAC EXCELLENCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
87	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar-1002 Tunis Belvédère
88	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
92	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II Tunis 1053
93	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
94	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc B 3ème étage- Centre Urbain Nord – 1003 Tunis
95	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	5, rue du Yen- Résidence El Karama- Les Berges du Lac 2-1053 Tunis
96	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	9, rue du Lac Neuchâtel -Les Berges du Lac -1053 Tunis
97	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
98	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
99	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
100	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH - BC5, Bloc B 3ème étage, Centre Urbain Nord-1003 Tunis.
101	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
102	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
103	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
104	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
106	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

107	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
108	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
109	SICAV PROSPERITY	MIXTE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
110	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
111	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
112	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
113	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
114	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique- 1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
15	FCPR- TUNISAIR	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
16	FCPR-ELFOULADH	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis
17	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, App. B4-B5-B6, Bloc B, 1er étage Les Berges du Lac 1053 - Tunis

18	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
19	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
20	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
21	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	13 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
23	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
24	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
25	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
26	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
27	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4 ^{ème} étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
29	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
30	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	87, avenue Jugurtha, Mutuelleville, 1083 - Tunis
31	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	3 ^{ème} étage, Immeuble les brises du Lac, rue Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
33	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
34	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
35	FCPR MCP ImmoFund	MCP Gestion	Immeuble «ACCESS BUILDING», rue des Iles Canaries, Les Berges du Lac II, Tunis

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

MODERN LEASING

Siège Social : IMMEUBLE ASSURANCES SALIM LOT AFH –BC5 CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS MAHRAJENE

La Société MODERN LEASING publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagné de l'avis des commissaires aux comptes Mr Mohamed AMMAR et Mme Sana JAMOUCSI DERBEL.

(En dinars tunisiens)					
	Notes	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Liquidités et équivalents de liquidités	1	11 694 362	3 778 836	3 778 836	4 157 409
Créances sur la clientèle		215 845 056	172 191 615	172 191 615	191 054 054
Créances de Leasing : encours financiers		212 587 519	173 331 678	173 331 678	188 899 493
Moins : provisions 1		<7 909 550>	<7 529 574>	<7 529 574>	<7 878 384>
	2	204 677 969	165 802 104	165 802 104	181 021 110
Créances de Leasing : impayées		13 643 783	10 646 995	10 646 995	10 784 585
Moins : provisions 2		<7 882 171>	<6 565 307>	<6 565 307>	<6 956 081>
	3	5 761 612	4 081 687	4 081 687	3 828 503
Créances de leasing encours		5 405 476	2 307 824	2 307 824	6 204 442
Portefeuille titre de placement		0	0 -		0
Portefeuille titres d'investissement	4	5 636 874	5 272 799	5 272 799	5 202 202
titres d'investissement		6 077 581	5 602 581	5 602 581	5 602 581
Moins : provisions 3		<440 707>	<329 782>	<329 782>	<400 379>
Valeurs immobilisées	5	1 055 570	1 647 818	1 647 818	1 762 016
Immobilisations propres		3 412 173	3 813 584	3 813 584	3 996 121
Moins : Amortissement		<2 356 603>	<2 165 766>	<2 165 766>	<2 234 105>
Autres Actifs (*)	6	9 437 350	6 152 000	6 211 541	8 497 652
		243 669 213	189 043 068	189 102 609	210 673 334

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

MODERN LEASING

BILAN ARRETE AUX 30/06/2015

(En dinars tunisiens)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	Notes	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
<u>PASSIFS ET CAPTAUX PROPRES</u>					
PASSIFS					
Dettes envers les établissements financiers	7	93 537	348 275	348 275	128 464
Dettes envers la clientèle	8	2 486 692	2 436 950	2 436 950	2 073 767
Emprunt et dettes rattachées	9	176 004 235	143 643 257	143 643 257	167 080
Fournisseurs et comptes rattachés	10	22 677 966	10 604 175	10 604 175	404
Autres passifs courants (*)	11	11 655 431	1 732 407	1 404 183	7 832 952
Total des passifs		212 917 861	158 765 064	158 436 840	179 641 912
CAPITAUX PROPRES					
Capital social		20 000 000	20 000 000	20 000 000	20 000 000
Réserves légales		996 412	814 472	814 472	894 395
Autres réserves		4 983 539	4 508 539	4 508 539	4 508 539
Prime liée au capital		3 500 000	3 500 000	3 500 000	3 500 000
Réserves fond social		127 669	99 052	99 052	88 158
Résultat en instance d'affectation		0	19 357	19 357	0
Modification comptables (*)		0	<387 765>	0	<387 765>
Résultat reportés		413 313	1 579 117	1 579 117	1 518 550
Total des capitaux propres avant résultat		30 020 933	30 132 772	30 520 537	30 121 878
Résultat de l'exercice		730 418	145 233	145 233	909 544
Total des capitaux propres après résultat	12	30 751 351	30 278 004	30 665 770	31 031 422
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		243 669 213	189 043 068	189 102 609	210 673 334

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

MODERN LEASING

ETAT DE RESULTAT

(En dinars tunisiens)

Désignation	Notes	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>					
Intérêt de crédit bail (*)		9 216 487	7 542 178	7 510 958	16 044 016
Autres produits d'exploitation		462 877	464 311	464 311	1 060 892
Variation des produits réservés (*)		<182 357>	<16 334>	14 886	-11 999
Charges financières (*)		<5 721 439>	<4 505 993>	<4 673 085>	-9 691 070
Produit du portefeuille commercial et d'investissement (*)		140 220	91 467	91 467	78 063
Produits nets	13	3 915 788	3 575 629	3 408 537	7 479 902
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>					
Charges de personnel	14	<1 241 044>	<953 794>	<953 794>	-2 448 166
Dotation net aux provisions créances douteuses	15	<774 899>	<1 229 419>	<1 229 419>	-1 973 338
Dotation sur titres		<40 328>	0	0	-70 597
Dotations aux amortissements des immo propres	16	<161 003>	<164 954>	<164 954>	-341 069
Dotations pour risques et charges		0	<4 722>	<4 722>	-32 328
Autres charges d'exploitation	17	<990 550>	<1 049 220>	<882 128>	-1 948 056
Total des charges d'exploitation		<3 207 824>	<3 402 108>	<3 235 016>	-6 813 554
Résultat d'exploitation		707 964	173 520	173 521	666 348
Autres gains ordinaires	18	204 878	73 545	73 545	442 701
Autres pertes ordinaires		<8 250>	<173>	<173>	-14 319
Résultat des activités ordinaires avant impôt		904 592	246 892	246 893	1 094 730
Impôt sur les sociétés		<174 174>	<101 659>	<101 659>	-185 185
Résultat des activités ordinaires après impôt		730 418	145 233	145 233	909 544
Eléments extraordinaires					
Résultat net de l'exercice		730 418	145 233	145 233	909 544
Effet de la modification comptable (*)		0	-387 765	0	-387 765
Résultat net de l'exercice après modification comptable		730 418	<242 532>	145 233	521 779

(*) Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité

MODERN LEASING

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(En dinars tunisiens)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	76 707 215	50 917 012	106 060 352
Déc. de l'acquis. d'immo. Leasing	-76 519 595	-56 499 417	-127 252 459
Sommes versés au personnel et aux	-1 256 060	-1 227 436	-2 231 464
Titres de placement et participation	-434 672	500000	0
Intérêts payés CMT	-6 620 070	-5 530 459	-9 814 406
Autres flux de trésorerie	-1 062 200	-811 847	-1 227 245
Etat impôts et taxes payés	-773 604	-13 698	-56 656
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation	-9 958 987	-12 665 846	-34 521 878
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			
Déc. de l'acquis. d'immob. Propres	-31 513	-77 320	-368 201
Enc. de la cession d'immo. Propres	29000	0	48 100
Déc. de l'acquis. d'immo. Financières	0	0	0
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissements	-2 513	-77 320	-320 101
Flux de trésorerie liés au financement			
Libération du capital	10 000 000		
Dividendes et autres distributions	-1 000 000	0	0
Enc. provenant des emprunts	179 486 820	122 829 332	272 350 000
Remboursements d'emprunts	-170 953 441	-110 295 961	-237 119 431
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	17 533 379	12 533 371	35 230 569
Variation de trésorerie	7 571 879	-209 795	388 591
Trésorerie au début de l'exercice	4 028 946	3 640 355	3 640 355
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 600 825	3 430 560	4 028 946

MODERN LEASING

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

(En dinars tunisiens)

30/06/2015 30/06/2014 31/12/2014

ENGAGEMENTS DONNES

Engagement de financement en faveur de la clientèle	24 671 677	5 415 281	10 031 470
Engagements sur titres	0	0	0
Engagements donnés	24 671 677	5 415 281	10 031 470

ENGAGEMENTS RECUS

Garanties Reçues	2 500 000	2 500 000	2 500 000
Intérêts à Echoir sur Contrats Actifs	38 784 809	29 707 068	33 069 373
Valeurs des biens, objet de leasing	189 384 888	144 594 202	160 834 373
Engagements reçus	230 669 697	176 801 270	196 403 746

ENGAGEMENTS RECIPROQUES

Emprunts obtenus non encore encaissés	0	0	0
---------------------------------------	---	---	---

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
AU 30 JUIN 2015

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la Société « MODERN LEASING » arrêtés au 30 Juin 2015, sont établis conformément aux principes comptables et aux conventions de base tels que prévus par la Loi n° 96-112 du 30 Décembre 1996 et le Décret n°96-2459 du 30 Décembre 1996 ainsi que les Normes Comptables prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 Décembre 1996.

2. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la Société « Modern Leasing » ont été préparés par référence à l'hypothèse de continuité de l'exploitation ainsi qu'aux conventions comptables de base et notamment :

- Convention du coût historique ;
- Convention de la périodicité ;
- Convention de rattachement des charges aux produits ;
- Convention de prudence.

2.1. Les créances immobilisées et provisions y afférentes :

a. Créances immobilisées :

Les contrats de leasing établis par Modern Leasing transfèrent aux preneurs la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété des actifs.

Avant l'entrée en vigueur, à partir du 1er janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), telle qu'approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, et par dérogation à la convention comptable de base de prééminence du fond sur la forme, les immobilisations données en leasing figuraient sous la rubrique « Immobilisations données en leasing » parmi les actifs corporels de la société pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements financiers et des pertes de valeurs correspondant aux risques de non recouvrement de l'encours financier.

Avec l'entrée en vigueur de cette norme, la société comptabilise, les contrats conclus à partir du 01 janvier 2008 selon une approche faisant prévaloir la substance économique des transactions et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de

location. Cette nouvelle approche de présentation a été appliquée en 2009, de manière rétrospective à tous les contrats mis en force avant le 1^{er} janvier 2008.

L'investissement net dans le contrat de leasing est l'investissement brut dans le contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de leasing.

b. Dépréciation, à base individuelle, des créances issues d'opérations de Leasing :

Les provisions requises sur les engagements de la clientèle ont été déterminées conformément à la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24, telle que modifiée par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 99-04, qui définit les classes de risque et les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

- **A** : Actifs courants 0 %
- **B1** : Actifs nécessitant un suivi particulier 0 %
- **B2** : Actifs incertains 20 %
- **B3** : Actifs préoccupants 50 %
- **B4** : Actifs compromis 100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net non couvert, soit le montant de l'engagement déduction faite de la valeur vénale des biens donnés en leasing, des marges réservées et des garanties obtenues qui relèvent de celles admises par la circulaire précitée, à savoir :

- Les cautions bancaires ;
- Les actifs financiers affectés ;
- Les dépôts de garantie ;
- Les hypothèques inscrites.

La valeur vénale des biens donnés en leasing est déterminée par application d'une décote annuelle sur le coût d'acquisition, selon la nature du bien :

Biens donnés en leasing	Décote annuelle
Matériel roulant	Valeur d'origine avec une décote de 20% par an d'âge
Matériel spécifique	Valeur d'origine avec une décote de 40% par an d'âge
Immeuble	Valeur d'origine avec une décote de 14,29% par an d'âge

Si le matériel a fait l'objet d'un remplacement à une valeur inférieure à la valeur vénale après décote, la correction se fait par le calcul de la valeur vénale sur la base du nouvel investissement amorti sur la durée d'amortissement restante du contrat initial.

Les provisions ainsi déterminées sont imputées, en premier lieu, sur le poste « Créances de leasing : impayées », puis en second lieu sur le poste « Créances de leasing : encours financiers ».

c. **Dépréciation, à base collective, des créances issues d'opérations de Leasing :**

En application des dispositions de l'article 10 bis de la circulaire n°91-24 telle que complétée par la circulaire n°2012-09 du 29 juin 2012, il est constitué par prélèvement sur le résultat des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire 91-24.

Ces provisions sont déterminées compte tenu d'une analyse qui s'appuie sur des données historiques, ajustées pour tenir compte des circonstances prévalant à la date de clôture de l'exercice et de l'expérience acquise par la direction.

Cette analyse a pour objectif d'identifier des groupes homogènes de relations du portefeuille qui, compte tenu d'événements survenus depuis la mise en place des financements, ont atteint collectivement une probabilité de défaut à maturité qui objectivement permet d'anticiper une perte de valeur sur l'ensemble du groupe identifié et du portefeuille, sans que cette perte de valeur puisse être à ce stade affectée individuellement aux différentes relations..

La société « MODERN LEASING » a déterminé cette provision selon la démarche suivante :

- a) Constitution de groupes d'actifs homogènes
- b) Détermination de taux de migration moyens
- c) Détermination des facteurs scalaires relatifs à chaque groupe d'actifs
- d) Estimation des taux de provisions en se basant sur les pertes finales
- e) Détermination de la provision collective à constater

2.2. Comptabilisation des charges encourues :

Les intérêts encourus et les charges assimilées, les commissions ainsi que les charges de personnel et les autres charges d'exploitation sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus.

Les charges décaissées et relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice et sont portées au bilan de la société en compte de régularisation.

2.3. Immobilisations corporelles et incorporelles :

a. Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles sont constituées de logiciels informatiques et sont comptabilisées au prix d'acquisition historique.

Les logiciels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

b. Immobilisations corporelles :

Les immobilisations propres sont comptabilisées à leur coût d'achat hors TVA récupérable.

Les immobilisations corporelles sont amorties selon les durées d'utilisation estimées comme suit :

Immobilisations corporelles	Durée d'utilisation estimée	Méthode d'amortissement
Mobiliers et matériels de bureaux	10 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 ans	Linéaire
Matériel de transport	5 ans	Linéaire
Agencements aménagements et installations	10 ans	Linéaire
Coffre fort	10 ans	Linéaire
Autres matériels	10 ans	Linéaire

2.4. Présentation des états financiers :

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de la Modern Leasing et des résultats de ses opérations, la société a opté pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle préconisée par la Norme Comptable Tunisienne (NCT 21) relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Aussi, la présentation de l'état de résultat a été revue de manière à déterminer certaines valeurs et soldes intermédiaires spécifiques à l'activité.

2.5. Retraitements opérés pour les besoins de la comparabilité

Au 31/12/2014 il a été décidé de procéder à des retraitements en proforma sur les données historiques au 31/12/2013. Ces retraitements ont été opérés conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne N°11 « modifications comptables » et visent à :

- Assurer la comparabilité des données historiques par rapport à celles arrêtées au 30 juin 2015,
- Améliorer la pertinence de l'information financière publiée.

Les modifications comptables opérées ont porté sur :

- Une correction des capitaux propres d'ouverture et des postes « autres passifs courants » et « autres actifs courants », afin de refléter l'incidence du redressement fiscal qu'a subi la société au cours de l'exercice 2014 sur les résultats reportés et les postes de bilan concernés ainsi que celle du montant du minimum d'impôt acquitté au titre de l'exercice 2013, suite à la correction de la base de calcul du minimum d'impôt.
- Un changement de présentation de certains postes de l'état de résultat.

L'ensemble des retraitements effectués et de leurs incidences sur les différentes rubriques du bilan et de l'état de résultat au 30 juin 2014, se présente ainsi :

a- Retraitement du bilan, données comparatives au 30 juin 2014

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Effet de la modification comptable	Montant après retraitement
Total des capitaux propres avant résultat		30 665 770	-387 765	30 278 005
	Effet de la modification comptable relative au redressement fiscal		-387 765	
Total des capitaux propres après résultat		30 665 770	-387 765	30 278 005
Autres passifs courants		1 404 183	328 224	1 732 407
	Etat impôts et taxes		328 224	
Autres actifs courants		6 211 541	-59 541	6 152 000
	Etat impôts et taxes		-59 541	

b- Retraitement de l'état de résultat, données comparatives au 30 juin 2014

Rubrique	Nature du retraitement	Montant avant retraitement	Montant du retraitement	Montant après retraitement
Intérêt de crédit bail		7 510 958	31220	7 542 178
	Rattachement produit perçus d'avance		31 220	
Variation des produits réservés		14 886	-31220	-16 334
	Rattachement produit perçus d'avance		-31 220	
Charges financières nettes		-4 673 085	167 092	-4 505 993
	Commissions et services rattachés		153 873	
	Produits financiers		13 219	
Autres charges d'exploitation		-882128	-167 092	-1 049 220
	Commissions et services rattachés		-153 873	
	Produits financiers		-13 219	

4. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

Note 1 – Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2015, à 11.694.362 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Banques	11 692 216	3 777 051	4 157 108
Caisses	2146	1 785	301
Total	11 694 362	3 778 836	4 157 409

Note 2 – Créances de leasing : encours financiers :

Au 30 Juin 2015, le montant des encours financiers a atteint 204 677 969 DT, et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Immobilisations données en Leasing	28 646 484	33 715 856	29 898 231
Amortissements Leasing	-27 305 230	-32 212 770	-28 555 476
Créances immobilisées	212 671 255	173 208 618	188 946 279
Sous-total	214 012 509	174 711 704	190 289 034
Intérêts capitalisés sur opérations de rééchelonnements	-1 424 990	-1 380 026	-1 389 541
Créances de leasing : encours financiers	212 587 519	173 331 678	188 899 494
Provisions sur encours	-6 851 174	-6 735 809	-6 833 548
Provisions collectives	-944 116	-793 765	-944 116
Provisions additionnelle	-114 261	0	-100 720
Total des provisions	-7 909 550	-7 529 574	-7 878 384
Valeurs Nettes	204 677 969	165 802 104	181 021 110

Note 2.1 – Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location :

Le poste créances immobilisées brutes au 30 Juin 2015 a atteint 212 587 519 DT. Les paiements minimaux à recevoir au titre de la location se détaillent comme suit :

Libellé	En Principal			En Intérêts			Total
	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans	
Loyer	70 355 171	135 002 498	7 229 850	16 999 857	20 773 894	1 011 058	251 372 328
Total		212 587 519			38 784 809		251 372 328

Note 2.2 – Encours nets des provisions :

Au 30 Juin 2015, le solde comptable de l'encours, net des provisions, a atteint un montant de 204 677 969 DT.

Le détail de cet encours par classe de risque se présente comme suit :

Classe de risque	Engagement brut 30/06/2015	Produits perçus d'avance	Provisions			Encours nets au 30/06/2015
			Au 31/12/2014	(Dotation)/ Reprise	Au 30/06/2015	
Classe A	139 377 360	-113 621	0	0	0	139 263 739
Classe B 1	55 899 469	-557 098	0	0	0	55 342 371
Classe B 2	5 816 629	-3 518	-22 800	20 916	-1 884	5 811 226
Classe B 3	2 000 836	-17 125	-29 659	-21 138	-50 797	1 932 915
Classe B 4	10 918 215	-733 628	-6 881 809	-30 944	-6 912 753	3 271 834
Provisions collectives	0	0	-944 116	0	-944 116	-944 116
Total	214 012 509	-1 424 990	-7 878 384	-31 166	-7 909 550	204 677 969

Note 3 – Créances de leasing impayées et engagements nets

Note 3.1 – Créances de leasing impayées :

Le poste « Créances de leasing impayées » totalise au 30 Juin 2015, un solde net de 5 761 612 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Créances clients	13 643 783	10 646 995	10 784 585
Provisions pour dépréciation comptes clients	-6 300 074	-5 161 233	-5 556 342
Produits réservés suite consolidation et relocations	-267 493	-267 494	-267 494
Marges réservées	-1 314 604	-1 136 581	-1 132 246
Total	5 761 612	4 081 687	3 828 503

La structure des impayés, provisions sur impayés et marges réservées par classe de risque au 30 Juin 2015, se présente comme suit :

Classe de risque	Valeur brute 30/06/2015	Provisions			Marges réservés et produits réservés suite relocations et consolidations
		Au 31/12/2014	Dotation/ Reprise	Au 30/06/2015	Au 30/06/2015
Classe A	1 946	-	-	0	0
Classe B 1	4 378 584	-	-	0	0
Classe B 2	1 445 838	-143 542	-115 842	-259 384	-226 401
Classe B 3	1 080 841	-298 750	-225 055	-523 805	-146 658
Classe B 4	6 736 574	-5 114 050	-402 835	-5 516 885	-1 209 038
Total	13 643 783	-5 556 342	-743 732	-6 300 074	-1 582 097

Note 3.2 – Engagements nets :

Au 30 Juin 2015, le solde comptable des engagements (créances immobilisées et créances impayées) nets des provisions, des agios réservés et des produits réservés suite aux consolidations et relocations a atteint 210 439 580 DT.

Classe de risque	Engagement bruts 30/06/2015	Produits perçus d'avance au 30/06/2015	Provisions au 30/06/2015	Marges réservés au 30/06/2015	Encours nets au 30/06/2015
Classe A	139 379 307	-113 621	0	0	139 265 686
Classe B 1	60 278 053	-557 098	0	0	59 720 955
Classe B 2	7 262 466	-3 518	-261 269	-226 401	6 771 279
Classe B 3	3 081 678	-17 125	-574 602	-146 658	2 343 292
Classe B 4	17 654 788	-733 628	-12 429 638	-1 209 038	3 282 484
Provisions collectives			-944 116		-944 116
Total	227 656 292	-1 424 990	-14 209 625	-1 582 097	210 439 580

Note 3.3 – Analyse classification des actifs

	Classe A	Classe B 1	Classe B 2	Classe B 3	Classe B 4	Total
Créances de leasing encours financiers	139 377 360	55 899 469	5 816 628	2 000 836	10 918 215	214 012 509
Impayés	1 946	4 378 584	1 445 838	1 080 841	6 736 573	13 643 783
Contrat en instance de mise en force	5 405 476	0	0	0	0	5 405 476
Créances de leasing encours financiers	144 784 783	60 278 053	7 262 466	3 081 678	17 654 788	233 061 768
Avances reçues	1 365 914	86 548	0	0	0	1 452 462
Encours global	143 418 868	60 191 505	7 262 466	3 081 678	17 654 788	231 609 305
Engagement hors bilan	21 775 924	2 895 753	0	0	0	24 671 677
Total engagement	165 194 792	63 087 258	7 262 466	3 081 678	17 654 788	256 280 983
Marges réservés	0	0	226 401	146 658	1 209 038	1 582 097
Provisions individuelles	0	0	261 268	574 602	12 315 377	13 151 248
Provisions additionnelles	0	0	0	0	114 261	114 261
Couvertures des actifs classés B2, B3 et B4	0	0	487 670	721 260	13 638 676	14 847 606
Provisions collectives	729 622	214 495	0	0	0	944 117
Couvertures des clients classés en A et B1	729 622	214 495	0	0	0	944 117

Note 4– Portefeuille titres d'investissement:

Le solde net de ce poste s'élève 5.636 874 DT au 30 juin 2015 et s'analyse ainsi :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Immobilisations financières	6 077 581	5 602 581	5 602 581
Provisions sur immobilisations financières	-440 707	-329 782	-400 379
Total net	5 636 874	5 272 799	5 202 202

Les mouvements de ce poste sont détaillés dans le tableau qui suit :

Libellés	Valeurs au 31/12/14	Mouvements 1 semestre 2015		Valeurs au 30/06/2015	Provisions				Valeurs Nettes au 30/06/2015
		Acquisition/ Reclassement	Cession		Déc. 2014	Dotations	Reprise	30/06/2015	
STIMEC	15 084	0	-	15 084	8 182	0	0	8 182	6 902
SALIM	372 936	-	-	372 936	0	0	0	0	372 936
SIMSICAR	900 075	-	-	900 075	0	0	0	0	900 075
SGRC	199 990	-	-	199 990	0	0	0	0	199 990
SMT	25 000	-	-	25 000	25 000	0	0	25 000	0
BH TECHNOL	115 000	-	-	115 000	115 000	0	0	115 000	0
SIFIB	498	-	-	498	0	0	0	0	498
UTB	5 998	-	-	5 998	5 998	0	0	5 998	0
Fonds gérés SIM SICAR	3 868 000	475 000	-	4 343 000	243 167	40 328	0	283 495	4 059 505
Fonds gérés ATID	100 000	-	-	100 000	3 032	0	0	3 032	96 968
<i>Total</i>	<i>5 602 581</i>	<i>475 000</i>	<i>0</i>	<i>6 077 581</i>	<i>400 379</i>	<i>40 328</i>	<i>0</i>	<i>440 707</i>	<i>5 636 874</i>

Note 5 – Immobilisations propres :

Le solde de ce poste a atteint au 30 Juin 2015 un total net de 1 055 570 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Val. Brute au 31/12/14</u>	<u>Acquisition 2015</u>	<u>Cession 2015</u>	<u>Val. Brute au 30/06/2015</u>	<u>Amort au 31/12/14</u>	<u>Dotations 2015</u>	<u>Amort sur cession</u>	<u>Amort au 30/06/2015</u>	<u>VCN au 30/06/15</u>
Logiciels	1 665 731	23 498	0	1 689 229	-1 360 018	-88 646	0	-1 448 665	240 565
Terrain	711 340	0	- 576 956	134 384	0	0	0	0	134 384
Constructions	316 021	0	0	316 021	-28 029	-3 704	0	-31 734	284 287
A.A.I.	317 731	2 888	0	320 619	-172 104	-13 914	0	-186 017	134 601
M.M.B.	142 980	0	0	142 980	-66 147	-6 818	0	-72 965	70 015
Matériel Informatique	516 548	5 127	0	521 675	-448 911	-26 620	0	-475 531	46 144
Autres matériels	52 925	0	0	52 925	-36 337	-1 295	0	-37 632	15 294
Matériel roulant	272 846	0	- 38 505	234 341	-122 559	-20 007	38 505	-104 060	130 281
<i>Total</i>	<i>3 996 121</i>	<i>31 513</i>	<i>- 615 461</i>	<i>3 412 173</i>	<i>-2 234 105</i>	<i>-161 003</i>	<i>38 505</i>	<i>-2 356 603</i>	<i>1 055 570</i>

Note 6 – Autres Actifs :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 9 437 350 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Note	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Fournisseurs, avances et acomptes		622 285	859 779	859 779	1 616 195
Prêts au personnel long terme		98 029	155 194	155 194	114 287
Cautionnements		14 904	17 004	17 004	2 100
Frais d'émission des emprunts		155 592	72 924	72 924	108 869
Prêts au personnel court terme		139 003	172 747	172 747	190 251
Charges comptabilisées d'avance		53 000	58 389	58 389	57 305
Etat, impôts et taxes	6.1	8 139 973	4 695 681	4 755 222	6 314 938
Compte d'attente		118 192	91 640	91 640	95 059
Débiteurs divers		111 275	266	266	10 865
Produits à recevoir		0	28 377	28 377	2 688
Total brut		9 452 254	6 152 000	6 211 541	8 512 556
Provisions pour dépréciations des actifs courants		(14 904)	0	0	(14 904)
Total net		9 437 350	6 152 000	6 211 541	8 497 652

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 6.1 – Etat impôts et taxes :

Le montant des impôts et taxes a atteint 8 139 973 DT au 30 Juin 2015 détaillé comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Avance TFP	4 365	0	0	0
Retenues à la source sur placements & jetons	11 215	51 056	51 056	22 020
Acomptes provisionnels	66 582	0	0	33 078
Etat, impôts et taxes, Report TVA	8 057 811	4 644 625	4 704 166	6 259 840
Total	8 139 973	4 695 681	4 755 222	6 314 938

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 7– Dettes envers les établissements financiers :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2015, à 93 537 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Banques	93 537	348 275	128 464
Total	93 537	348 275	128 464

Note 8 – Dettes envers la clientèle :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 2.486.692 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Clients créditeurs	2 486 692	2 436 950	2 073 767
Total	2 486 692	2 436 950	2 073 767

Note 9 – Emprunts et dettes rattachées :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 176 004 235 DT. Il se détaille comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2014	Accords / Souscription	Reclassements renouvellement abonnements	Règlements	Solde au 30/06/2015	Note
Emprunts à long terme	78 993 724	60 500 000	-10 523 641	-50 000 000	78 970 083	9.1
Emprunts à court terme	16 320 188	0	15 723 641	-8 353 441	23 690 388	9.2
Emprunt obligataire	26 000 000	0	-5 200 000	0	20 800 000	
Découvert mobilisé	2 500 000	11 000 000	0	-2 500 000	11 000 000	
Intérêts courus	1 987 417	0	1 263 180	-1 987 417	1 263 180	
Billets de trésorerie	41 600 000	109 250 000	0	-110 100 000	40 750 000	
Intérêts payés d'avances	-320 924	0	-148 492	0	-469 416	
Total	167 080 405	180 750 000	1 114 688	-172 940 858	176 004 235	

Note 9.1 – Emprunts à long terme :

Le montant des emprunts à long terme a atteint 78 970 083 DT, au 30 Juin 2015, détaillé comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2014	Accords / Souscription	Reclassement ou règlement	Solde au 30/06/2015
Crédit BH	26 473 880	0	-3 675 581	22 798 299
Crédit BIAT	2 648 147	0	-720 899	1 927 248
Crédit AMEN BANK	8 870 869	1 500 000	-1 879 090	8 491 779
Crédit EL BARAKA	25 000 000	50 000 000	-50 000 000	25 000 000
Crédit TQB	1 428 571	0	-285 714	1 142 857
Crédit ATTIJARI BANQUE	6 925 805	0	-659 937	6 265 868
Crédit STB	3 500 000	0	-1 000 000	2 500 000
Crédit BTE	4 146 452	5 000 000	-1 302 420	7 844 032
Crédit ATB	0	4 000 000	-1 000 000	3 000 000
Total	78 993 724	60 500 000	-60 523 641	78 970 083

Note 9.2 – Emprunts à court terme :

Le montant des emprunts à court terme a atteint 23 690 388 DT au 30 Juin 2015, détaillé comme suit :

Libellés	Solde au 31/12/2014	Reclassements Renouvellements Abonnements Accords	Règlements	Solde au 30/06/2015
Échéance à - 1 an/Emprunt BH	7 070 929	3 675 581	3 482 022	7 264 488
Échéance à - 1 an/Emprunt BIAT	1 441 799	720 899	720 900	1 441 799
Échéance à - 1 an/Emprunt AMEN BANK	3 094 003	1 879 090	1 603 980	3 369 113
Échéance à - 1 an/Emprunt BTE	853 548	1 302 420	420 203	1 735 764
Échéance à - 1 an/Emprunt TQB	571 429	285 714	285 715	571 429
Échéance à - 1 an/Emprunt ATTIJARI	1 288 480	659 937	640 622	1 307 795
Échéance à - 1 an/Emprunt STB	2 000 000	1 000 000	1 000 000	2 000 000
Échéance à - 1 an/Emprunt ATB	0	1 000 000	200 000	800 000
Échéance à - 1 an/Emprunt obligataire	0	5 200 000	0	5 200 000
Total	16 320 188	15 723 641	8 353 442	23 690 388

Note 10 – Fournisseurs et comptes rattachés :

Ce poste totalise au 30 Juin 2015, un solde 22 677 967 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Fournisseurs Leasing	22 391 101	10 257 064	7 491 057
Fournisseurs divers	286 866	347 111	341 894
Total	22 677 967	10 604 175	7 832 952

Note 11– Autres passifs courants :

Le poste « Autres passifs courants » s'élève au 30 Juin 2015 à 11.655.431 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Etat, impôts et taxes	341 219	563 687	235 463	883 065
CNSS à payer	116 372	95 591	95 591	168 480
Compte d'attente	68 047	127 056	127 056	118 977
Tantièmes à payer	3 333	3 333	3 333	3 333
Dividendes à payer	193	193	193	193
Assurance Groupe	1 140	11 925	11 925	10 127
Impôts sur les bénéfices	174 174	279 615	279 615	221 939
Charges à payer	602 580	411 486	411 486	819 662
Crédit BH CNRPS	0	5 153	5 153	0
Opposition amicale BH	825	142	142	0
Provisions pour congés à payer	121 196	82 972	82 972	75 941
Provisions pour risques	163 956	151 253	151 253	163 956
Produit constatés d'avances	62 396	0	0	60 651
Actionnaires opération sur le capital	10 000 000	0	0	0
Total	11 655 431	1 732 407	1 404 183	2 526 324

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 12 – Capitaux propres :

Le poste « Capitaux propres » s'élève au 30 Juin 2015 à 30.751.351 DT et se détaille comme suit :

<u>Libellés</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves Légales</u>	<u>Réserves pour réinvestissement</u>	<u>Prime liée au capital</u>	<u>Réserves statutaires</u>	<u>Réserves Fonds Social</u>	<u>Résultats Reportés</u>	<u>Modification Comptable</u>	<u>Résultat de la période</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2014	20 000 000	894 395	4 204 047	3 500 000	304 492	88 158	1 518 550	-387765	909 544	31 031 422
Affectation du résultat		102 016	475 000			50 000	-105 237	387 765	-909 544	0
Dividendes							-1 000 000			-1 000 000
Crédits non remboursables et autres avantages en natures						-10 489				-10 489
Capital souscrit	15 000 000									
Capital souscrit non libéré	-15 000 000									
Résultat du premier semestre 2015									730 418	730 418
Solde au 30/06/2015	20 000 000	996 411	4 679 047	3 500 000	304 492	127 669	413 313	0	730 418	30 751 351

Note 13 – Produits nets de leasing :

Les revenus nets de leasing s'élèvent au 30 Juin 2015 à 3.915.788 DT et s'analysent comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
<u>Loyers leasing</u>	9 217 784	7 783 109	7 751 889	16 365 217
<u>Dotation aux amortissements des immobilisations</u>	-1 296	-240 931	-240 931	-321 201
<u>Intérêts sur loyers leasing</u>	9 216 487	7 542 178	7 510 958	16 044 016
- Dotation marge	-326 198	-232 718	-232 718	-326 448
- Reprise marge	143 840	216 384	216 384	314 450
- Reprise produits capitalisés	0	0	31 220	0
<u>Variations des marges réservées</u>	-182 357	-16 334	14 886	-11 999
<u>Autres produits d'exploitation</u>	462 877	464 311	464 311	1 060 892
- Intérêts de retard	298 650	292 983	292 983	633 690
- Services annexes	164 227	171 328	171 328	427 202
<u>Charges Financières nettes</u>	-5 721 439	-4 505 993	-4 667 174	-9 691 070
<u>Produit du portefeuille commercial et d'investissement</u>	140 220	91 467	98 775	78 063
Produits nets de leasing	3 915 788	3 575 629	3 421 756	7 479 902

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 13.1 – Charges financières nettes :

Les charges financières s'élèvent au 30 Juin 2015 à D : 5 721 439 DT et se détaillent comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Intérêts sur billets de trés SICAV BHO	310 289	140 889	140 889	390 069
Intérêts sur billets de trés ASS SALIM	77 864	67 765	67 765	136 801
Intérêts sur billets de trés TANIT LA POSTE	89 541	58 720	58 720	135 722
Intérêts sur billets de trés SIMSICAR	0	22 395	22 395	22 395
Intérêts sur emprunts - Al Baraka Bank	887 221	860 151	860 151	1 749 169
Intérêts sur billets de trés TUNISIE SICAV	199 158	59 120	59 120	193 552
Intérêts sur billets de trés ZITOUNA	527 599	425 266	425 266	872 663
Intérêts sur billets de trés ATTI OBLI	85 526	100 023	100 023	271 831
Intérêts sur billets de trés ATTI SICAR	5 576	0	0	0
Intérêts sur billets de trés EQUIT FUND	10 297	7 212	7 212	19 205
Intérêts sur billets de trés PRUD FUND	8 526	5 413	5 413	13 938
Intérêts sur billets de trés SICAV PLUS	10 677	0	0	0
Intérêts sur billets de trés SICAV ENTREP	9 430	0	0	0
Intérêts sur emprunts – BH	1 256 411	942 739	942 739	2 140 730
Intérêts sur emprunts – BIAT	119 196	160 074	160 074	306 002
Intérêts sur emprunts – BTE	212 358	8 378	8 378	51 720

Libellés	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Intérêts sur emprunts – AMEN BANK	455 064	218 514	218 514	541 772
Intérêts sur emprunts – TQB	58 607	74 520	74 520	142 752
Intérêts sur emprunts – ATTIJARI BANK	266 233	121 550	121 550	239 924
Intérêts sur emprunts – STB	164 556	227 259	227 259	429 627
Intérêts sur emprunts – ATB	77 093	0		0
Intérêts sur emprunts obligataires	838 055	846 608	846 608	1 691 965
Commission SIFIB	0	0	0	0
Commissions INTERMEDIAIRE	0	0	14 004	0
Commissions sur remise chiffre d'affaires	0	0	136 869	0
Commissions de gestion SIMSICAR	0	0	0	0
Autres commissions	0	0	3 000	0
Résorption des frais sur émissions d'emprunt	0	0	13 219	0
Autres charges financières	0	0	0	14 501
Intérêts sur avance compte à terme	1 916	0	0	0
Moins value	6 102	0	0	0
Pertes de changes	0	2 264	2 264	2 264
Agios débiteurs	70 047	164 442	164 442	373 827
Total charges financières	5 747 341	4 513 301	4 680 393	9 740 428
Agios créditeurs et intérêts des placements	21 937	7 308	7 308	48 319
Gain de change	3 965	0	0	1 039
Total charges financières nettes	5 721 439	4 505 993	4 673 085	9 691 070

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 14 – Charges de personnel :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 1 241 044 DT et s'analyse comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Salaires primes et compléments de salaires	736 186	560 944	1 619 887
Charges connexes aux salaires	220 277	202 969	382 173
Cotisations de sécurités sociales et Assurance groupe	239 327	198 253	449 494
Variation de la provision pour congés à payer	45 254	-8 372	-3 388
Total	1 241 044	953 794	2 448 167

Note 15 – Dotations nettes (des Reprises) sur provisions pour créances douteuses :

Le solde de ce poste s'élève, au 30 Juin 2015, à 774.899 DT. Il correspond à la dotation nette des provisions sur les encours et les impayés et s'analyse par classe de risque comme suit :

Libellés	Provisions au 31/12/2014	Dotations (Reprises) sur impayées	Dotations (Reprises) sur encours	Provisions additionnelle	Total des dotations ou des Reprises	Provisions au 30/06/2015
Classe A	0	0	0	0	0	0
Classe B 1	0	0	0	0	0	0
Classe B 2	166 342	115 842	-20 915	0	94 927	261 269

Classe B 3	328 409	225 055	21 138	0	246 193	574 602
Classe B 4	11 995 859	402 835	17 404	13 541	433 780	12 429 638
Provisions collectives	944 115	0	0	0	0	944 115
Total	13 434 725	743 733	17 626	13 541	774 899	14 209 624

Note 16 – Dotation aux amortissements des immobilisations propres :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 161 003 DT et se détaille comme suit :

Libellé	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Logiciels	88 646	95 091	194 098
Constructions	3 704	3 160	6 320
A.A.I.	13 914	13 842	27 657
M.M.B.	6 818	6 849	20 270
M. Informatiques	26 620	28 359	54 796
Autres matériels	1 295	1 873	3 681
Matériels roulants	20 007	15 780	34 247
Total	161 003	164 954	341 069

Note 17 – Autres charges d'exploitation :

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2015 à 990.550 DT et se détaille comme suit :

Libellés	30/06/2015	30/06/2014 (retraité en proforma)	30/06/2014 (publié)	31/12/2014
Achats de matières et fournitures	83 073	115 151	115 151	82 703
Total des achats	83 073	115 151	115 151	82 703
Charges locatives	129 112	134 183	134 183	270 562
Entretiens et réparations	89 369	93 547	93 547	94 088
Primes d'assurances	26 237	47 520	47 520	90 905
Total des services extérieurs	244 719	275 250	275 250	455 555
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	74 066	130 641	130 641	345 095
Publicités, publications, relations publiques	62 490	36 402	36 402	106 687
Déplacements, missions et réceptions	34 523	34 488	34 488	102 293
Frais postaux et de télécommunications	83 398	66 734	66 734	144 680
Services bancaires	14 069	6 353	6 353	13 537
Divers services extérieurs	17 433	16 222	16 222	86 648
Total des autres services extérieurs	285 979	290 841	290 841	798 940
Jetons de présence	50 625	35 625	35 625	71 250
Autres charges diverses	58 737	56 342	56 342	113 669
Total des charges diverses	109 362	91 967	91 967	184 919
Impôts et taxes sur rémunération	8 436	22 781	22 781	24 093
TCL	23 643	18 749	18 749	39 932
Droits d'enregistrement et de timbres	29 741	33 687	33 687	66 047
Contribution Conjoncturelle	0	0		9 188
Autres impôts et taxes	21 563	33 702	33 702	60 500
Total des impôts et taxes	83 384	108 920	108 920	199 760
Résorption des autres actifs	13 276	13 219	0	27 274
Commission sur remises chiffre d'affaire	138 630	136 869	0	129 903
Commission SIFIB (*)	18 001	14 004	0	15 001
Commissions INTERMEDIAIRE (*)	3 001	3 000	0	3 000
Commissions de gestion SIMSICAR (*)	0	0	0	38 681
Autres commissions (*)	11 125	0	0	12 321
Total des commissions	170 756	153 873	0	198 906
Total	990 550	1 049 220	882 128	1 948 056

(*) : Chiffres retraités pour les besoins de la comparabilité (voir notre 2.5).

Note 18 – Autres gains ordinaires :

Le solde du poste « Autres gains ordinaires » s'élève au 30 Juin 2015 à 204.878 DT. Il est constitué principalement des profits résultant des cessions de matériels récupérés.

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Mesdames, messieurs les Actionnaires de la Société Modern Leasing SA,

Introduction :

1. En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 30 Avril 2015, et en application de l'article 21 bis nouveau de la Loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, telle que modifiée par la Loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la société Modern Leasing arrêtés au 30 juin 2015. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 243 669 213 DT et un bénéfice net de la période s'élevant à 730 418 DT.

2. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au système comptable des entreprises et en respect des normes de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Etendue de l'examen :

3. Nous avons conduit notre examen limité en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires en accord avec les normes d'audit généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes exigent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des procédures analytiques appliquées aux données financières et des entretiens avec les responsables de la société. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit.

Conclusion des travaux :

4. Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas eu connaissance ou relevé d'éléments qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « MODERN LEASING » au 30 Juin 2015 conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, le 04 septembre 2015

P/ CMA
Mohamed AMMAR

P/ JSCONSULTING
Sana JAMOUSSI DERBEL

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE NEW BODY LINE

SIEGE SOCIAL: AVENUE ALI BALHAOUANE 5199 MAHDIA TUNISIE

La Société New Body Line -, publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015 accompagnés du rapport d'examen limité du commissaire aux comptes Mr Kaïs BOUHAJJA.

NBL
BILAN ARRETE AU 30-06-2015
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	30/06/15	30/06/14	31/12/14
ACTIF				
ACTIFS NON COURANTS				
<i>Actif immobilisé</i>				
Immobilisations incorporelles		29 184	29 184	29 184
Moins : amortissements		<27 623>	<26 070>	<26 622>
	1	1 561	3 114	2562
Immobilisations corporelles		3 946 707	3 321 023	3 700 836
Moins : amortissements		<1 935 398>	<1 663 839>	<1 790 449>
	2	2 011 309	1 657 184	1910 387
Total des actifs immobilisés		2 012 870	1 660 298	1 912 949
Autres actifs non courants	3	75 906	227 627	151 766
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		2 088 776	1 887 925	2 064 715
ACTIFS COURANTS				
Stocks		1 343 915	1 142 532	1 433 811
Moins : provision		<0>	<0>	<0>
	4	1 343 915	1 142 532	1 433 811
Clients et comptes rattachés		1 735 124	2 219 097	2 382 352
Moins : provision		<96 224>	<96 224>	<96 224>
	5	1 638 900	2 122 873	2 286 128
Autres actifs courants		109 905	114 593	16 450
Moins : provision		<13 700>	<0>	<14 645>
	6	96 205	114 593	1 805
Placements et Autres Actifs financiers	7	4 175 295	5 750 635	6 117 712
Liquidités et équivalents de liquidités	8	4 596 516	2 031 898	1 703 626
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		11 185 083	11 162 531	11 543 082
TOTAL DES ACTIFS		13 939 607	13 050 456	13 607 797

NBL
BILAN ARRETE AU 30-06-2015
(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	30/06/15	30/06/14	31/12/14
CAPITAUX PROPRES				
Capital social		3 864 000	3 864 000	3 864 000
Autres capitaux propres		194 975	209 688	163 475
Réserves		1 824 479	1 401 356	1 401 356
Primes d'émission		4 720 600	4 569 811	4 720 436
Avoir des actionnaires		0	<28 994>	<205 296>
Compléments d'apports		36 005	0	0
Total des capitaux propres avant résultat	9	10 640 059	10 015 861	9 943 971
Résultat de l'exercice		660 451	795 112	2 046 003
Total des capitaux propres après affectation		11 300 510	10 810 973	11 989 974
PASSIFS				
Passifs non courants				
Provisions		0	41 452	0
Total des passifs non courants		0	41 452	0
Passifs courants				
Fournisseurs et comptes rattachés	10	481 427	169 114	728 077
Autres passifs courants	11	2 157 670	2 020 835	889 746
Concours bancaires et autres passifs financiers		0	8 082	0
Total des passifs courants		2 639 097	2 198 031	1 617 823
Total des passifs		2 639 097	2 239 483	1 617 823
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		13 939 607	13 050 456	13 607 797

NBL
ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2015
(Exprimé en dinars Tunisien)

	Notes	30/06/15	30/06/14	31/12/14
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus	12	3 261 072	2 868 910	6 754 139
Autres produits d'exploitation		41 548	25 676	75 742
Total des produits d'exploitation		3 302 620	2 894 586	6 829 881
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de stocks de PF et encours		185 291	190 712	46 330
Achats d'approvisionnement consommés	13	1 173 799	987 323	2 559 372
Charges de personnel	14	774 644	632 153	1 366 501
Dotations aux amortissements et provisions	15	220 865	199 854	376 070
Autres charges d'exploitation	16	228 125	209 816	426 976
Total des charges d'exploitation		2 582 724	2 219 858	4 775 249
Résultat d'exploitation		719 896	674 728	2 054 632
Charges financières nettes	17	<115 622>	180 495	136 268
Autres pertes ordinaires		<32>	<196>	<0>
Produits des placements		174 962	67 667	114 937
Autres gains ordinaires		2 936	1 194	20 450
Résultat des activités ordinaires avant impôt		782 140	923 888	2 326 287
Impôt sur les bénéfices	18	<121 689>	<128 776>	<280 284>
Résultat net de l'exercice		660 451	795 112	2 046 003
Modification comptables		0	0	0
Résultat de l'exercice après modifications comptables		660 451	795 112	2 046 003

NBL
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er Janvier au 30 juin 2015

(Exprimé en dinar Tunisien)

	Notes	30/06/15	30/06/14	31/12/14
RESULTAT NET		660 451	795 112	2 046 003
Ajustements		307 376	<1 321 626>	52 799
Amortissements & provisions		220 865	199 854	376 070
Variation des stocks		89 896	254 906	<36 373>
Variation des clients et autres créances		553 773	<1 430 850>	<825 736>
Variation des fournisseurs et autres dettes		965 252	<169 103>	697 607
Quote part subvention d'investissement		<22 544>	<25 676>	<24 758>
Dividende non réglés		<1 622 880>	0	<364>
Incidence de variation de taux de change		123 014	<150 757>	<133 667>
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation		967 827	<526 514>	2 098 782
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</i>				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations Corp. et Inc.		<189 850>	<315 177>	<588 226>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Corp. et Inc.		0	0	0
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		0	0	<1 090 433>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 942 418	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements		1 752 568	<315 177>	<1 678 659>
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i>				
Dividendes et autres distributions		0	0	<1 545 236>
Encaissement subvention d'investissement		54 044	78 897	84 896
Remboursement d'emprunt		0	<7 670>	<15 752>
Décaissement lié aux opérations sur actions propres		0	<164 271>	<189 948>
Encaissement lié aux opérations sur actions propres		241 465	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		295 509	<93 044>	<1 666 040>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité		<123 014>	150 757	133 667
VARIATION DE TRESORERIE		2 892 890	<783 978>	<1 112 250>
TRESORERIE DEBUT EXERCICE		1 703 626	2 815 876	2 815 876
TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE		4 596 516	2 031 898	1 703 626

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ANNUELS AU 30 juin 2015

1. PRESENTATION DE LA SOCIETE ET REFERENTIEL COMPTABLE

La société « NEW BODY LINE. SA » est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 3 864 000 DT. Elle a été créée en novembre 2000. Elle a pour objet la conception, le développement, le tricotage, la confection et la commercialisation de tout genre de vêtements.

Les états financiers de la société « NEW BODY LINE. SA » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 31 décembre 1996 portant approbation des normes comptables.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers de la Société « NEW BODY LINE. SA » sont élaborés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Unité monétaire :

Les états financiers de la société « NEW BODY LINE. SA » ont été arrêtés en Dinars Tunisiens.

Les immobilisations et amortissements :

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent au niveau des actifs non courants pour leurs coûts d'acquisition et sont amorties sur leurs durées de vies estimées selon le mode linéaire.

Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

Logiciels	33%
Matériel industriel principal et auxiliaire	10%
Outillages industriels	20%
Installations générales, agencements et aménagements	10%
Matériels informatiques acquis avant novembre 2003	15%
Matériels informatiques acquis après novembre 2003	33%
Mobiliers et matériels de bureaux	10%
Autres mobiliers	10%

La valorisation des stocks :

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode FIFO. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane

à l'importation et taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui est déterminé par l'application d'une décote de 25% sur le prix de vente.

- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé jusqu'au stade de la fabrication. Ce cout est déterminé en appliquant un pourcentage, traduisant le degré d'avancement dans le cycle de production, au cout de production déterminé comme précisé ci-dessus.

Evaluation des placements à l'inventaire:

A la date de clôture, Les titres cotés très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat.

Réalisation des revenus et rattachement des charges :

Les revenus sont comptabilisés au moment de leur réalisation. Les charges qui ont concouru à la réalisation de ces revenus sont rattachées à l'exercice de constatation des revenus correspondants.

Comptabilisations des opérations en monnaies étrangères

La société ne dispose pas d'éléments monétaires à long terme détenus en monnaies étrangères. De ce fait aucun flux n'est inscrit en écart de conversion au bilan.

Pour les autres éléments monétaires libellés en monnaies étrangères :

- les créances clients ainsi que les comptes de trésoreries sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

- les passifs libellés en monnaies étrangères n'ayant de couverture de change sont convertis au taux de clôture à la fin de l'exercice.

Comptabilité d'engagements :

Les effets des transactions et autres événements sont pris en compte en comptabilité dès qu'ils se produisent et non pas au moment des encaissements ou des paiements.

L'impôt sur les sociétés :

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles prévus par le code des avantages fiscaux pour le régime totalement exportateur. La méthode de constatation de la charge d'impôt sur les sociétés est celle de l'impôt exigible.

3. NOTES SUR LE BILAN

(Les chiffres sont exprimés en dinars tunisiens)

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Le solde net des immobilisations incorporelles totalise au 30 juin 2015 un montant de 1 561 DT contre 2 562 DT au 31 décembre 2014. Ces comptes se détaillent comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
Logiciel	24 184	24 184	24 184
Site WEB	5 000	5 000	5 000
Total	29 184	29 184	29 184
Moins : Amortissements	<27 623>	<26 070>	<26 622>
Valeur nette comptable	1561	3 114	2 562

Voir en Annexe le tableau des immobilisations

Note 2 : Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 30 juin 2015 à 2 011 309 DT contre 1 910 387 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
Installation générales, agencements et aménagements de construction	207 131	156 449	207 131
Matériel industriel principal	2 608 626	2 277 958	2 608 626
Matériel industriel auxiliaire	343 448	326 459	355 157
Matériel laboratoire	39 087	32 001	34 117
Outillages industriels	3 539	3 539	3 539
Matériel de transport	32 547	32 547	32 547
Installation générales, agencements et aménagements divers	393 160	388 611	393 160
Mobilier et matériel de bureau	92 132	82 772	86 559
Immobilisation en cours	227 037	20 687	0
Total	3 946 707	3 321 023	3 700 836
Moins : Amortissements	<1 935 398>	<1 663 839>	<1 790 449>
Valeur nette comptable	2 011 309	1 657 184	1 910 387

Voir en Annexe le tableau des immobilisations

Note 3 : Autres actifs non courants

Le solde des autres actifs non courants s'élève à 75 906DT au 30 juin 2015 contre un solde de 151 766 DT au 31 décembre 2014. Les autres actifs non courants sont composés des frais nécessaires et liés à l'opération d'introduction en bourse effectuée en 2013. Ces derniers se détaillent comme suit :

Frais préliminaires	Montant
Commissions	268 923
Honoraires	21 890
Insertion publicitaire	3 063
Nouvelle admission de la société	2131
Placement de garanti	16 204
Publicité et assistance à la communication	88 954
Réception	24 100
Frais de recherche	50 000
Subvention reçue	<20 055>
Total	455 210
Résorption frais préliminaires	<379 304>
Solde net frais préliminaires	75 906

Note 4 : Stocks

Le solde des comptes stocks s'élève à 1 343 915DT au 30 juin 2015 contre 1 433 811 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
M.P. Tricotage	419 301	434 613	527 183
M.P. Confection	79 636	23 615	11 896
M.P. Emballage	93 435	21 110	44 634
M.P. Teinture	86 117	37 520	66 331
Emballages	780	780	780
Stocks produits intermédiaires	310 310	399 423	525 878
Stock produits finis	68 910	36 759	99 873
Stock produits finis pour le marché local	61 240	45 186	0
Stock de pièces de rechange	224 186	143 526	157 236
Total	1 343 915	1 142 532	1 433 811

Note 5 : Clients et comptes rattachés

Le solde net des comptes clients et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2015 à 1 638 900DT contre 2 286 128 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit:

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc.-14</i>
Clients locaux	114 096	76 988	94 418
Clients, étrangers	1 524 804	2 045 885	2 191 710
Clients douteux	96 224	96 224	96 224
Total	1 735 124	2 219 097	2 382 352
Moins : Provisions	<96 224>	<96 224>	<96 224>
Solde net	1 638 900	2 122 873	2 286 128

Note 6: Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève à 96 205 au 30 juin 2015 contre 1 805 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc.-14</i>
Fournisseurs avances et acomptes	13 700	16 149	14 645
Personnel avance et acompte	5 220	8 365	0
Subvention à recevoir	0	53 130	0
Arrondissement rémunération	<2>	4	<2>
Etat, IS à reporter	0	0	0
TVA déductible	0	0	0
Etats acomptes provisionnels	84 142	10 377	0
Charges constatées d'avance	6 845	15 102	1 807
Produit à recevoir	0	11 466	0
Total	109 905	114 593	16 450
Moins : Provisions	<13 700>	<0>	<14 645>
Solde net	96 205	114 593	1 805

Note 7: Placements et actifs financiers :

Le solde net des placements et autres actifs financiers s'élève à 4 175 295 DT au 30 juin 2015 contre un solde de 6 117 712 au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit :

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc.-14</i>
Billet de trésorerie	3 900 000	0	5 000 000
Comptes en devises	0	4 144 680	0
Titres SICAV	275 295	1 605 955	1 117 712
Total	4 175 295	5 750 635	6 117 712

Note 8 : Liquidités & équivalent de liquidités :

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 30 juin 2015 à 4 596 516DT contre 1 703 626 DT au 31 décembre 2014 et se détaille comme suit:

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
UBCI 1 Dinars	74 129	11 626	12 177
UBCI 2 Dinars	1 601	227	288
UBCI EURO	1 874 297	147 362	682 720
STUSID	0	0	0
TSI	400 086	262	969
TSI de régularisation	16	4	3 879
BIAT Dinars	31 586	4 413	2 498
BIAT Euro	2 214 380	1 867 234	1 000 557
CAISSE	421	770	538
Total	4 596 516	2 031 898	1 703 626

Note 9 :Capitaux propres

Le solde des capitaux propres avant résultat s'élève, au 30 juin 2015 à 10 640 059DT contre 9 943 971 DT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
Capital social	3 864 000	3 864 000	3 864 000
Autres capitaux propres	194 975	209 688	163 475
Réserves	1 824 479	1 401 356	1401 356
Avoir des actionnaires	0	<28 994>	<205 296>
Prime d'émission	4 720 600	4 569 811	4 720 436
Compléments des apports	36 005	0	0
Total	10 640 059	10 015 861	9 943 971

Voir en annexe le tableau de variation des capitaux propres.

Note 10 : Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des comptes fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 30 juin 2015 à 481 427 DT contre 728 077 DT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc-14</i>
Fournisseurs locaux	48 184	67 521	112 278
Fournisseurs étrangers	412 833	101 593	589 520
Fournisseurs factures non parvenues	20 410	0	26 279
Total	481 427	169 114	728 077

Note 11 : Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 30 juin 2015 à 2 157 670 DT contre 889 746 DT au 31 décembre 2014, et se détaille comme suit :

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc-14</i>
Personnel rémunération due	71 670	63 905	133 338
PDG rémunération due	5 015	8 144	16 716
Personnel opposition	90	171	171
Avances au personnel	0	0	<1 232>
Congés payés	72 399	92 017	35 754
R/S à payer	7 449	6 516	15 377
R/S sur marché	823	350	454
R/S sur honoraires	64	320	369
R/S loyer	493	491	493
R/S jeton de présence	500	0	0
Impôt à liquider	121 689	128 776	201 102
TVA à reporter	1 717	0	<2 731>
TCL	643	1	948
Autres taxes	344	240	107
CNSS	84 425	57 127	95 425
Dividende à payer	1 623 231	1 545 600	0
Charges à payer	65 634	117 177	121 653
Intérêts perçus d'avance	101 484	0	271 438
Dividende à distribuer	0	0	364
Total	2 157 670	2 020 835	889 746

4. Notes sur l'état de résultat

Note 12 : Revenus

Les revenus se sont élevés au 30 juin 2015 à 3 261 072DT contre 2 868 910 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc-14
Lingerie femme	699 816	505 883	1 075 709
Lingerie homme	56 558	100 201	214 634
Lingerie Intelligente	2 504 698	2 262 826	5 463 796
Total	3 261 072	2 868 910	6 754 139

Note 13: Achats d'approvisionnement consommés

Les achats d'approvisionnement et de matières premières se sont élevés au 30 juin 2015 à 1 173 799 DT contre 987 323 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-15
Achats stockés MP tricotage	548 128	544 906	1 562 224
Achats stockés MP confection	166 159	69 801	212 619
Achats stockés accessoires emballages	110 065	39 486	162 520
Achats MP Teinture	249 127	141 952	399 602
Achat Micro Capsule	0	8 124	0
Autres approvisionnements	96 010	31 977	103 645
Variations de Stocks	<95 395>	64 195	<82 703>
Achats non stockés	129 378	92 692	222 523
RRR obtenus sur achats	<29 673>	<5810>	<21 058>
Total	1 173 799	987 323	2 559 372

Note 14: Charges du personnel

Les charges du personnel se sont élevées à 774 644 DT au 30 juin 2015 contre 632 153 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
Salaires et compléments de salaires	589 114	467 686	1 065 705
Congés payés	43 404	68 997	65 791
Charges patronales	89 252	73 980	177 864
Autres charges de personnel	52 874	21 490	57 141
Total	774 644	632 153	1 366 501

Note 15: Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées au 30 juin 2015 à 220 865 DT contre 199 854 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
Dotations aux amortissements	145 949	123 993	251 156
Dotation aux provisions	0	0	14 645
Résorption des frais préliminaires	75 861	75 861	151 721
Reprise sur provisions autres actifs courants	<945>	0	<41 452>
Total	220 865	199 854	376 070

Note 16: Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées au 30 juin 2015 à 228 125 DT contre 209 816 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	juin-15	juin-14	déc.-14
Services extérieurs	60 271	87 805	145 039
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	45 064	48 454	95 377
Jetons de présence	3 500	3 500	7 000
Transport	32 208	6 371	32 681
Missions et réceptions	70 860	45 515	107 013
Frais postaux et télécommunication	8 313	6 889	13 811
Commissions et frais bancaires	4 020	5 301	10 594
Impôts et taxes	3 869	5 981	13 861
Dons	20	0	1 600
Total	228 125	209 816	426 976

Note 17: Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées au 30 juin 2014 à <115 622> DT contre 180 495 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc-14</i>
Intérêts	<0>	<589>	<766>
Pertes de change	<141 497>	<46 524>	<53 492>
Gain de change	18 483	223 571	161 869
Escomptes accordés	<818>	0	0
Escomptes obtenus	8 210	4037	28 657
Total des charges financières	<115 622>	180 495	136 268

Note : Produits de placements

Les produits de placements se sont élevés au 30 juin 2015 à 174 962 DT contre 67 667 DT au 30 juin 2014 et se détaillent comme suit :

Libellé	<i>juin-15</i>	<i>juin-14</i>	<i>déc-14</i>
Revenus de billet de trésorerie	169 954	0	0
Revenus des capitaux mobiliers	5 008	67 667	114 937
Total des charges financières	174 962	67 667	114 937

Note 18: Tableau de détermination du résultat fiscal

Bénéfice comptable avant impôt 2015 :			782 140
Réintégration pertes de changes non réalisées			141 497
Réintégration gain de changes N-1			161 869
Déductions gains de changes			<18 483>
Déductions pertes de changes N-1			<53 492>
Réintégration timbre de voyage			420
Déduction reprise sur provision			<945>
Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :			1 013 006
CA Export	95,976%	3 129 831	
CA LOCAL	4,024%	131 241	
Bénéfice fiscal après déductions et réintégration :		1 013 006	
Revenus accessoires		<169 954>	
Bénéfice provenant de l'export		809 123	
Impôt au titre du bénéfice provenant de l'export			80 912
Bénéfice hors export		203 883	
Impôt 20%			40 777
Impôt Société			121 689
Minimum d'impôt 0,1 % CA exportation		3 130	
Minimum d'impôt critère CA local TTC 0,2 %		310	
Minimum d'impôt		3440	
Impôt société dû 30/06/2015			121 689

5. Informations sur les parties liées :

La société New Body Line SA a conclu en 2004 un contrat de location avec M. Nessim REJEB d'un local utilisé en tant qu'usine pour un loyer brut de 5 000 DT par mois. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa réunion en date du 5 juin 2001. Cependant un 1^{er} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2005, pour ramener le montant du loyer de 5 000 DT à 1 000 DT et un 2^{ème} avenant de cette convention a été conclu, avec effet du 1^{er} janvier 2009, pour ramener le montant du loyer de 1 000 DT à 3 000 DT. Ainsi la charge de la période se rapportant à cette convention s'élève à 18 000 DT. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 18 mars 2009.

6. Annexes

1- Tableau des immobilisations incorporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2014	Acquisition	Cession	VB 30/06/2015	Amortissement cumulé 31/12/2014	Dotation	Cession	Amortissement cumulé 30/06/2015	
logiciel	24 184	0	0	24 184	21 622	1001	0	22 623	1 561
Site Web	5 000	0	0	5 000	5 000	0	0	5 000	0
Total	29 184	0	0	29 184	26 622	1 001	0	27 623	1 561

2- Tableau des immobilisations corporelles

Libellé	Valeur brute				Amortissement				VCN
	VB 31/12/2014	Acquisition	Reclassement	VB 30/06/2015	Amort cumulé 31/12/2014	Dotation	Cession	Amortissement cumulé 30/06/2015	
I.A.A construction	207 131	0	0	207 131	15 645	10 356	0	26 001	181 130
Matériel industriel principal	2608626	0	0	2 608 626	1285193	101 144	0	1386337	1 222 289
Matériel industriel auxiliaire	335 157	8 291	0	343 448	157 426	13 869	0	171 295	172 153
Outillage industriel	3 539	0	0	3 539	3 539	0	0	3 539	0
Matériel laboratoire	34 117	4 970	0	39 087	2 582	1 850	0	4 432	34 655
Matériel de transport	32 547	0	0	32 547	11 391	3 255	0	14 646	17 901
Agencements aménagements et installations	393 160	0	0	393 160	246 492	11 023	0	257 515	135 645
Matériel informatique et bureautique	86 559	5 573	0	92 132	68 181	3 452	0	71 633	20 499
Immobilisation encours	0	227 037	0	227 037	0	0	0	0	227 037
Total	3 700 836	245 871	0	3946707	1790449	144 949	0	1 935 398	2 011 309

3- Tableau de variation des capitaux propres

Libellé	Capital social	Autres capitaux propres	Réserves légales	Réserves Facultatives	Rt reporté	Résultat Net	Avoir des actionnaires	Prime d'émission	Compléments d'apport	Total
Solde au 31/12/2014	3 864 000	163 475	214 930	1 186 426	0	2 046 003	<205 296>	4 720 436	0	11 989 974
Affectation de résultat PV AGO 10/06/2015			102 300	1 507 071	436 632	<2 046 003>				0
Subvention d'investissement		54 044								54 044
Amortissement subvention d'investissement		<22 544>								<22 544>
Distribution des dividendes				<1 186 248>	<436 632>					<1 622 880>
Opérations sur actions propres							205 296	164	36 005	241 465
Solde des capitaux propres avant résultat au 30/06/2015	3 864 000	194 975	317 230	1 507 249	0	0	0	4 720 600	36 005	10 640 059

7. Soldes intermédiaires de gestion :

Produits	30/06/2015	30/06/2014	Charges	30/06/2015	30/06/2014	Soldes	30/06/2015	30/06/2014
Revenus et autres produits d'exploitation	3 302 620	2 894 586	Variation des stocks des PF et encours de production	<185 291>	<190 712>	Production	3 117 329	2 703 874
Production	3 117 329	2 703 874	Achats consommés	<1 173 799>	<987 323>	Marge sur coût matières	1 943 530	1 716 551
Marge sur coût matières	1 943 530	1 716 551	Autres charges externes	<224 256>	<203 835>	Valeur ajoutée brute	1 709 274	1 512 716
Valeur ajoutée brute	1 709 274	1 512 716	Impôts Charges de personnel	<3 869> <774 644>	<5 981> <632 153>	Excédent brut d'exploitation	940 761	874 582
Excédent brut d'exploitation	940 761	874 582	Total	<778 513>	<638 134>			
Autres produits ordinaires	2936	1 194	Charges financières	<115 622>	180 495	Résultat des activités ordinaires	660 451	795 112
Produits de placements	174 962	67 667	Dotations aux amortissements et provisions	<220 865>	199 854			
			Autres pertes ordinaires	<32>	<196>			
Total	1 118 659	943 443	Total	<458 208>	251 377			
Résultat des activités ordinaires	660 451	795 112	Effets négatifs des modifications comptables		0	Résultat net après modification comptables	660 451	795 112
Effets positif des modifications comptables		0						
Total	660 451	795 112	Total		0			

Rapport d'examen limité sur des informations financières intermédiaires
Arrêtées au 30 juin 2015

Messieurs les actionnaires de la Société
New Body Line.SA
13 Rue Ali BALHOUANE, Mahdia

Messieurs les actionnaires

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Société New Body Line. SA «NBL. SA» au 30 juin 2015 pour la période de six mois se terminant à cette date qui font ressortir des capitaux propres s'élevant à 11 300 510DT y compris le résultat de la période qui s'élève à 660 451 DT. La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Cet examen d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes d'audit et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Fondement de notre conclusion avec réserve

La société ne dispose pas d'un système de calcul des coûts analytiques lui permettant de procéder à une évaluation fiable de son stock de produit finis et encours de production en fin de période. La société a évalué ce stock sur la base du prix de vente minoré d'une marge forfaitaire de 25%. Aussi, lors de l'application de cette marge la société se réfère à un prix de vente en euro qu'elle convertit au taux de clôture. Cela induit systématiquement la valorisation du stock par la prise en compte dans la valeur du stock d'un effet de change. Le stock total de produit finis et encours de production de la société New Body Line. SA s'élève au 30 juin 2015 à 440 460 DT.

Conclusion avec réserve

Sous réserve de l'incidence sur les états financiers de la situation évoquée dans le paragraphe ci-dessus, nous n'avons pas relevé, lors de notre examen limité des états financiers intermédiaires de la société «NBL. SA» au 30 juin 2015, de faits qui nous laissent penser que ces derniers ne présentent pas sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, conformément aux normes comptables applicables en Tunisie, la situation financière de la société ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour la période close à cette date.

Tunis, le 05/08/2015

BUSINESS ADVICE & ASSURANCE

Kaïs BOUHAJJA

Associé

B2A
Business Advice & Assurance Sarl
51, Rue El Akhtal
Menzah IV - 1004 Tunis
TE: 0994608D/A/M/000
RC: B 2416152007



AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

SOCIETE LAND'OR

Siège sociale : Bir Jedid – 2054 Khélidia – Ben Arous

La société LAND'OR publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015, accompagnés du rapport d'examen limité des commissaires aux comptes, Mr Hassen BOUAITA (F.M.B.Z KPMG Tunisie) et Mr Ahmed BELAIFA (M.T.B.F).

SOCIETE LAND'OR
BILAN AU 30/06/2015

(Exprimé en DT)

ACTIFS				
	Notes	30-juin-2015	30-juin-2014	31-déc.-2014
ACTIFS NON COURANTS				
Actifs Immobilisés				
Immobilisations Incorporelles	4.1	2 532 411	2 291 555	2 473 814
Moins (Amortissement)		<1 255 834>	<964 922>	<1 139 760>
Total Immobilisations Incorporelles		1 276 577	1 326 633	1 334 054
Immobilisations Corporelles	4.2	37 956 063	34 470 014	37 296 469
Moins (Amortissement)		<13 303 855>	<11 272 289>	<12 465 918>
Total Immobilisations Corporelles		24 652 208	23 197 725	24 830 551
Immobilisations Financières	4.3	3 896 220	3 896 220	3 896 220
Moins (provisions)		<2 065 864>	-	<2 065 864>
Total Immobilisations Financières		1 830 356	3 896 220	1 830 356
Total des Actifs Immobilisés		27 759 140	28 420 578	27 994 960
Autres Actifs Non Courants	4.4	1 294 852	2 319 567	1 997 953
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		29 053 993	30 740 145	29 992 913
ACTIFS COURANTS				
Stocks	4.5	14 712 021	13 854 206	12 797 811
Moins (provisions)		<299 135>	<289 446>	<202 365>
Total des Stocks		14 412 886	13 564 760	12 595 446
Clients Et Comptes Rattachés	4.6	27 326 310	24 693 547	21 811 000
Moins (provisions)		<4 646 629>	<1 407 269>	<4 467 074>
Total des Clients et comptes rattachés		22 679 680	23 286 278	17 343 926
Autres Actifs Courants	4.7	2 582 038	2 662 171	2 637 331
Liquidités Et Equivalents De Liquidités	4.8	451 439	2 140 773	740 040
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		40 126 044	41 653 982	33 316 742
TOTAL DES ACTIFS		69 180 037	72 394 127	63 309 655

(*) Les montants relatifs au 30 juin 2014 ont été retraités à des fins comparatives (voir note 3.1 aux états financiers)

SOCIETE LAND'OR
BILAN AU 30/06/2015

(Exprimé en DT)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS				
	Notes	30-juin-2015	30-juin-2014	31-déc.-2014
CAPITAUX PROPRES				
Capital Social	5.1	4 846 875	4 700 000	4 846 875
Réserves	5.1	131 068	131 068	131 068
Réserves spéciale d'investissement	5.1	10	10	10
Autres Capitaux Propres	5.1	12 385 712	12 551 449	12 393 018
Résultats reportés	5.1	<5 762 838>	<39 732>	<39 732>
Résultat de l'Exercice	5.1	1 018 594	512 451	<5 723 107>
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION		12 619 421	17 855 246	11 608 132
PASSIFS				
Passifs Non Courants				
Emprunts	5.2	11 531 662	12 173 550	12 613 955
Provisions	5.3	806 470	329 470	641 470
Total Des Passifs Non Courants		12 338 131	12 503 020	13 255 425
Passifs Courants				
Fournisseurs Et Comptes Rattachés	5.4	16 047 215	18 971 097	9 341 977
Autres Passifs Courants	5.5	3 508 429	2 277 832	2 587 040
Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers	5.6	24 666 842	20 786 931	26 517 081
Total Des Passifs Courants		44 222 485	42 035 860	38 446 098
TOTAL DES PASSIFS		56 560 616	54 538 880	51 701 523
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		69 180 037	72 394 127	63 309 655

SOCIETE LAND'OR
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015

(Exprimé en DT)

ETAT DE RESULTAT				
	Notes	30-juin-2015	30-juin-2014	31-déc.-2014
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Revenus		32 192 640	34 734 582	64 710 614
Autres Produits d'Exploitation		1 237 921	127 874	689 617
Total Des Produits D'exploitation	6.1	33 430 561	34 862 456	65 400 231
CHARGES D'EXPLOITATION				
Variation de Stocks des Produits Finis	6.2	<1 347 214>	<444 934>	<162 565>
Achats Consommés	6.2	19 406 589	21 806 927	39 131 589
Achats		19 973 585	20 173 966	36 618 134
Variations Des Stocks		<566 996>	1 632 961	2 513 455
Autres achats	6.3	1 002 945	1 000 574	2 021 238
Charges De Personnel	6.4	3 845 755	2 648 990	5 895 049
Dotations Aux Amortissements Et Provisions	6.5	2 016 719	2 443 844	10 596 108
Autres Charges D'exploitation	6.6	5 426 062	5 437 658	10 586 578
Total Des Charges D'exploitation		30 350 856	32 893 059	68 067 997
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 079 705	1 969 397	-2 667 766
Charges Financières Nettes	6.7	1 778 305	1 371 888	3 022 473
Autres Gains Ordinaires	6.8	44 230	46 961	105 883
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 345 630	644 470	-5 584 356
Impôt sur les bénéfices	6.9	327 036	132 019	138 751
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 018 594	512 451	-5 723 107

SOCIETE LAND'OR
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 30/06/2015

(Exprimé en DT)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE				
	Notes	30-juin-2015	30-juin-2014*	31-déc.-2014*
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION				
Résultat net		1 018 594	512 451	<5 723 107>
Ajustements pour:				
Amortissements et provisions		2 016 719	2 443 844	10 596 108
QP des subventions aux investissements inscrites au résultat		<7 305>	<18 469>	<30 024>
Charges d'intérêts		513 649	468 514	978 201
Différence de change sur comptes de trésorerie		<256 715>	403 263	22 124
Plus-value sur cession d'immobilisations		<11 800>	-	<16 000>
Variations des:				
Variation des stocks		<1 914 210>	1 188 026	2 244 421
Variation des créances		<5 537 114>	<6 744 941>	<3 862 394>
Variation des autres actifs		170 292	759 861	526 648
Variation des fournisseurs et autres passifs		7 902 582	3 527 524	<5 712 270>
Flux provenant des/<affectés aux> activités d'exploitation		3 894 692	2 540 073	<976 293>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles.		<657 183>	<1 162 747>	<2 490 754>
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles		11 800	-	16 000
Décassements provenant des autres actifs non courants		<21 282>	<1 042 169>	<1 595 946>
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	<400>	<400>
Flux provenant des affectés aux activités d'investissement		<666 665>	<2 205 317>	<4 071 100>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Remboursement/ encaissement financement de stock et autres crédit de gestion		<201 002>	152 387	1 250 649
Encaissement subventions		-	788 628	788 628
Remboursement des emprunts		<1 744 178>	<861 196>	<2 126 437>
Flux provenant des/<affectés aux>activités de financement		<1 945 180>	79 819	<87 160>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		256 715	<403 261>	<22 124>
Variation de Trésorerie		1 539 562	11 315	<5 156 677>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		-15 264 513	-10 107 836	-10 107 836
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		-13 724 951	-10 096 521	-15 264 513

(*) Les montants relatifs 30 juin 2014 et 31 décembre 2014 ont été retraités à des fins comparatives (voir note 3.2 aux états financiers)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Exercice arrêté au 30 juin 2015

Chiffres exprimés en dinars tunisiens

Présentation de la société :

La Société LAND'OR SA ("Land'Or " ou " société ") est une société anonyme de droit tunisien ayant démarré ses activités en juillet 1996. L'objet de la société est l'exploitation de toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à la fabrication, à la transformation, et au commerce des produits carnés et leurs abats, produits de la mer, fromages, plats cuisinés et tous produits agro-alimentaires.

Faits marquants de l'exercice:

A partir du 01 janvier 2015 la société Land'Or a procédé à un changement des durées de vie utilisées pour l'amortissement de ses immobilisations. Ce choix est motivé afin de rapprocher les coûts à la consommation des avantages économiques associés à ces immobilisations (Pour plus de détails se référer à la note 2.1).

1 REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers sont exprimés en dinars tunisiens (« DT ») et ont été préparés conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes et plus particulièrement la NCT 19 relative aux états financiers intermédiaires. Ainsi, les notes présentées portent sur les événements et transactions significatifs du semestre.

Les états financiers intermédiaires doivent être lus en liaison avec les états financiers annuels au 31 décembre 2014.

A l'exception du changement des taux d'amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles (voir note 2.1), les principes comptables appliqués pour l'élaboration des états financiers intermédiaires au 30 juin 2015 sont identiques à ceux appliqués pour l'arrêté des états financiers au 31 décembre 2014.

2 PRINCIPES COMPTABLES

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société LAND'OR, pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 *Immobilisations corporelles et incorporelles*

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition hors taxes récupérables et compte tenu des frais se rapportant à leur acquisition et à leur mise en utilisation.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers iront à la société et que ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Par la suite les immobilisations corporelles et incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements, et le cas échéant des pertes de valeur, sauf pour les terrains comptabilisés au coût d'acquisition.

La méthode d'amortissement, la durée de vie restante et la valeur résiduelle sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers conformément à la norme comptable Tunisienne N° 5.

Ayant constaté un écart significatif entre le plan d'amortissement initial et les durées de vie utiles restantes des immobilisations détenues.

L'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est calculé suivant le mode linéaire en fonction de leur durée d'utilité effective. Les durées de vies appliquées par la société sont les suivants :

	Années
Logiciels informatiques	3
Dépôts de marques	3
Licence d'utilisation de SAP	10
Bâtiment industriel	35
Installations générales, agencements et aménagements (« AA ») des constructions	35
Installations techniques	10-20
Matériels industriels	10-20
Outillages industriels	10-20
AA du matériel et outillage industriel	20
Matériels de transport des biens	5
Matériels de transport des personnes	5-10
Immobilisations à statut juridique particulier	5-15
Installations générales, agencements et aménagements divers («AAI»)	10-20
Equipements de bureau	10
Matériels informatiques	7

A partir du 01 janvier 2015 la société Land'Or a procédé à un changement des durées de vie utilisés pour l'amortissement de ses immobilisations. Ce changement a été fait dans le but de rapprocher l'amortissement de la période de la durée de consommation des avantages économiques des immobilisations.

Les nouveaux taux d'amortissements (nouvelles durée d'utilité) ont été déterminés sur la base des éléments suivants :

- Rapport d'un expert en la matière pour les immobilisations corporelles ;
- Rapport de l'intégrateur de SAP pour la licence SAP.

L'incidence de ce changement d'estimation comptable sera prise en compte dans la détermination du résultat net au titre de l'exercice en cours et des exercices ultérieurs, conformément à la Norme Comptable Relative aux Modifications Comptables (NCT 11). La dotation aux amortissements est ainsi calculée en appliquant aux nouvelles durées de vie restantes à la valeur comptable nette au 31 décembre 2014.

La dotation calculée selon les nouvelles durées de vie économiques appliquées est inférieure de 801 141 DT par rapport à la dotation calculée selon les anciens taux. Ce montant est détaillé comme suit :

En DT	Dotation selon anciens taux	Dotation selon nouveaux taux	Impact
Bâtiments	158 145	91 845	66 300
Charges à répartir	724 382	724 382	-
Concessions de marques	2 717	2 717	-
Equipement de bureau	8 610	8 610	-
Immobilisations à statut juridique particulier	168 533	92 744	75 789
AAI	159 561	54 653	104 907
Installations techniques	174 245	159 519	14 726
Logiciels	269 035	113 357	155 678
Matériel de transport de biens	614	614	-
Matériel de transport de personnes	33 241	6 144	27 096
Matériel industriel	673 541	335 784	337 757
Matériel informatique	60 239	55 881	4 358
Outillage industriel	58 708	44 180	14 528
Total général	2 491 572	1 690 431	801 141

Cette décision a été approuvée par le conseil d'administration du 01 septembre 2015, ayant arrêté les états financiers intermédiaires.

L'amortissement relatif aux immobilisations acquises au cours de l'exercice est calculé compte tenu de la règle du prorata-temporis.

2.2 Frais préliminaires et charges à répartir

Les frais préliminaires sont les frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les charges à répartir sont les charges engagées au cours d'un exercice, dans le cadre d'opérations spécifiques (tels que les frais de marketing), ayant une rentabilité globale démontrée et dont la réalisation est attendue au cours des exercices ultérieurs.

Les frais préliminaires et les charges à répartir sont portés à l'actif du bilan en autres actifs non courants dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés. Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité ou de leur constatation sans dépasser cinq ans, à partir de leur engagement.

2.3 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

Les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

2.4 Valeurs d'exploitation

Les stocks sont constitués principalement de produits finis et semi-finis, des pièces de rechange, des matières premières et des emballages.

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, emballages et les pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition majoré des frais directement liés à l'acquisition,
- Les produits finis et semi finis sont valorisés au coût de revient réel. Le coût de revient comprend les frais directement imputés à la production ainsi qu'une quote-part des frais généraux de production alloués à la production. Les frais communs sont alloués entre les différents produits selon des clés de répartition déterminés par le management.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente

2.5 Emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

2.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants. Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

2.7 Provisions pour risques et charges

Provisions pour litiges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. La direction juridique peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixée de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est mesurable.

Provisions pour indemnités de départ à la retraite

Une provision pour indemnité de départ à la retraite correspondant à la valeur actualisée des indemnités qui seront servies au personnel calculées selon la convention collective applicable à la société. La provision tient compte des hypothèses financières notamment le taux d'actualisation, les taux de démographies dont l'espérance de vie, l'âge de retraite, le taux de rotation des effectifs et l'évolution des salaires. La provision est présentée parmi les passifs non courants.

2.8 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

2.9 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en DT selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

3 CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Au cours de l'exercice 2014, Land'Or a procédé à un changement dans la présentation de certains postes des états financiers. La colonne comparative a été retraitée. Les principaux retraitements se présentent comme suit :

3.1 Changement de méthode de présentation des postes de bilan:

- Les immobilisations à statut juridique particuliers ont été reclassées vers la catégorie immobilisations corporelles.

Retraitement des postes du bilan au 30 juin 2014:

Postes retraités	30/06/2014 avant reclassement	reclassement	30/06/2014 après reclassement
Immobilisations à statut juridique particulier	405 503	<405 503>	-
Immobilisations corporelles	22 792 222	405 503	23 197 725

3.2 Changement de méthode de présentation de l'état de flux de trésorerie

Pour l'état de flux de trésorerie, la société a opté à partir du 30 juin 2015 pour la méthode indirecte. Ainsi, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2014 et la période clôturée le 30 juin 2014 ont été retraités selon la méthode indirecte pour le besoin de la comparabilité.

4 ACTIF

4.1. Immobilisations incorporelles :

Le détail de cette rubrique se présente ainsi :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Logiciel Informatique	2 427 635	1 065 084	2 410 343
Immobilisations incorporelles encours	55 512	1 185 061	49 264
Dépôt de marques	49 265	41 410	14 207
Total Brut	2 532 411	2 291 555	2 473 814
Amortissement	<1 255 834>	<964 922>	<1 139 760>
Total Net	1 276 577	1 326 633	1 334 054

Le tableau de variation des immobilisations et des amortissements est présenté en annexe (1).

4.2. Immobilisations corporelles :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Terrain nu	1 321 600	1 321 600	1 321 600
Terrain bâti	230 400	230 400	230 400
Bâtiment industriel	6 135 481	5 946 929	6 135 481
Installations générales, A.A des constructions	3 809 083	2 923 660	3 800 441
Installations techniques	4 170 919	4 018 545	4 170 919
Matériels industriels	15 526 908	15 513 408	15 526 908
Outillages industriels	1 777 159	1 685 704	1 687 322
Matériels de transport des biens	101 386	101 385	101 386
Matériels de transport des personnes	344 312	406 308	356 312
Matériels de transport acquis en leasing	2 834 915	697 495	1 227 850
Equipements de bureau	262 230	248 205	258 911
Matériels informatiques	1 145 030	820 246	1 099 967
Immobilisations encours	296 640	556 129	1 378 973
Total brut	37 956 063	34 470 014	37 296 470
Amortissement	<13 303 855>	<11 272 289>	<12 465 920>
Total net	24 652 208	23 197 725	24 830 550

En 2009 la société LAND'OR a effectué une opération de réévaluation libre, l'amortissement des actifs réévalués est effectué sur la base des nouvelles durées de vie. La plus-value constatée en 2009 s'élève à 3.052.403 DT.

L'effet de la réévaluation sur les comptes au 30/06/2015 consiste en la constatation d'une dotation additionnelle de 19.807 DT par rapport à la dotation basée sur la valeur historique.

4.3. Immobilisations Financières :

Cette rubrique se détaille au 30/06/2015 comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Tires de participation	2 261 635	2 261 635	2 261 635
Dépôts et cautionnements	800	800	800
Créances immobilisées	1 633 785	1 633 785	1 633 785
Total brut	3 896 220	3 896 220	3 896 220
Provision pour dépréciation	< 2 065 864>	-	< 2 065 864>
Total net	1 830 356	3 896 220	1 830 356

Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Dénomination	Capital social	% du Capital	Montant de participation	Montant libéré en Devise	Montant libéré en DT	Provision	Montant net
ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	1 000 000 LYD	65%	650 000 LYD	195 000 LYD	226 799	<226 799>	-
LAND'OR FOODS & SERVICES	200 000 DT	99,97%	199 940 DT	199 940 DT	199 940	-	199 940
LAND'OR MAROC	9 000 000 MAD	100%	9 000 000 MAD	9 000 000 MAD	1 629 616	-	1 629 616
LAND'OR USA HOLDING INC	650 000 USD	100%	650 000 USD	150 000 USD	205 280	<205 280>	-

Créances immobilisées

Les créances immobilisées correspondent, à la cession de savoir-faire pour une valeur globale de 850.000 euros l'équivalent de 1.633.785 DT à la société libyenne ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA, et ce en vertu de la convention établie fin 2010. Compte tenu de l'évolution du contexte politique et économique en Libye, le management a décidé de provisionner à 100% les créances immobilisées ainsi que la participation dans la filiale Libyenne.

La provision pour dépréciation des immobilisations financières s'élève à 2.065.864 DT au 30 juin 2015 et se détaille comme suit au 30 juin 2015 :

Désignation	Provision
Titres de participation ECHARIKA ALYBIA TOUNISIA ALHADITHA LISSINAAT ALGHIDHAIIA ALMOUCHTARAKA	226 799
Titres de participation LAND'OR USA HOLDING INC	205 280
Créances immobilisées	1 633 785
Total	2 065 864

4.4. Autres actifs non courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Frais préliminaires	2 542 939	2 525 843	2 542 939
Charges à répartir	9 080 599	8 522 637	9 059 317
Total brut	11 623 538	11 048 480	11 602 256
Résorptions	<10 328 686>	<8 728 913>	< 9604 303>
Total net	1 294 852	2 319 567	1 997 953

Le tableau de variation des autres actifs non courants est présenté au niveau de l'annexe 2.

4.5. Stocks :

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante:

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Matières premières	4 885 806	4 057 731	5 605 228
Emballages	1 530 978	2 237 320	1 650 508
Matières consommables	52 364	4 983	53 811
Produits finis et en-cours	4 838 509	3 773 665	3 514 522
Stocks divers	1 332 279	1 265 291	1 262 387
Stocks en transit	2 072 085	2 515 216	711 354
Total brut	14 712 021	13 854 206	12 797 811
Provision pour dépréciation	<299 135>	<289 446>	< 202 365>
Total net	14 412 886	13 564 760	12 595 446

4.6. Clients et comptes rattachés :

Le détail des comptes clients se présente comme suit:

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Clients	25 716 656	23 465 919	20 180 713
Effets à recevoir	4 370	4 156	237 299
Effets impayés	265 000	99 900	167 954
Chèques impayés	1 340 283	1 122 452	1 225 034
Clients douteux		1 120	
Total brut	27 326 310	24 693 547	21 811 000
Provision pour dépréciation	<4 646 629>	<1 407 269>	<4 467 074>
Total net	22 679 680	23 286 278	17 343 926

Les comptes clients au 30 juin 2015 incluent une créance pour un montant de 14.547.031 DT (équivalent de 6.684 mille euro) sur la filiale marocaine LAND'OR Maroc, entièrement détenue par Land'Or. Le solde important de cette créance est dû aux retards de recouvrement occasionnés principalement par un incident technique survenu au cours du premier semestre 2013 et le blocage d'importation de tout produit d'origine animale provenant de la Tunisie proclamé par les autorités marocaines et lié au problème de la fièvre aphteuse en Tunisie. Ce blocage qui a été décrété en septembre 2014 a été levé en date du 07 Mai 2015. Land'or a repris ses exportations vers le Maroc courant Juin 2015.

Le management de Land'Or a préparé un plan de restructuration de la filiale marocaine. Ce plan inclut principalement la conversion d'une partie de la créance détenue par Land'Or en capital social, l'abandon d'une partie de cette créance et la conversion de la créance résiduelle en un prêt à moyen terme. Le plan de restructuration proposé devrait permettre d'équilibrer la situation financière de la filiale marocaine. Les démarches juridiques pour la réalisation de ce plan sont en cours.

Compte tenu de ce plan, le management a estimé la provision pour dépréciation de la créance à 3.000.000 DT et qui a été constatée dans les comptes et le management estime que l'investissement résiduel sera recouvré avec la reprise de l'activité de la filiales marocaine.

4.7. Autres actifs courants:

Le solde de cette rubrique s'analyse de la manière suivante:

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Personnel	101 980	105 200	149 595
Avances fournisseurs	341 960	514 136	284 604
Etat crédit d'impôt	1 765 379	1 305 154	1 722 217
Etat et collectivités locales	-	8 193	-
Débiteurs divers	344 673	146 734	568 665
Compte courant actionnaire	114 185	114 185	114 185
Compte de régularisation actif	257 947	669 601	257 150
Total brut	2 926 124	2 863 203	3 096 416
Provision pour dépréciation	<344 086>	<201 032>	<459 086>
Total net	2 582 038	2 662 171	2 637 330

4.8. Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Valeurs à l'encaissement	446 665	2 135 428	731 152
Banques	1 364	32	3 913
Autres Valeurs	405	405	405
Caisses	3 006	4 908	4 570
Total	451 439	2 140 773	740 040

5 CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

5.1 Capitaux propres:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Capital social	4 846 875	4 700 000	4 846 875
Résultats reportés	<5 762 839>	<39 732>	<39 732>
Autres capitaux propres	12 385 713	12 551 449	12 393 018
Réserves	131 068	131 068	131 068
Réserve spéciale d'investissement	10	10	10
Résultat de l'exercice	1 018 594	512 451	<5 723 107>
Total des capitaux propres	12 619 421	17 855 246	11 608 132

5.2. Emprunts:

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

Echéances à plus d'un an :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Crédits BT	2 532 353	3 485 294	3 008 823
Crédits UBCI	75 000	225 000	150 000
Crédits BH	3 705 583	4 361 711	4 038 477
Crédits ATIJARI	1 528 383	1 804 892	1 669 172
Crédits BTK	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Dette de location financière	1 690 343	296 653	1 747 483
Total emprunt	11 531 662	12 173 550	12 613 955

La variation des crédits bancaires correspond au reclassement des échéances à moins d'un an parmi les concours bancaires à court terme.

L'année 2015 a connu la mise en place des 3 crédits de location financière pour un total de 306 KDT.

5.3. Provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Provisions diverses	806 470	329 470	641 470
Total	806 470	329 470	641 470

En 2015, la société LAND'OR a constaté :

- > Une provision pour congés et départ à la retraite pour une valeur de 100.000 DT.
- > Une provision pour risques et charges pour une valeur 65.000 DT.

5.4. Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit:

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Fournisseurs ordinaires locaux	3 903 881	3 377 903	3 574 462
Fournisseurs étrangers	3 898 884	5 970 626	429 994
Fournisseurs d'immobilisations	171 916	269 564	426 067
Fournisseurs, retenue de garantie	102 809	296 904	102 809
Fournisseurs, factures non parvenues	2 301 514	3 457 125	734 135
Obligations cautionnées	1 083 661	984 826	222 716
Effets à payer	4 584 550	4 614 150	3 851 794
Total	16 047 215	18 971 098	9 341 977

5.5. Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Rémunérations dues au personnel	708 610	6 573	1 245 732
Etat et collectivités locales	312 366	368 409	246 220
Comptes courants actionnaires	-	44 339	-
Créditeurs divers	428 578	237 772	467 873
Compte régularisation passif	2 058 875	1 620 739	627 215
Total	3 508 429	2 277 832	2 587 040

5.6. Concours bancaires et autres passifs financiers :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Echéances à moins d'1 an ATIJARI	276 509	195 108	266 976
Echéances à moins d'1 an BT	1 041 176	919 706	1 041 176
Echéances à moins d'1 an UBCI	150 000	181 250	150 000
Echéance à moins d'1 an BH	684 391	423 366	589 583
Financement de stock et préfinancement export	4 375 000	3 555 000	4 225 000
Financement en devise	9 280 600	6 526 161	9 552 215
Concours bancaires	4 895 790	5 711 133	6 452 338
Dettes de location financière à moins d'un an	664 024	107 133	573 000
Mobilisation de créances nées à l'étranger	-	450 726	-
Financement factures	3 129 000	2 601 014	3 480 002
Intérêts courus	170 352	116 334	186 791
Total	24 666 842	20 786 931	26 517 081

6 COMPTE DE RESULTAT

6.1. Produits d'exploitation :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Chiffre d'affaires local	26 548 525	27 297 755	53 696 422
Chiffre d'affaires export	5 644 115	7 436 827	11 014 191
Autres produits d'exploitation	1 237 921	127 874	689 618
Total	33 430 561	34 862 456	65 400 231

6.2. Achats Consommés :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Achats matières premières	15 377 576	16 288 294	28 556 513
Achats emballages et autres matières consommables	3 235 278	3 793 116	7 350 268
Achats en transit	1 360 731	92 556	711 354
Variation de stocks	793 735	1 725 517	3 224 808
Variation de stocks en transit	<1 360 731>	<92 556>	<711 354>
Total	19 406 589	21 806 927	39 131 589

6.3. Autres achats :

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Autres achats stockables	275 384	412 130	867 223
Achats non stockables	727 561	588 444	1 154 015
Total	1 002 945	1 000 574	2 021 238

6.4. Charges de personnel :

Ce poste se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Salaires et compléments de salaires	3 225 604	2 343 532	5 186 330
Charges sociales légales	620 151	305 458	708 719
Total	3 845 755	2 648 990	5 895 049

6.5. Dotations aux amortissements et aux provisions :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Dotations aux amortissements	1 690 394	2 100 661	4 644 284
Dotations aux provisions	556 325	578 167	6 708 212
Total	2 246 719	2 678 828	11 352 496
Reprise sur Provision	<230 000>	<234 984>	<756 388>
Total Net	2 016 719	2 443 844	10 596 108

Le détail des dotations aux amortissements est présenté en annexes (1) et (2).

6.6. Autres charges d'exploitation :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Services extérieurs	1 757 975	1 574 386	3 260 257
Autres services extérieurs	3 256 130	3 657 145	6 950 507
Charges diverses ordinaires	252 256	42 909	58 690
Impôts et taxes	159 701	163 218	317 124
Total	5 426 062	5 437 658	10 586 578

6.7. Charges financières nettes :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Intérêts relatifs au crédit BT	133 262	158 617	312 427
Intérêts relatifs au crédit UBCI	9 254	16 082	28 586
Intérêts relatifs au crédit BH	133 775	141 020	280 170
Intérêts relatifs au crédit ATTIJARI	69 295	72 271	147 183
Intérêts relatifs au crédit BTK	75 352	75 833	151 385
Autres intérêts	92 711	4 691	58 450
Différence de change	222 781	15 361	150 813
Intérêts sur crédits de gestion et autre frais financiers	1 041 875	888 013	1 893 459
Total	1 778 305	1 371 888	3 022 473

6.8. Autres Gains Ordinaires :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>30/06/2015</u>	<u>30/06/2014</u>	<u>31/12/2014</u>
Produits divers ordinaires	-	-	16 000
Autres gains ordinaires	44 232	46 961	89 883
Total	44 230	46 961	105 883

6.9. Impôt sur les sociétés :

Le solde de ce compte s'élève au 30/06/2015 à 327.036 DT. Le décompte fiscal est présenté en annexe (3)

7. ETAT DES FLUX FINANCIERS

7.1. Eléments composant les liquidités et équivalents de liquidités :

Les liquidités et équivalents de liquidités sont composés par les comptes de banques et établissement financiers assimilés, les comptes de caisse et les valeurs à l'encaissement, les concours bancaires et les comptes financement en devise.

8. NOTES COMPLEMENTAIRES

8.1. Note sur les événements postérieurs à la date de clôture :

Aucun évènement significatif n'est survenu après la date de clôture.

8.2. Informations sur les parties liées

8.2.1. Transactions avec les parties liées

Chiffre d'affaires réalisé par Land'Or avec les sociétés du groupe

- Une convention de location de bureaux et divers matériels à la société LAND'OR FOODS & SERVICES SA (« LFS »), a été conclue le premier janvier 2003. Un avenant a été conclu en 2014. Le montant du produit constaté par Land'Or au titre de cette convention au premier semestre 2015 s'élève à 838.800DT.
- Le montant de vente de marchandise par LAND'OR à LAND'OR MAROC s'élève au titre du premier semestre 2015 à 1.567.097DT.

Chiffre d'affaires réalisé par les sociétés du groupe avec Land'Or:

LFS a facturé à Land'Or au titre du premier semestre 2015 des prestations s'élevant à 2.245.616 DT détaillées comme suit :

- Prestation de services : 1.213.371DT
- Transport Marchandises : 1.032.245DT

Garanties, sûretés réelles et cautions données

La société Land'Or s'est portée caution solidaire pour le remboursement de l'enveloppe de crédits de gestion de 225.000 DT en principal contracté par la société LFS, auprès de la Banque de Tunisie. Le montant restant à rembourser au 30/06/2015 s'élève à 173.801 DT.

Le montant de la caution solidaire est de 338.000 DT.

8.2.2. Soldes avec les parties liées

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
Créance commerciale			
LFS	921 596	131 233	735 235
Land'Or Maroc*	14 547 031	14 714 600	13 483 824
Total créance commerciale	15 468 627	14 845 833	14 219 059
Avances			
Land'Or Maroc	17 131	17 131	17 131
LAND'OR USA HOLDING INC**	97 054	97 054	97 054
Total avances	114 185	114 185	114 185
Dette commerciale			
LFS	<1 144 361>	<520 552>	<1 776 583>
Total Dette commerciale	<1 144 361>	<520 552>	<1 776 583>

* Solde provisionné à hauteur de 3.000.000 DT

**Solde intégralement provisionné

8.2.3. Obligations et engagements de la société LAND'OR envers les dirigeants

Au cours de premier semestre de l'exercice 2015, Land'Or a alloué à la Direction Générale de la société une rémunération nette de 208.898 DT.

Annexes

Annexe (1): Tableau d'Amortissement des Immobilisations Corporelles & Incorporelles

Annexe (2): Tableau de Résorption des Autres Actifs Non Courants

Annexe (3): Tableau de détermination du Résultat Fiscal

Annexe (4): Tableau des engagements Hors Bilan

Annexe (5): Tableau de mouvements des capitaux propres

Annexe (1)

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 30/06/2015

Réévaluation	RUBRIQUE	VB REVAL 01/01/15	ACQUISIT° 2015	RETRAITEMENT 2015	VALEUR CESSION 2015	VB AU 30/06/2015	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2015	REPRISE /CESSION 2015	AMORT. CUMUL. 2015	VCN 2015	Dotation Déductible
Non réévalué	BATIMENT INDUSTRIEL	4 508 700	-	-	-	4 508 700	501 338	74 979	-	576 317	3 932 383	-
Non réévalué	EQUIPEMENT DE BUREAU	258 911	3 319	-	-	262 230	150 575	8 610	-	159 185	103 045	-
Non réévalué	IMMO. A STATUT JURIDIQUE PART.	1 227 850	524 733	1 082 331	-	2 834 914	183 529	92 744	-	276 273	2 558 641	-
Non réévalué	IMMOBILISATIONS CORP.EN COURS	1 378 973		-1 082 331	-	296 642	0		-	0	296 642	-
Non réévalué	INST.G.AA CONST.	3 234 822	8 642		-	3 243 464	998 160	47 469	-	1 045 629	2 197 835	-
Non réévalué	INSTAL. TECHNIQ.	2 694 326	-	-	-	2 694 326	949 678	109 321	-	1 058 999	1 635 328	-
Non réévalué	MAT.DE TRANSP. DE PERS.	356 312	-	-	12 000	344 312	221 226	6 144	12 000	215 370	128 942	-
Non réévalué	MAT.DE TRANSP.BIENS	101 386	-	-	-	101 386	100 771	614	-	101 385	1	-
Non réévalué	MAT.INDUSTRIEL	15 526 908	-	-	-	15 526 908	6 418 837	335 747	-	6 754 584	8 772 324	-
Non réévalué	MAT.INFORMATIQUE	1 099 967	45 063	-	-	1 145 030	527 811	55 881	-	583 692	561 338	-
Non réévalué	OUTILLAGE INDUST.	1 687 322	89 837	-	-	1 777 159	986 137	44 180	-	1 030 317	746 842	-
Non réévalué	TERRAIN NU	400 000	0	-	-	400 000	0	0	-	0	400 000	-
Total Non réévalué		32 475 477	671 594	-	12 000	33 135 071	11 038 062	775 689	12 000	11 801 751	21 333 321	-
Réévalué	BATIMENT INDUSTRIEL	1 626 781	-	-	-	1 626 781	406 695	16 866	-	423 561	1 203 220	29 575
Réévalué	INST.G.AA CONST.	565 619	-	-	-	565 619	282 865	7 184	-	290 049	275 570	5 049
Réévalué	INSTAL. TECHNIQ.	1 476 593	-	-	-	1 476 593	738 296	50 199		788 495	688 098	19 821
Réévalué	TERRAIN BATI	230 400	-	-	-	230 400	-	-	-	-	230 400	-
Réévalué	TERRAIN NU	921 600	-	-	-	921 600	-	-	-	-	921 600	-
Total Réévalué		4 820 992	-	-	-	4 820 992	1 427 856	74 249	0	1 502 105	3 318 888	54 445
Total général		37 296 469	671 594	-	12 000	37 956 063	12 465 918	849 937	12 000	13 303 855	24 652 208	54 445

Annexe (1)-suite

TABLEAU D'AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES AU 30/06/2015

RUBRIQUE	Valeur Brute 01/01/2015	ACQUISITION 2015	Valeur Brute au 30/06/2015	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2015	CUMUL AMORT 2015	V.C.NET AU 30/06/15
LOGICIEL INFORMATIQUE	2 410 343	17 292	2 427 635	1 101 152	113 357	1 214 509	1 213 126
DEPOT DE MARQUE	49 264	-	49 264	38 608	2 717	41 325	7 939
IMMOBILISATIONS INCORP.EN COURS	14 207	41 305	55 512	-	-	-	55 512
TOTAL	2 473 814	58 597	2 532 411	1 139 760	116 074	1 255 834	1 276 577

Annexe (2)

TABLEAU DE RESORPTION DES AUTRES ACTIFS NON COURANTS AU 30/06/2015

RUBRIQUE	TAUX	V.BRUT AU 01/01/2015	AQUISITION 2015	V.BRUT AU 30/06/2015	AMORT. ANTERIEUR	DOTATION 2015	AMORT. CUMULE	VAL.COMPT. NETTE
FRAIS PRELIMINAIRES	3 ans	2 542 939	-	2 542 939	2 452 409	26 871	2 479 280	63 659
CHARGES A REPARTIR	3 ans	9 059 317	21 282	9 080 599	7 151 894	697 512	7 849 406	1 231 193
TOTAL		11 602 256	21 282	11 623 538	9 604 303	724 383	10 328 686	1 294 852

Annexe (3)

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

EXERCICE SOCIAL DU 01/01/2015 AU 30/06/2015

DESIGNATION	A IMPOSER	A DEDUIRE
BENEFICE NET COMPTABLE OU PERTE NETTE COMPTABLE (1) (après modifications comptables)	1 018 594	
A REINTERGRER	2 173 947	
Amortissements des voitures de tourisme d'une puissance supérieure à 9 chevaux	3 407	
Charges non déductibles	8 656	
Provisions constituées (Créances client)	179 555	
Provisions constituées (stock)	293 437	
Jetons de présence dépassant les frais de présence	16 500	
impôt sur les sociétés	327 036	
Taxe sur les voyages	1 230	
Amendes et pénalités non déductibles	63	
Pertes de changes non réalisées	1 044 258	
Amortissement des immobilisations réévaluées	19 804	
Provisions pour Congés et départ à la retraite	100 000	
Autres Réintégrations	180 000	
A DEDUIRE		1 405 876
Reprise sur provision clients		136 195
Reprise pour provision de stock non déduite initialement		196 667
Gains de changes non réalisées		843 015
Reprise sur Autres réintégrations		230 000
RESULTAT FISCAL AVANT DEDUCTION DES PROVISIONS		
Bénéfice	1 786 665	
RESULTAT AVANT AMORTISSEMENT DE L'EXERCICE		
Bénéfice	1 786 665	
RESULTAT APRES REPORT DEFICITAIRE		
Bénéfice	1 786 665	
Déficit		
Base de déduction du bénéfice / Export	1 786 665	
Bénéfice sur exportation	16,96%	302 967
Bénéfice provenant de la location des terres agricoles réservées aux grandes cultures		0
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM AU TAUX DE 20%	1 483 698	
Réinvestissement exonéré (Article 7 du Code d'Incitations aux Investissements loi n° 93-120 du 27 Décembre 1993)		0
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Marché local	32 669 231	0
BASE DE L'IMPÔT MINIMUM Export	5 650 893	
RESULTAT NET FISCAL		
Bénéfice Marché local	1 483 698	
Bénéfice Export	302 967	
Déficit		
IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 20%	296 740	
IMPÔT SUR LES SOCIETES AU TAUX DE 10% (export)	30 297	
Minimum d'impôt 0,2% du CA local TTC	65 338	
Minimum d'impôt 0,1% du CA Export	5 651	
Impôt exigible	327 036	

Annexe (4)
TABLEAU DES ENGAGEMENTS AU 30/06/2015

1- ENGAGEMENTS FINANCIERS

(Exprimé en Dinars)

TYPE D'ENGAGEMENT	Valeur Totale	Tiers	Dirigeant	Entreprises liées	Associés	Observations
1- Engagements donnés						
1-a Garanties personnelles						
Cautionnement	338 000					Caution solidaire LFS
Aval	-					
Autres garanties	-					
1-b Garanties réelles						
Hypothèque	3 971 687	BT				en 1er rang lot de terrain SELMA II
	-	STB				en rang utile lot de terrain SELMA II
	241 042	UBCI				en rang utile lot de terrain SELMA II
	5 284 036	BH				en rang utile lot de terrain SELMA II
	2 212 237	ATIJARI				
	2 686 510	BANK				en rang utile lot de terrain SELMA II
	2 686 510	BTK				en rang utile lot de terrain SELMA II
Nantissement	3 971 687	BT				en 1er rang Fond de commerce et matériel
	-	STB				en rang utile Fond de commerce et matériel
	241 042	UBCI				en rang utile Fond de commerce et matériel
	5 284 036	BH				en rang utile Fond de commerce et matériel
	2 212 237	ATIJARI				
	2 686 510	BANK				en rang utile Fond de commerce et matériel
	2 686 510	BTK				en rang utile Fond de commerce et matériel
1-c Effets escomptés non échues						
1-d Créances à l'exportation						
1-e Abandon de créances						
Total						
2- Engagements reçus						
2-a Garanties personnelles						
2-b Garanties réelles						
2-c Effets escomptés non échues	3 347					
2-d Créances à l'exportation (Lettre de crédit)						
2-e Abandon de créances						
Total						
3- Engagements réciproques						
Loyer de leasing	2 964 557					Nantissement sur le matériel
Crédit consenti non encore versé						
Avals et Cautions	1 730 137					
Crédit documentaire	800 000					
Refinancement						
Factures visées	-					
Personnel congés à payer	82 839					
supérieurs à ceux prévus par la convention collective						
Total						

Annexe (5)

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 30/06/2015

En Dinars	Capital social	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve spéciale de réévaluation	Autres réserves	Subvention d'investissement	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total des capitaux propres
Soldes au 31/12/2013 avant affectation	4 700 000	9 464 000	81 068	3 052 403	50 010	53 514	-2 188 559	2 148 828	17 361 263
Affectation et imputations (AGO 07/07/2014)	-	-	-	-	-	-	2 148 828	-2 148 828	-
Augmentation de capital (AGE 07/07/2014)	146 875	-146 875	-	-	-	-	-	-	-
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-30 024	-	-	-30 024
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	-	-5 723 107	-5 723 107
Soldes au 31/12/2014 avant affectation	4 846 875	9 317 125	81 068	3 052 403	50 010	23 490	-39 732	-5 723 107	11 608 132
Affectation et imputations (AGO 15/06/2015)	-	-	-	-	-	-	-5 723 107	5 723 107	-
Subvention d'investissement	-	-	-	-	-	-7 305	-	-	-7 306
Résultat de la période	-	-	-	-	-	-	-	1 018 594	1 018 594
Soldes au 31/12/2015 avant affectation	4 846 875	9 317 125	81 068	3 052 403	50 010	16 185	-5 762 839	1 018 594	12 619 421

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE DES COMMISSAIRES AUX
COMPTES
ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES
ARRETES AU 30 JUIN 2015

Introduction

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier et conformément aux dispositions de l'article 21 bis de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité des états financiers intermédiaires de la Société LAND'OR SA (« Société ») portant sur la période allant du 1^{er} janvier au 30 juin 2015. Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 12.619.421 DT y compris le résultat net bénéficiaire de la période de 1.018.594 DT.

La direction est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Un examen limité d'états financiers intermédiaires consiste à obtenir les informations nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure d'examen appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Justification de la conclusion avec réserve

Ainsi qu'il en est fait mention dans les notes 4.3 et 4.6 aux états financiers intermédiaires, l'engagement financier de Land'Or S.A dans la filiale LAND'OR MAROC FOODS & SERVICES SARL (« Land'Or Maroc ») s'élève à 16.194 KDT au 30 juin 2015. La société Land'Or Maroc a connu des problèmes d'exploitation et des difficultés financières, en 2013 suite à l'incident technique, et en 2014 suite au blocage d'importation de tout produit d'origine animale provenant de la Tunisie proclamé par les autorités marocaines et lié au problème de la fièvre aphteuse en Tunisie. Ce blocage qui a été décrété en septembre 2014, a été levé en date du 07 mai 2015.

Compte tenu de l'intérêt que revêt le marché marocain dans le plan de développement stratégique de Land'Or S.A et de la reprise de l'activité normale de la filiale marocaine, le management de Land'Or S.A a préparé un plan de redressement de la filiale marocaine sur la base duquel une provision de 3.000 KDT a été constatée au titre de la créance de ladite filiale.

Compte tenu de la situation actuelle et des nouvelles perspectives de la filiale marocaine, il n'a pas été possible d'apprécier si la provision constatée par le management et validée par le Conseil d'Administration correspond au niveau du risque éventuel du non recouvrement de l'engagement financier de Land'Or S.A dans Land'Or Maroc.

Conclusion avec réserve

Sur la base de notre examen limité, et sous réserve de l'incidence éventuelle du point évoqué au niveau du paragraphe «Justification de la conclusion avec réserve» nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la société LAND'OR SA au 30 juin 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Ainsi qu'il est fait mention dans la note 2.1 aux états financiers intermédiaires, le Conseil d'Administration de la Société a opté pour une révision des durées de vie pour certaines immobilisations corporelles et incorporelles et ce en adoptant des durées de vie économiques. Les nouvelles durées de vie économiques, appliquées d'une façon prospective à partir du 1^{er} janvier 2015, sont basées sur des avis techniques fournis par des experts externes.

La dotation de la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2015 ainsi calculée en application des nouvelles durées de vie économiques est inférieure de 801.141 DT par rapport à la dotation calculée selon les anciennes durées de vie.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Tunis, le 08 septembre 2015

F.M.B.Z. KPMG TUNISIE
Hassen BOUAITA.
Directeur Associé

les Commissaires aux Comptes Associés
M.T.B.F
Ahmed BELAIFA

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

BANQUE INTERNATIONALE ARABE DE TUNISIE

-BIAT-

Siège social : 70-72, avenue Habib Bourguiba Tunis

La Banque Internationale Arabe de Tunisie publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2015. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, M. Ahmed BELAIFA et M Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

BILAN

Arrêté au 30 Juin 2015
(en Milliers de dinars)

	Note	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>ACTIFS</u>				
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	III-1	519 061	195 894	411 346
Créances sur les établissements bancaires et financiers	III-2	951 287	1 165 891	774 481
Créances sur la clientèle	III-3	6 055 969	5 829 969	5 920 745
Portefeuille-titres commercial	III-4	860 725	878 033	872 178
Portefeuille d'investissement	III-5	298 055	298 913	305 288
Valeurs immobilisées	III-6	213 134	200 502	212 814
Autres actifs	III-7	287 012	275 373	256 375
Total des actifs		9 185 243	8 844 575	8 753 227
<u>PASSIFS</u>				
Banque Centrale et CCP	IV-1	1 735	19 964	1 578
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	IV-2	370 199	528 176	120 738
Dépôts et avoirs de la clientèle	IV-3	7 643 847	7 285 471	7 513 761
Emprunts et ressources spéciales	IV-4	128 952	84 073	129 818
Autres passifs	IV-5	355 223	299 672	317 030
Total des passifs		8 499 956	8 217 356	8 082 925
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
Capital		170 000	170 000	170 000
Réserves		406 469	397 166	397 314
Autres capitaux propres		3	6	3
Résultats reportés		42 998	609	609
Résultat de l'exercice		65 817	59 438	102 376
Total des capitaux propres	V	685 287	627 219	670 302
Total des capitaux propres et passifs		9 185 243	8 844 575	8 753 227

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Arrêté au 30 Juin 2015

(en Milliers de dinars)

	30/06/2015	30/06/2014	31/12/2014
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>			
Cautions, avals et autres garanties données	1 281 503	1 227 425	1 306 342
a- En faveur des établissements bancaires et financiers	486 346	426 976	524 665
b- En faveur de la clientèle	795 157	800 449	781 677
Crédits documentaires	404 890	417 480	367 963
a- En faveur de la clientèle	340 951	377 510	315 525
b- Autres	63 939	39 970	52 438
Total des passifs éventuels	1 686 393	1 644 905	1 674 305
<u>ENGAGEMENTS DONNES</u>			
Engagements de financements donnés	80 144	94 758	69 215
En faveur de la clientèle	80 144	94 758	69 215
Engagements sur titres	2 191	3 267	2 317
a- Participation non libérées	2 191	3 262	2 315
b- Titres à recevoir	-	5	2
Total des engagements donnés	82 335	98 025	71 532
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>			
Garanties reçues	2 309 672	2 213 505	2 350 461
Total des engagements reçus	2 309 672	2 213 505	2 350 461

ETAT DE RESULTAT

Période du 1er Janvier au 30 Juin 2015

(en Milliers de dinars)

	Note	1er Semestre 2015	1er Semestre 2014 (retraité)	Exercice 2014 (retraité)
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts et revenus assimilés	VII-1-1	229 128	215 238	454 188
Commissions (en produits)	VII-1-2	61 257	50 675	109 954
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	VII-1-3	46 798	56 412	107 558
Revenus du portefeuille d'investissement	VII-1-4	5 775	5 868	8 248
Total des produits d'exploitation bancaire	VII-1	342 958	328 193	679 948
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE				
Intérêts encourus et charges assimilées	VII-2-1	(90 986)	(93 139)	(187 491)
Commissions encourues	VII-2-2	(357)	(351)*	(697)*
Total des charges d'exploitation bancaire		(91 343)	(93 490)*	(188 188)*
Produit Net Bancaire		251 615	234 703*	491 760*
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	VII-3	(27 678)	(33 989)	(81 015)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	VII-4	1 272	(255)	(6 823)
Autres produits d'exploitation	VII-5	3 886	3 298	7 068
Frais de personnel	VII-6	(85 659)	(79 929)	(164 744)
Charges générales d'exploitation	VII-7	(29 136)	(27 608)*	(56 125)*
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations	VII-8	(13 657)	(13 488)	(29 883)
Résultat d'exploitation		100 643	82 732	160 238
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	VII-9	25	(4)	(3 892)
Impôt sur les bénéfices	VII-10	(34 851)	(23 290)	(53 970)
Résultat net de l'exercice		65 817	59 438	102 376
Effets des Modifications comptables		-	-	-
Résultat net de l'exercice après modifications comptables		65 817	59 438	102 376

*Chiffres du premier semestre 2014 et de l'exercice 2014 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note II-7)

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
Période du 1er Janvier au 30 Juin 2015
(en Milliers de dinars)

Note	1er Semestre 2015	1er Semestre 2014 (retraité)	Exercice 2014 (retraité)
<u>ACTIVITE D'EXPLOITATION</u>			
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenu du portefeuille d'investissement)	328 286	319 284	674 992
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(84 594)	(91 141)*	(183 414)*
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers	(201 061)	(115 150)	348 133
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(145 343)	(196 051)	(396 963)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle	105 266	(87 123)	346 085
Titres de placement / Titres de transaction	70	(38 888)	470
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(142 541)	(134 106)*	(250 560)*
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(50 228)	15 893	112 273
Impôts sur les sociétés	(29 611)	(30 096)	(57 206)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(219 756)	(357 378)	593 809
<u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	1 890	1 115	7 701
Acquisitions /cessions sur portefeuille d'investissement	10 491	(18 446)	(75 944)
Acquisitions / cessions d'immobilisations	(13 061)	(24 303)	(55 331)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	(680)	(41 634)	(123 574)
<u>ACTIVITE DE FINANCEMENT</u>			
Emission / Remboursement d'emprunts	(1)	(1 439)	47 059
Augmentation / diminution ressources spéciales	(2 800)	(4 884)	(7 752)
Dividendes versés	(51 000)	(42 500)	(42 500)
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement	(53 801)	(48 823)	(3 193)
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités IX-1	15 107	182 024	41 571
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	(259 130)	(265 811)	508 613
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice	1 806 769	1 298 156	1 298 156
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice IX-2	1 547 639	1 032 345	1 806 769

*Chiffres du premier semestre 2014 et de l'exercice 2014 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note II-7)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

ARRETEES AU 30 JUIN 2015

Note I – Respect des Normes Comptables Tunisiennes

Les états financiers de la Banque Internationale Arabe de Tunisie sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi n°96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 25-03-1999 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux établissements bancaires.

Les états financiers sont établis selon le modèle défini par la norme comptable n°21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires.

Note II – Bases de mesure et principes comptables pertinents appliqués et présentation des états financiers

Les états financiers sont arrêtés au 30-06-2015 en appliquant les principes et conventions comptables prévus par le décret n°96-2459 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité et des principes comptables prévus par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires. Parmi ces principes, nous décrivons ci-après les règles qui ont été appliquées pour la prise en compte des produits et des charges, les règles d'évaluation des créances et des titres et les règles de conversion des opérations en devises.

II-1. Les règles de prise en compte des produits

Les intérêts, les produits assimilés et les commissions sont pris en compte dans le résultat du 30-06-2015 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2015. Ainsi, les produits qui ont été encaissés et qui concernent des périodes postérieures au 30 Juin 2015 ne sont pas pris en considération dans le résultat du 1er semestre 2015 et ce, conformément aux dispositions prévues par les normes comptables. Les produits courus et non échus au 30-06-2015 sont en revanche inclus dans le résultat.

En application des dispositions prévues aussi bien par la norme comptable sectorielle n°24 que par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, les intérêts et produits assimilés exigibles au 30-06-2015 et non encaissés ou dont l'encaissement est douteux ne sont pas pris en considération dans le résultat et figurent au bilan sous forme d'agios réservés.

Les intérêts et produits assimilés constatés en agios réservés au cours des exercices antérieurs et qui sont encaissés en 2015 sont en revanche inclus dans le résultat du 30-06-2015.

II-2. Les règles de prise en compte des charges

Les charges d'intérêts, les commissions encourues, les frais de personnel et les autres charges sont pris en compte en diminution du résultat du 30-06-2015 pour leurs montants se rapportant à la période allant du 1er janvier au 30 Juin 2015. Ainsi, les charges qui ont été décaissées et qui concernent des périodes postérieures au 30-06-2015 sont constatées dans le bilan sous forme de comptes de régularisation.

Les charges qui se rapportent à la période concernée par cette situation et qui n'ont pas été décaissées jusqu'au 30-06-2015 sont diminuées du résultat.

II-3. Les règles d'évaluation des créances

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation de l'ensemble des créances de la Banque a été effectuée sur la base de la situation arrêtée au 30-06-2015 et compte tenu des événements postérieurs à cette date.

Cette évaluation a été accompagnée d'une appréciation de l'ensemble des garanties déductibles au sens de la circulaire n°91-24 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles.

Ces deux opérations ont conduit la Banque à déterminer un montant de provisions requises, un montant de la dotation aux provisions relative au premier semestre 2015 et un montant des produits réservés.

II-4. Les règles d'évaluation des titres

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires et par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie, une évaluation des titres détenus par la Banque a été effectuée au 30-06-2015. Cette évaluation a permis de déterminer un montant de provisions requises sur ces titres et un montant de la dotation aux provisions pris en considération dans l'arrêté des états financiers du 30-06-2015.

Cette évaluation a été arrêtée sur la base du dernier cours boursier du mois de Juin 2015 pour les titres cotés et de la situation financière des sociétés émettrices pour les titres non cotés.

Les plus-values latentes déterminées pour les titres de placement, les titres de participations, les parts dans les entreprises liées ou coentreprises ne sont pas prises en compte dans le résultat du 30-06-2015.

Les moins-values latentes sur l'ensemble de ces catégories de titres sont par contre constatées sous forme de provisions sur titres.

II-5. Les règles de conversion des opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des établissements bancaires, les états financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et des dettes en devises et de la position de change en devises qui sont converties sur la base du dernier cours de change moyen de la BCT du mois de Juin 2015. Les gains et pertes de change résultant de cette conversion sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2015.

II-6. Présentation des états financiers

Les états financiers arrêtés et publiés par la BIAT au titre du premier semestre 2015, comportent aussi bien les données relatives à l'année 2014 que celles relatives au premier semestre 2014.

Toutefois, les données relatives au premier semestre 2014 et à l'exercice 2014 sont retraitées en pro-forma pour les besoins de la comparabilité et ce, conformément aux dispositions de la NCT11 "Modifications comptables" (Cf. Note II-7).

II-7. Changement de présentation

Des frais de traitement des opérations monétiques d'un montant de 2 403 mD sont présentés en 2015 parmi le poste de l'état de résultat "charges générales d'exploitation" au lieu de celui "commissions encourues".

En application des dispositions de la Norme Comptable Tunisienne n°11 relative aux modifications comptables, ce changement de présentation a été traité d'une manière rétrospective. A cet effet, les données comparatives du premier semestre 2014 et de

l'exercice 2014 ont été retraités en pro-forma pour les besoins de la comparaison, de la façon suivante :

POSTES DE L'ETAT DE RESULTAT	30/06/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	31/12/2014 Publié	31/12/2014 Retraité
Commissions encourues	2 249	351	5 063	697
Charges générales d'exploitation	25 710	27 608	51 759	56 125
<i>Total des charges d'exploitation bancaire</i>	95 388	93 490	192 554	188 188
<i>Produit Net Bancaire</i>	232 805	234 703	487 394	491 760

POSTES DE L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	30/06/2014 Publié	30/06/2014 Retraité	31/12/2014 Publié	31/12/2014 Retraité
Charges d'exploitation bancaire décaissées	93 039	91 141	187 780	183 414
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	132 208	134 106	246 195	250 560

Note III – Actif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

L'actif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- AC1 : Caisse et avoirs auprès de la Banque Centrale, Centre de chèques postaux et Trésorerie Générale de Tunisie ;
- AC2 : Créances sur les établissements bancaires et financiers ;
- AC3 : Créances sur la clientèle ;
- AC4 : Portefeuille titres commercial ;
- AC5 : Portefeuille titres d'investissement ;
- AC6 : Valeurs immobilisées ;
- AC7 : Autres actifs.

III-1. Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT

Le volume de ce poste a enregistré une hausse entre Juin 2014 et Juin 2015 de 323 167 mD ou 164,97% en passant d'une période à une autre de 195 894 mD à 519 061 mD. Il se détaille comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Encaisses	66 816	75 395	(8 579)	-11,38%
Avoirs chez la BCT	452 156	120 408	331 748	275,52%
Avoirs chez la CCP	89	91	(2)	-2,20%
Total Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	519 061	195 894	323 167	164,97%

III-2. Créances sur les établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste a enregistré une baisse entre Juin 2014 et Juin 2015 de 214 604 mD ou 18,41% en passant d'une période à une autre de 1 165 891 mD à 951 287 mD. Il se détaille comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Créances sur les établissements bancaires (A)	861 837	1 077 141	(215 304)	-19,99%
Créances sur les établissements financiers (B)	89 450	88 750	700	0,79%
Total Créances sur les établissements bancaires et financiers	951 287	1 165 891	(214 604)	-18,41%

Cette variation provient de :

(A) La baisse du volume de nos créances sur les établissements bancaires de 215 304 mD ou 19,99% qui est passé de 1 077 141 mD au 30/06/2014 à 861 837 mD au 30/06/2015. Cette variation concerne les postes suivants :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Comptes de prêts à la BCT	175 408	893 489	(718 081)	-80,37%
Comptes de prêts du marché interbancaire	588 943	164 876	424 067	257,20%
Créances rattachées sur prêts	1 039	2 134	(1 095)	-51,31%
Comptes correspondants NOSTRI	82 818	9 019	73 799	818,26%
Comptes correspondants LORI	246	350	(104)	-29,71%
Créances rattachées sur comptes correspondants	4	-	4	-
Valeurs non imputées	13 379	7 273	6 106	83,95%
Total	861 837	1 077 141	(215 304)	-19,99%

(B) L'augmentation du total de nos créances sur les établissements financiers à hauteur de 700 mD ou 0,79% qui sont passées de 88 750 mD en Juin 2014 à 89 450 mD en Juin 2015. Cette augmentation est principalement imputable à la hausse de nos concours en faveur des sociétés de Leasing. Cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Crédits à moyen terme accordés aux sociétés de leasing	79 257	68 734	10 523	15,31%
Crédits à court terme accordés aux sociétés de leasing	6 393	11 464	(5 071)	-44,23%
Compte courant sociétés de leasing	1 300	4 793	(3 493)	-72,88%
Impayés sur crédits accordés aux sociétés de leasing	796	2 443	(1 647)	-67,42%
Créances rattachées	1 704	1 316	388	29,48%
Total	89 450	88 750	700	0,79%

III-3. Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle sont composées des comptes débiteurs courants et classés, des autres concours courants et classés et des crédits sur ressources spéciales courants et classés.

Les créances douteuses brutes (classées) ainsi que les provisions requises couvrant les actifs classés sont déterminées conformément aux dispositions prévues aussi bien par la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque Centrale de Tunisie relative aux règles prudentielles que par les normes comptables applicables aux Etablissements Bancaires.

Le total net des créances sur la clientèle est passé de 5 829 969 mD en Juin 2014 à 6 055 969 mD en Juin 2015 enregistrant ainsi une hausse de 226 000 mD ou 3,88%. Il est ventilé comme suit :

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Comptes débiteurs de la clientèle	(1)	677 299	696 405	(19 106)	-2,74%
Autres concours à la clientèle	(2)	5 757 630	5 555 811	201 819	3,63%
Crédits sur ressources spéciales	(3)	74 533	79 119	(4 586)	-5,80%
Total Brut		6 509 462	6 331 335	178 127	2,81%
Provisions sur crédits à la clientèle		(344 770)	(397 685)	52 915	-13,31%
Agios réservés		(75 500)	(75 729)	229	-0,30%
Provisions collectives		(33 222)	(27 952)	(5 270)	18,85%
Total Net		6 055 969	5 829 969	226 000	3,88%

(1) Comptes débiteurs de la clientèle

Les comptes débiteurs de la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une diminution de 19 106 mD ou 2,74% en passant de 696 405 mD en Juin 2014 à 677 299 mD en Juin 2015. Ces comptes sont ventilés comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Comptes débiteurs courants	618 538	601 595	16 943	2,82%
Comptes débiteurs douteux	45 026	75 367	(30 341)	-40,26%
Avances sur dépôts à terme	13 417	19 125	(5 708)	-29,85%
Créances rattachées sur comptes de la clientèle	318	318	-	0,00%
Total	677 299	696 405	(19 106)	-2,74%

Le montant brut des comptes débiteurs douteux, s'élevant à 45 026 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Classe 2	9 470	12 924	(3 454)	-26,73%
Classe 3	7 362	8 285	(923)	-11,14%
Classe 4	28 194	54 158	(25 964)	-47,94%
Total	45 026	75 367	(30 341)	-40,26%

(2) Autres concours à la clientèle

Les autres concours à la clientèle ont enregistré d'une période à une autre une augmentation de 201 819 mD ou 3,63% en passant de 5 555 811 mD en Juin 2014 à 5 757 630 mD en Juin 2015. Ces comptes sont ventilés comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Autres concours courants (a)	5 237 486	5 004 954	232 532	4,65%
Autres concours douteux (b)	520 144	550 857	(30 713)	-5,58%
Total	5 757 630	5 555 811	201 819	3,63%

(a) Les autres concours courants sont répartis comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Crédits commerciaux et industriels	3 054 779	2 998 795	55 984	1,87%
Crédits immobiliers, promoteurs	123 784	120 517	3 267	2,71%
Crédits immobiliers, acquéreurs	1 709 848	1 597 252	112 596	7,05%
Crédits agricoles	323 174	271 045	52 129	19,23%
Portefeuille escompte	5 211 585	4 987 609	223 976	4,49%
Valeurs non imputées	72	252	(180)	-71,43%
Créances rattachées sur autres concours courants	36 234	24 944	11 290	45,26%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(10 405)	(7 851)	(2 554)	32,53%
Total autres concours courants	5 237 486	5 004 954	232 532	4,65%

(b) Le montant brut des autres concours douteux, s'élevant à 520 144 mD, est réparti entre les différentes classes

prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Classe 2	35 851	79 188	(43 337)	-54,73%
Classe 3	35 606	23 606	12 000	50,83%
Classe 4	448 687	448 063	624	0,14%
Total	520 144	550 857	(30 713)	-5,58%

(3) Crédits sur ressources spéciales

Les crédits sur ressources spéciales ont enregistré d'une période à une autre une diminution de 4 586 mD ou 5,8% en passant de 79 119 mD en Juin 2014 à 74 533 mD en Juin 2015. Ces comptes sont ventilés comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Crédits sur ressources spéciales courants	55 695	57 887	(2 192)	-3,79%
Créances rattachées sur crédits sur ressources spéciales	482	505	(23)	-4,55%
Crédits sur ressources spéciales douteux	18 356	20 727	(2 371)	-11,44%
Total	74 533	79 119	(4 586)	-5,80%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux, s'élevant à 18 356 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Classe 2	2	3 183	(3 181)	-99,94%
Classe 3	1 052	-	1 052	-
Classe 4	17 302	17 544	(242)	-1,38%
Total	18 356	20 727	(2 371)	-11,44%

Compte tenu de ce qui précède, les créances sur la clientèle sont récapitulées ainsi :

(i) Créances courantes

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Créances courantes hors engagements par signature	5 899 235	5 666 218	233 017	4,11%
Valeurs non imputées	72	252	(180)	-71,43%
Créances rattachées	37 034	25 769	11 265	43,72%
Intérêts perçus d'avance (en moins)	(10 405)	(7 851)	(2 554)	32,53%
Total	5 925 936	5 684 388	241 548	4,25%
Engagements par signature courants	1 113 975	1 156 685	(42 710)	-3,69%
Total	7 039 911	6 841 073	198 838	2,91%

(ii) Créances douteuses brutes

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Créances douteuses hors engagements par signature	583 526	646 951	(63 425)	-9,80%
Engagements par signature douteux	22 133	21 267	866	4,07%
Total	605 659	668 218	(62 559)	-9,36%

Le montant brut des crédits sur ressources spéciales douteux, s'élevant à 605 659 mD, est réparti entre les différentes classes prévues par la réglementation prudentielle de la BCT comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Classe 2	45 565	99 455	(53 890)	-54,19%
Classe 3	47 787	32 800	14 987	45,69%
Classe 4	512 308	535 963	(23 655)	-4,41%
Total	605 659	668 218	(62 559)	-9,36%

Les provisions et agios réservés couvrant les créances classées du bilan qui ont été constitués pour un montant de 409 804 mD ont été imputés sur le montant des créances classées sus mentionnées.

Les provisions constituées pour la couverture des engagements hors bilan figurent au passif du bilan pour un montant de 11 377 mD.

Ainsi, les provisions et agios réservés qui ont été constitués pour la couverture des créances classées sur la clientèle totalisent 421 181 mD ventilés comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Agios réservés sur créances classées	67 704	66 745	959	1,44%
Provisions pour créances classées du Bilan	342 100	397 015	(54 915)	-13,83%
Provisions sur engagements hors bilan	11 377	11 203	174	1,55%
Total	421 181	474 963	(53 782)	-11,32%

Il y a lieu de noter, que, dans le cadre de l'analyse et de l'appréciation des créances sur la clientèle, les provisions requises au titre des créances classées ont été déterminées compte tenu uniquement des garanties déductibles au sens de la circulaire BCT n°91-24. Ainsi, ont été exclues de ce calcul les garanties non déductibles telles que les nantissements sur les fonds de commerce, les hypothèques sur les réquisitions d'immatriculation, les hypothèques maritimes, les hypothèques sur les actes sous seing privés, les nantissements sur les matériels fixes, les nantissements de marchés, les nantissements sur le matériel roulant, les nantissements marchandises, les cautions personnelles et solidaires des personnes physiques et morales, les avals des personnes physiques et morales, les assurances vie, les domiciliations de salaires, des loyers et de marchés.

III-4. Portefeuille titres commercial

Le volume de ce poste est passé entre Juin 2014 et Juin 2015 de 878 033 mD à 860 725 mD, enregistrant ainsi une diminution de 17 308 mD ou 1,97%.

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Titres de transaction	(1)	857 561	873 779	(16 218)	-1,86%
Titres de placement	(2)	3 164	4 254	(1 090)	-25,62%
Total Portefeuille-titres commercial		860 725	878 033	(17 308)	-1,97%

Cette variation provient d'une diminution du volume des titres de transactions de 16 218 mD ou 1,86% (due aux différentes opérations de souscriptions et de remboursements effectuées durant la période allant du 30/06/2014 au 30/06/2015) accompagnée par une diminution du total des titres de placement à hauteur de 1 090 mD ou 25,62%.

Le mouvement des titres ainsi que leur répartition entre les titres cédés à la clientèle et les titres gardés en portefeuille sont détaillés ci-après :

(1) Titres de transaction

a) Les titres de transaction souscrits et non encore remboursés sont ventilés pour leur valeur nominale comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Bons de trésor assimilables	1 315 304	1 356 820	(41 516)	-3,06%
Bons de trésor à court terme	19 554	19 100	454	2,38%
Bons de trésor zéro coupon	23 700	23 000	700	3,04%
Sous-total des titres de transaction en principal	1 358 558	1 398 920	(40 362)	-2,88%
Créances et dettes rattachées et différence entre valeur nominale et valeur d'acquisition des BTA	50 013	16 426	33 587	204,47%
Total	1 408 571	1 415 346	(6 775)	-0,48%

b) Les titres de transactions sont répartis entre les titres gardés en portefeuille de la banque et les titres cédés à la clientèle et sont présentés pour leur valeur comptable en mD au 30/06/2015 comme suit :

Désignation	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
1) Titres gardés en portefeuille de la banque				
Bons de trésor assimilables	815 246	842 413	(27 167)	-3,22%
Bons de trésor à court terme	220	-	220	-
Bons de trésor zéro coupons	21 127	17 019	4 108	24,14%
Créances, dettes rattachées et primes sur BTZ	20 968	14 347	6 621	46,15%
Total des titres gardés en portefeuille	857 561	873 779	(16 218)	-1,86%
2) Titres cédés à la clientèle				
Client : Bons de trésor assimilables	529 103	519 294	9 809	1,89%
Client : Bons de trésor à court terme	19 334	19 100	234	1,23%
Client : Bons de trésor zéro coupons	2 573	3 173	(600)	-18,91%
Total des titres cédés à la clientèle	551 010	541 567	9 443	1,74%
Total Général	1 408 571	1 415 346	(6 775)	-0,48%

(2) Titres de placement

Les titres de placement qui sont composés principalement des titres SICAV et des parts prioritaires dans les Fonds Commun de Créances sont passés de 4 254 mD au 30/06/2014 à 3 164 mD au 30/06/2015 enregistrant une diminution de 1 090 mD ou 25,62%.

La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique principalement par le remboursement des parts prioritaires dans les fonds commun de créances et des obligations. La diminution enregistrée au niveau de ces titres s'explique comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Obligations émises par les sociétés privées	-	470	(470)	-100,00%
Titres SICAV	2 303	2 303	-	0,00%
Parts prioritaires dans les Fonds Commun de Créances	844	1 445	(601)	-41,59%
Créances et dettes rattachées	17	36	(19)	-52,78%
Total	3 164	4 254	(1 090)	-25,62%

III-5. Portefeuille titres d'investissement

Le total de ce poste qui est composé principalement des titres d'investissement, des titres de participation, des parts dans les entreprises associés et les co-entreprises, des parts dans les entreprises liées, des fonds gérés et des titres en portage est passé de 298 913 mD en Juin 2014 à 298 055 mD en Juin 2015, soit une diminution de 858 mD ou 0,29%.

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Encours brut des titres d'investissement	330 237	322 723	7 514	2,33%
Créances rattachés sur titres d'investissements	8 790	11 719	(2 929)	-24,99%
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	(40 972)	(35 529)	(5 443)	15,32%
Total Portefeuille d'investissement	298 055	298 913	(858)	-0,29%

Cette diminution se détaille comme suit :

	30/06/2015
Nouvelles participations ou libérations	22 374
Cession ou perte sur titres de participation	(10 606)
Remboursement des emprunts nationaux	(429)
Rétrocession sur fonds gérés	(3 735)
Dotations aux provisions sur titres d'investissement	(6 729)
Reprise de provisions sur titres d'investissement	1 970
Intérêts réservés sur fonds gérés	(449)
Intérêts réservés sur portage	(234)
Remboursement des parts subordonnés FCC	(92)
Variation des créances rattachées et de la part de dividendes dont le droit est établi et non échu	(2 928)
Total	(858)

Les mouvements intervenus sur le portefeuille titres d'investissements durant le premier semestre 2015 sont détaillés comme suit :

	Titres d'investissement	Titres de participation et titres en portage	Parts dans les entreprises liées et dans les coentreprises	Fonds gérés	Total
Encours brut au 31/12/2014 hors créances rattachées	47 157	71 808	127 098	94 625	340 688
Libérations effectuées au cours du 1er semestre 2015	-	116	175	-	291
Cessions liquidations ou remboursements effectuées au cours du 1er semestre 2015	(49)	(7 117)	-	(3 577)	(10 743)
Encours brut au 30/06/2015 hors créances rattachées	47 108	64 807	127 273	91 049	330 237
Créance rattachée sur titres de participation et portage	3 120	3 117	909	1 645	8 790
Provisions et agios réservés pour dépréciation du portefeuille d'investissement	-	(13 775)	(25 938)	(1 260)	(40 972)
Total portefeuille d'investissements au 30/06/2015	50 228	54 149	102 244	91 434	298 055

III-6. Valeurs immobilisées

Les valeurs immobilisées sont comptabilisées pour leur valeur d'acquisition en hors taxes majorée de la TVA non récupérable à l'exception du matériel de transport qui figure au bilan pour son coût d'achat en toutes taxes comprises.

Les amortissements des valeurs immobilisées sont pratiqués selon la méthode d'amortissement linéaire et calculés selon les taux d'amortissement reconnus par la réglementation fiscale en vigueur à l'exception du fonds de commerce.

Les dotations aux amortissements sont déterminées et enregistrées sur la base de la valeur comptable des immobilisations nette de la valeur récupérable et en fonction de la date d'acquisition de chaque élément d'immobilisation.

Les taux d'amortissement qui sont appliqués sont les suivants :

Immobilisation	Durée de vie	Taux d'amortissement
Immobilisations incorporelles		
Logiciels	3 ans	33,33%
Licences	3 ans	33,33%
Fonds de commerce	20 ans	5%
Immobilisations corporelles		
Bâtiments	20 et 40 ans	5% et 2,5%
Installations générales, agencements et aménagement des bâtiments	10 ans	10%
Equipements de bureaux	10 ans	10%
Matériel de transport	5 ans	20%
Matériel informatique	6,67 ans	15%
Immobilisations à statut juridique particulier	10 ans	10%

Les actifs immobilisés nets de leurs amortissements ont enregistré une augmentation de 12 632 mD ou 6,3 % en passant de 200 502 mD au 30/06/2014 à 213 134 mD au 30/06/2015.

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Immobilisations incorporelles	61 538	59 288	2 250	3,80%
Amortissement des immobilisations incorporelles	(35 861)	(29 087)	(6 774)	23,29%
Immobilisations corporelles	311 911	258 212	53 699	20,80%
Amortissements des immobilisations corporelles	(143 686)	(133 320)	(10 366)	7,78%
Immobilisations en cours et avances	19 232	45 409	(26 177)	-57,65%
Total Valeurs immobilisées	213 134	200 502	12 632	6,30%

Les mouvements intervenus durant le premier semestre 2015 sur les postes d'actifs immobilisés se détaillent comme suit :

	31/12/2014	Acquisitions du 1er semestre 2015	Cessions ou mise en rebus du 1er semestre 2015	Reclassements du 1er semestre 2015	30/06/2015
Licence	16 950	712	-	204	17 866
Logiciels informatiques	39 126	-	-	460	39 586
Fonds de commerce et droit au bail	4 086	-	-	-	4 086
Total Immobilisations incorporelles	60 162	712	-	664	61 538
Terrains	38 401	-	-	-	38 401
Constructions	64 988	-	-	25 866	90 854
Agencement, aménagement des constructions	68 394	997	-	9 249	78 641
Immeubles en attente d'affectation	247	-	-	-	247
Immobilisations à statut juridique particulier	352	-	-	-	352
Mobilier de bureaux	10 521	29	-	2 927	13 477
Matériel informatique	37 068	873	-	713	38 653
Matériel de transport	1 721	-	(125)	-	1 597
Constructions non affectés aux activités professionnelles	2 048	-	(12)	-	2 036
Installations générales des constructions	6 547	-	-	4 685	11 232
Matériel d'exploitation bancaire	15 529	736	-	-	16 265
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	32	1	-	-	32
Equipements de bureaux	11 336	46	-	63	11 445
Agencement des équipements de bureaux	1 683	20	-	-	1 702
Agencement du mobilier de bureaux	6 905	74	-	-	6 979
Total Immobilisations corporelles	265 771	2 775	(137)	43 503	311 911
Travaux en cours	54 264	8 000	-	(44 237)	18 027
Avances sur immobilisations en cours	1 275	176	(316)	70	1 206
Total Brut des valeurs immobilisées	381 472	11 663	(453)	-	392 681

	Amort. Cumulé 31/12/2014	Dotation	Régularisation Cession et mise en rebus	Amort. Cumulé 30/06/2015	VCN au 30/06/2015
Licence	(11 655)	(964)	-	(12 618)	5 248
Logiciels informatiques	(18 696)	(2 389)	-	(21 085)	18 501
Fonds de commerce et droit au bail	(2 056)	(102)	-	(2 158)	1 928
Total Immobilisations incorporelles	(32 407)	(3 455)	-	(35 861)	25 677
Terrains	-	-	-	-	38 401
Constructions	(27 461)	(1 333)	-	(28 794)	62 060
Agencement, aménagement des constructions	(44 558)	(2 184)	-	(46 741)	31 900
Immeubles en attente d'affectation	-	-	-	-	247
Immobilisations à statut juridique particulier	(276)	(9)	-	(285)	67
Mobilier de bureaux	(7 395)	(423)	-	(7 817)	5 660
Matériel informatique	(25 038)	(1 819)	-	(26 857)	11 796
Matériel de transport	(1 143)	(78)	125	(1 096)	501
Constructions non affectés aux activités professionnelles	(367)	(128)	-	(494)	1 542
Installations générales des constructions	(6 074)	(255)	-	(6 328)	4 904
Matériel d'exploitation bancaire	(10 473)	(723)	-	(11 195)	5 070
Agencement, aménagement du matériel d'exploitation bancaire	(13)	(1)	-	(14)	18
Equipements de bureaux	(7 870)	(350)	-	(8 220)	3 225
Agencement des équipements de bureaux	(1 204)	(29)	-	(1 233)	469
Agencement du mobilier de bureaux	(4 220)	(232)	-	(4 452)	2 527
Total Immobilisations corporelles	(136 251)	(7 564)	125	(143 686)	168 225
Travaux en cours	-	-	-	-	18 027
Avances sur immobilisations en cours	-	-	-	-	1 206
Total Brut des valeurs immobilisées	(168 658)	(11 019)	125	(179 547)	213 134

III-7. Autres actifs

Le total de ce poste est passé de 275 373 mD en Juin 2014 à 287 012 mD en Juin 2015, enregistrant une augmentation de 11 639 mD ou 4,23%.

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Comptes de régularisation	(1)	63 255	81 395	(18 140)	-22,29%
Autres comptes d'actifs	(2)	223 757	193 978	29 779	15,35%
Total Autres actifs		287 012	275 373	11 639	4,23%

(1) Les comptes de régularisation

Les comptes de régularisation sont passés entre Juin 2014 et Juin 2015 de 81 395 mD à 63 255 mD, soit une diminution de 18 140 mD.

(2) Les autres comptes d'actifs

Les autres comptes d'actifs ont augmenté de 29 779 mD ou 15,35% en passant de 193 978 mD en Juin 2014 à 223 757 mD en Juin 2015. Cette augmentation provient des comptes suivants :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Débiteurs divers	217 621	186 026	31 595	16,98%
Comptes de stocks	1 054	43	1 011	2351,16%
Charges à répartir	1 170	886	284	32,05%
Frais d'études	3 912	7 023	(3 111)	-44,30%
Total Autres comptes d'actifs	223 757	193 978	29 779	15,35%

Ainsi, le total du bilan a enregistré entre Juin 2014 et Juin 2015, un accroissement de 340 668 mD ou 3,85%, en passant de 8 844 575 mD à 9 185 243 mD.

NOTE IV – Passif du bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le passif du bilan est composé des rubriques suivantes :

- PA1 : Banque Centrale, Centre de Chèques Postaux
- PA2 : Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers
- PA3 : Dépôts et avoirs de la clientèle
- PA4 : Emprunts et ressources spéciales
- PA5 : Autres passifs

IV-1. BCT et CCP

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 19 964 mD à 1 735 mD, soit une diminution de 18 229 mD ou 91,31%.

Cette variation est due principalement à une diminution des chèques BCT en attente de règlement à hauteur de 18 212 mD ou 91,35% et à une diminution du solde créditeur de nos comptes en devises tenus chez la BCT de 18 mD.

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Chèques BCT en attente de règlement	1 724	19 936	(18 212)	-91,35%
Comptes BCT en devises	9	27	(18)	-66,67%
Dettes rattachées des comptes BCT et CCP	2	1	1	100,00%
Total Banque Centrale et CCP	1 735	19 964	(18 229)	-91,31%

IV-2. Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume de ce poste est passé d'une période à l'autre de 528 176 mD à 370 199 mD, soit une diminution de 157 977 mD ou 29,91%.

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Dépôts et avoirs des établissements bancaires	(A)	368 561	526 092	(157 531)	-29,94%
Dépôts des établissements financiers	(B)	1 638	2 084	(446)	-21,40%
Total Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		370 199	528 176	(157 977)	-29,91%

Cette variation est expliquée par :

(A) Une diminution des dépôts et avoirs des établissements bancaires de 157 531 mD ou 29,94%, qui sont passés de 526 092 mD en Juin 2014 à 368 561 mD en Juin 2015.

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Emprunt en dinars auprès de la BCT		325 000	458 000	(133 000)	-29,04%
Emprunt en dinars auprès des banques		-	23 000	(23 000)	-100,00%
Dépôts des correspondants Banquiers		43 156	40 360	2 796	6,93%
Autres sommes dues		358	4 322	(3 964)	-91,72%
Dettes rattachées		47	410	(363)	-88,54%
Dépôts et avoirs des établissements bancaires		368 561	526 092	(157 531)	-29,94%

(B) Une diminution des dépôts des établissements financiers de 446 mD ou 21,4%, qui sont passés de 2 084 mD en Juin 2014 à 1 638 mD en Juin 2015. Cette variation provient des dépôts des sociétés de leasing.

IV-3. Dépôts et avoirs de la clientèle

Les dépôts de la clientèle ont enregistré une augmentation de 358 376 mD ou 4,92%, en passant de 7 285 471 mD en Juin 2014 à 7 643 847 mD en Juin 2015. Cette augmentation provient des postes suivants :

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Dépôts à vue		3 732 713	3 529 200	203 513	5,77%
Dépôts d'épargne		1 888 534	1 707 697	180 837	10,59%
Comptes à échéance		1 152 983	974 519	178 464	18,31%
Bons à échéance		312 917	345 592	(32 675)	-9,45%
Certificats de dépôt marché monétaire		228 000	351 000	(123 000)	-35,04%
Dettes rattachées		31 417	24 875	6 542	26,30%
Autres sommes dues		297 283	352 588	(55 305)	-15,69%
Total Dépôts et avoirs de la clientèle		7 643 847	7 285 471	358 376	4,92%

IV-4. Emprunts et ressources spéciales

Les emprunts et ressources spéciales ont enregistré une augmentation de 44 879 mD ou 53,38%, en passant de 84 073 mD en Juin 2014 à 128 952 mD en Juin 2015. Cette augmentation provient des postes suivants :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Emprunts et dettes pour ressources spéciales	66 289	71 832	(5 543)	-7,72%
Dettes rattachées sur ressources spéciales	422	493	(71)	-14,40%
Fonds publics et organismes extérieurs	10 278	10 402	(124)	-1,19%
Total fonds publics et des organismes extérieurs	76 989	82 727	(5 738)	-6,94%
Emprunts subordonnés	50 000	1 337	48 663	3642,51%
Dettes rattachées aux emprunts subordonnés	1 963	9	1 954	24437,50%
Total Emprunts et ressources spéciales	128 952	84 073	44 879	53,38%

Ce poste est composé principalement de :

- * De l'emprunt subordonné BIAT 2014 : Cet emprunt subordonné a été mis en place en Décembre 2014 pour un montant de 50 000 mD.
Les dettes rattachées à cet emprunt s'élèvent au 30/06/2015 à 1 963mD.
Cet emprunt subordonné, qui est pris en compte dans le calcul du ratio de solvabilité comme étant des quasi-fonds propres, sert notamment à financer les crédits accordés à la clientèle.
- * Des ressources reçues des fonds publics et des organismes extérieurs en vue d'être utilisées par la Banque pour financer les crédits à la clientèle.
Ces fonds ont enregistré une baisse de 5 738 mD ou 6,94 % en passant de 82 727 mD en Juin 2014 à 76 989 mD en Juin 2015.
Cette variation provient des remboursements effectués au profit de ces mêmes fonds pour les montants échus, compensés par le déblocage de nouvelles ressources. Cette variation est détaillée comme suit :

	Solde au 30/06/2014	Ressources	Remboursements	Solde au 30/06/2015
AFD	25 530	104	(4 050)	21 584
BEI	14 217	-	(3 484)	10 733
BIRD	7 875	1 180	-	9 055
CFD	4 193	622	(274)	4 541
ESPAGNOLE	1 728	1 281	(589)	2 420
FDCI	903	10	(117)	796
FNG	1 719	-	(75)	1 644
FONAPRA	5 662	460	(680)	5 442
FOPRODI	2 060	307	(27)	2 340
FOSDA FOSEP	189	1	(1)	189
ITL	7 355	3 547	(1 628)	9 274
KFW	8 539	256	(1 526)	7 268
PROPARCO	1 754	-	(864)	890
TAAHIL	510	-	(120)	390
<i>Dettes rattachées</i>	<i>493</i>	<i>422</i>	<i>(493)</i>	<i>422</i>
TOTAL	82 727	8 190	(13 928)	76 989

IV-5. Autres passifs

Le total de ce poste est passé de 299 672 mD au 30 Juin 2014 à 355 223 mD au 30 Juin 2015, enregistrant une augmentation de 55 551 mD ou 18,54%. Cette variation provient des sous-rubriques suivantes :

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Provisions pour passifs et charges	(1)	105 530	83 226	22 304	26,80%
Comptes d'attente et de régularisation	(2)	193 640	163 044	30 596	18,77%
Autres comptes	(3)	56 053	53 402	2 651	4,96%
Total Autres passifs		355 223	299 672	55 551	18,54%

(1) Provisions pour passifs et charges

Les provisions pour passifs et charges sont passés entre Juin 2014 et Juin 2015 de 83 226 mD à 105 530 mD, soit une augmentation de 22 304 mD, ou 26,8%. Cette variation concerne les rubriques suivantes :

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Provisions pour risques d'exploitation		94 154	72 024	22 130	30,73%
Provisions sur engagements hors bilan		11 376	11 202	174	1,55%
Total Provisions pour passifs et charges		105 530	83 226	22 304	26,80%

(2) Comptes d'attente et de régularisation

Les comptes d'attente et de régularisation sont passés entre Juin 2014 et Juin 2015 de 163 044 mD à 193 640 mD, soit une augmentation de 30 596 mD, ou 18,77%.

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Autres produits constatés d'avance		5 923	5 125	798	15,57%
Sièges et succursales		43	-	43	-
Charges à payer		71 026	73 350	(2 324)	-3,17%
Comptes d'attente à régulariser		112 405	84 569	27 836	32,92%
Compte ajustement en devises		4 243	-	4 243	-
Total Comptes d'attente et de régularisation		193 640	163 044	30 596	18,77%

(3) Autres comptes

Les autres comptes sont passés entre Juin 2014 et Juin 2015 de 53 402 mD à 56 053 mD, soit une augmentation de 2 651 mD, ou 4,96%.

		30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Etat, impôts et taxes		30 920	22 720	8 200	36,09%
Comptes de retenues		17 294	21 838	(4 544)	-20,81%
Autres créditeurs divers		7 839	8 844	(1 005)	-11,36%
Total Autres comptes		56 053	53 402	2 651	4,96%

NOTE V – Etat des capitaux propres

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

Le total des capitaux propres est passé entre Juin 2014 et Juin 2015 de 627 219 mD à 685 287 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 58 068 mD ou 9,26%.

Le tableau qui suit résume les variations des capitaux propres de la situation intermédiaire arrêtée à la date du 30 Juin 2014 à celle arrêtée à la date du 30 Juin 2015.

	Capital Social	Réserves	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 30/06/2014	170 000	397 166	6	609	59 438	627 219
Résultat du 2ème semestre 2014	-	-	-	-	42 938	42 938
Fonds social	-	148	-	-	-	148
Autres capitaux propres	-	-	(3)	-	-	(3)
Solde au 31/12/2014	170 000	397 314	3	609	102 376	670 302
Affectation du résultat	-	28 749	-	42 989	(71 738)	-
Dividendes distribués	-	(30 000)	-	(600)	(20 400)	(51 000)
Fonds social	-	10 406	-	-	(10 238)	168
Résultat net du 1er semestre 2015	-	-	-	-	65 817	65 817
Solde au 30/06/2015	170 000	406 469	3	42 998	65 817	685 287

En application des dispositions de l'article 19 de la Loi n°2013-54 du 30 Décembre 2013 portant Loi de finances pour la gestion de 2014, les fonds propres distribuables en franchise de retenue s'élèvent au 30 Juin 2015 à 275 760 mD et se détaillent comme suit :

Prime d'émission :	111 760
Réserves soumis à un régime fiscal particulier :	97 954
Autres Réserves :	66 037
Report à nouveau :	9

NOTE VI – Etat des engagements hors bilan

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

1) Les garanties reçues figurant sur l'état des engagements hors bilan ne comportent pas les garanties non déductibles au sens de la circulaire n°91-24 du 17-12-1991 de la Banque centrale de Tunisie. En outre, ces garanties figurent en Hors bilan pour la valeur de la créance inscrite au bilan et se rapportant à ces garanties. Ainsi, le surplus des garanties par rapport à l'encours de chaque créance est exclu de cette situation.

2) Les opérations de change non dénouées à la date du 30/06/2015 s'élèvent à 424 811.mD.

3) La valeur des titres à livrer résultant d'opérations de titres s'élève au 30/06/2015 à 29 mD.

4) Les engagements de financement autorisés et dont les conditions de mise en place ne sont pas encore remplies au 30/06/2015 totalisent 285 334 mD.

NOTE VII – Etat de résultat

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

VII-1. Les produits d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 328 193 mD au 30 Juin 2014 à 342 958 mD au 30 Juin 2015, enregistrant une augmentation de 14 765 mD ou 4,5%.

Ces produits d'exploitation bancaire sont composés des postes suivants :

- Intérêts et revenus assimilés ;
- Commissions en produits ;
- Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières ;
- Revenus du portefeuille titres d'investissement.

VII-1-1. Les Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés sont passés de 215 238 mD au 30/06/2014 à 229 128 mD au 30/06/2015, enregistrant une augmentation de 13 890 mD ou 6,45%. Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	100	45	55	122,22%
Intérêts sur comptes de prêts interbancaires	2 936	2 014	922	45,78%
Intérêts sur crédits à la clientèle	185 187	170 724	14 463	8,47%
Intérêts sur comptes débiteurs à la clientèle	28 123	27 091	1 032	3,81%
Intérêts et produits assimilés sur engagements de garantie	9 683	9 050	633	6,99%
Autres intérêts et revenus assimilés	3 099	6 314	(3 215)	-50,92%
Total Intérêts et revenus assimilés	229 128	215 238	13 890	6,45%

VII-1-2. Les commissions en produits

Les commissions en produits sont passées de 50 675 mD au 30/06/2014 à 61 257 mD au 30/06/2015, enregistrant une augmentation de 10 582 mD ou 20,88%. Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Commission sur opérations de change	2 093	2 037	56	2,75%
Commission sur engagements de financement	13 860	9 771	4 089	41,85%
Commission sur engagement de garantie	3 135	2 971	164	5,52%
Commission sur prestations de services financiers	17 634	14 974	2 660	17,76%
Commissions sur autres opérations bancaires	24 535	20 922	3 613	17,27%
Total Commissions (en produits)	61 257	50 675	10 582	20,88%

VII-1-3. Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières

Ces gains totalisent 46 798 mD au 30/06/2015 contre 56 412 mD au 30/06/2014, soit une diminution de 9 614 mD ou 17,04%.

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Revenus des titres de transaction (a)	24 341	28 629	(4 288)	-14,98%
Revenus sur titres de placement	97	130	(33)	-25,38%
Gains sur opérations de change et d'arbitrage	22 360	27 653	(5 293)	-19,14%
Total	46 798	56 412	(9 614)	-17,04%

Cette variation est détaillée comme suit :

(a) Revenus des titres de transaction

Les produits des titres de transaction sont passés entre Juin 2014 et Juin 2015 de 28 629 mD à 24 341 mD, soit une diminution de 4 288 mD, ou 14,98%. Ces produits sont détaillés comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Intérêts des titres de transaction	23 538	26 727	(3 189)	-11,93%
Plus ou moins-value de cession ou de remboursement	803	1 902	(1 099)	-57,78%
Total Revenus des titres de transaction	24 341	28 629	(4 288)	-14,98%

VII-1-4. Revenus du portefeuille d'investissement

Les revenus du portefeuille d'investissement qui sont composés principalement des intérêts perçus sur les titres d'investissement souscrits par la banque, des dividendes perçus sur les titres de participation et des produits sur titres en portage ont enregistré une diminution de 93 mD ou 1,58% en passant d'une période à une autre de 5 868 mD à 5 775 mD.

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Intérêts et revenus des titres d'investissement	2 381	1 039	1 342	129,16%
Revenus des parts dans les entreprises liées	3 263	4 683	(1 420)	-30,34%
Revenus des titres participation	131	146	(15)	-9,66%
Total Revenus du portefeuille d'investissement	5 775	5 868	(93)	-1,58%

VII-2. Les charges d'exploitation bancaire

Le total de ce poste est passé de 93 490 mD (montant retraité) au 30 Juin 2014 à 91 343 mD au 30 Juin 2015, enregistrant une diminution de 2 147 mD ou 2,29%.

Ces charges d'exploitation bancaire sont composées des postes suivants :

- Intérêts encourus et charges assimilées
- Commissions encourues.

VII-2-1. Les Intérêts encourus et les charges assimilées

Les intérêts encourus et les charges assimilées sont passés de 93 139 mD au 30/06/2014 à 90 986 mD au 30/06/2015, enregistrant une diminution de 2 153 mD ou 2,31%. Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Intérêts sur comptes ordinaires banques	260	231	29	12,55%
Intérêts sur comptes d'emprunts interbancaires	435	686	(251)	-36,59%
Intérêts sur dépôts de la clientèle	82 548	72 610	9 938	13,69%
Intérêts sur emprunt obligataire et subordonné	1 833	102	1 731	1697,06%
Intérêts sur ressources spéciales	1 194	1 330	(136)	-10,23%
Autres intérêts et charges	4 716	18 180	(13 464)	-74,06%
Total Intérêts encourus et charges assimilées	90 986	93 139	(2 153)	-2,31%

VII-2-2. Les Commissions encourues

Les commissions encourues sont passés de 351 mD (montant retraité) au 30/06/2014 à 357 mD au 30/06/2015, enregistrant une augmentation de 6 mD ou 1,71%. Cette variation est détaillée comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014 (Retraité)	Variation	En %
Commissions sur opérations de trésorerie et opérations interbancaires	327	266	61	22,93%
Commissions sur autres opérations	30	85	(55)	-64,71%
Total Commissions encourues	357	351*	6	1,71%

* Chiffres du premier semestre 2014 retraités en pro-forma pour les besoins de la comparabilité (cf. Note II-7)

VII-3. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, Hors bilan et passif

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2015 un montant de 27 678 mD ventilé comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Dotation aux provisions sur créances de la clientèle	(40 391)	(47 665)	7 274	-15,26%
Dotation aux provisions pour risques et charges	(4 452)	(7 996)	3 544	-44,32%
Total des dotations	(44 843)	(55 661)	10 818	-19,44%
Pertes sur créances	(794)	(1 309)	515	-39,34%
Total des dotations et des pertes sur créances	(45 637)	(56 970)	11 333	-19,89%
Reprise de provisions sur créances de la clientèle	16 967	22 776	(5 809)	-25,50%
Reprise de provisions pour pertes et charges	944	-	944	-
Total des reprises	17 911	22 776	(4 865)	-21,36%
Récupérations créances passées en perte	48	205	(157)	-76,59%
Total des reprises et des récupérations sur créances	17 959	22 981	(5 022)	-21,85%
Solde	(27 678)	(33 989)	6 311	-18,57%

VII-4. Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

Le volume de cette rubrique enregistre au 30/06/2015 un solde en gain de 1 272 mD ventilé comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Dotation aux provisions sur titres de participation, portage et des fonds gérés	(296)	(260)	(36)	13,85%
Dotation aux provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	-	(600)	600	-100,00%
Total des dotations	(296)	(860)	564	-65,58%
Charges et pertes sur titres	(450)	(401)	(49)	12,22%
Total des dotations et des pertes sur créances	(746)	(1 261)	515	-40,84%
Reprise de provisions sur les parts des entreprises liées et co-entreprises	1 529	1 006	523	51,99%
Plus value de cession des titres de participation	489	-	489	-
Total des reprises	2 018	1 006	1 012	100,60%
Total des reprises et des récupérations sur créances	2 018	1 006	1 012	100,60%
Solde	1 272	(255)	1 527	-598,82%

VII-5. Autres produits d'exploitation

Cette rubrique, qui est composée principalement des produits de location et des intérêts sur les crédits au personnel, est passée entre Juin 2014 et Juin 2015 de 3 298 mD à 3 886 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 588 mD ou 17,83%.

VII-6. Frais de personnel

Cette rubrique, qui est composée principalement de salaires, des charges sociales et des autres charges de personnel, est passée entre Juin 2014 et Juin 2015 de 79 929 mD à 85 659 mD, enregistrant ainsi une augmentation de 5 730 mD ou 7,17%.

VII-7. Charges générales d'exploitation

L'augmentation de 1 528 mD enregistrée entre Juin 2014 et Juin 2015 résulte d'une augmentation des frais d'exploitation non bancaires à concurrence de 456 mD et d'une augmentation des autres charges générales d'exploitation à hauteur de 1 072 mD.

VII-8. Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2015 un montant de 13 657 mD ventilés comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	3 455	3 376	79	2,34%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	7 564	6 637	927	13,97%
Dotations aux amortissements des charges reportées	2 638	3 478	(840)	-24,15%
Régularisation des amortissements	-	(3)	3	-100,00%
Total	13 657	13 488	169	1,25%

VII-9. Solde en gain ou en perte provenant des autres éléments ordinaires

Le solde de cette rubrique est un gain de 25mD provient des plus-values de cession d'immobilisations.

VII-10. Impôt sur les bénéfices

Le solde de cette rubrique enregistre au 30/06/2015 un montant de 34 851 mD contre 23 290 mD au 30/06/2014, soit une augmentation de 11 561 mD ou 49,64%.

NOTE VIII – Portefeuille d'encaissement

La valeur des chèques, effets et autres valeurs assimilées détenus par la banque pour le compte de tiers, en attente d'encaissement s'élève au 30/06/2015 à 580 352 mD. En application des dispositions prévues par la norme comptable sectorielle des établissements bancaires, ces valeurs ne figurent pas au Bilan.

Note IX – Etat de flux de trésorerie

(Les chiffres sont exprimés en mD : milliers de Dinars Tunisiens)

IX-1. Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités

L'évolution des cours de change des devises cotées par la BCT qui ont été utilisés pour la conversion en dinars de nos dépôts et avoirs en devises tels qu'ils figurent sur les états financiers arrêtés au 30/06/2015 ont engendré une incidence sur les liquidités et équivalents de liquidités d'un montant de 15 107 mD.

Cette variation est imputable aux postes suivants :

Désignation	30/06/2015
Produits d'exploitation bancaire	(4)
Dépôts des établissements bancaires	(18 163)
Prêts et avances accordés à la clientèle	20
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	3 040
Variation nette	15 107

IX-2. Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique est composée principalement par les encaisses en dinars et en devises, les avoirs auprès de la Banque centrale et du centre des chèques postaux, les avoirs à vue nets auprès des établissements bancaires, les prêts et emprunts interbancaires effectués pour une période inférieure à trois mois et le portefeuille titres de transaction.

La trésorerie de la Banque est passée de 1 032 345 mD au 30/06/2014 à 1 547 639 mD au 30/06/2015, enregistrant une augmentation de 515 294 mD ou 49,91%. Elle se détaille comme suit :

	30/06/2015	30/06/2014	Variation	En %
Liquidités en TND				
Caisse dinars	60 500	58 356	2 144	3,67%
Correspondants débiteurs	39 865	82 871	(43 006)	-51,90%
Correspondants créditeurs	(1 724)	(19 936)	18 212	-91,35%
Equivalents de liquidités débiteurs	5 174	3 462	1 712	49,45%
Equivalents de liquidités créditeurs	(358)	(256)	(102)	39,84%
Total des liquidités en TND	103 457	124 497	(21 040)	-16,90%

Liquidités en devises				
Caisse en devise	17 605	22 094	(4 489)	-20,32%
Correspondants débiteurs	484 196	41 954	442 242	1054,11%
Correspondants créditeurs	(43 166)	(40 387)	(2 779)	6,88%
Placements en devises	444 357	476 778	(32 421)	-6,80%
Total des liquidités en devises	902 992	500 439	402 553	80,44%
Titres de transactions	866 190	888 409	(22 219)	-2,50%
Emprunt dinars	(325 000)	(481 000)	156 000	-32,43%
Liquidités et équivalents de liquidités	1 547 639	1 032 345	515 294	49,91%

RAPPORT D'EXAMEN LIMITE SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2015

Mesdames, messieurs les Actionnaires de La Banque Internationale Arabe de Tunisie – BIAT

Introduction

Nous avons effectué l'examen limité du bilan de la Banque Internationale Arabe de Tunisie « BIAT », au 30 juin 2015 ainsi que de l'état des engagements hors bilan, de l'état de résultat, et de l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers intermédiaires font apparaître un total bilan de 9.185.243 KDT et un bénéfice net de la période s'élevant à 65.817 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires conformément aux normes comptables tunisiennes.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur ces états financiers intermédiaires sur la base de notre examen limité.

Etendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité. L'étendue d'un examen limité est très inférieure à celle d'un audit effectué selon les Normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Internationale Arabe de Tunisie au 30 juin 2015, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément au système comptable appliqué en Tunisie.

Tunis le 14 août 2015

Les Commissaires aux Comptes

Les commissaires aux comptes associés M.T.B.F

ECC MAZARS

Ahmed BELAIFA

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF

